

Jean-Baptiste ORPUSTAN

**De l'art épistolaire ancien en langue basque
(XVIe-XIXe siècles)**

*

* *

*

I. Correspondance basque à la fin du XVI^e siècle (1595-1598)

20 lettres de renseignements sur la politique de Henri IV et la fin des guerres contre la Ligue

Texte original transcrit par J. M. Floristán Imizcoz
Et publié avec introduction et commentaires dans *Fontes
Linguae Vasconum studia et documenta*, año XXV n^o 63,
mayo-agosto 1993, p. 177-219 (1-43),
Pamplona.

Avant-propos

Le plus ancien témoignage connu d'échange de type épistolaire en langue basque date du début du XV^e siècle: datée de 1415-1416 par les commentateurs, c'est la réponse que fait en quelques lignes le secrétaire royal Martin de Zalba (il signe *machin de çalua*) à la demande du Cizain "Martin de St-Martin" au sujet des remises de taxe obtenues du roi Charles III de Navarre par les habitants de St-Jean-Pied-de-Port (*done johane garaçicoec*). Elle a été souvent reproduite et commentée: voir Ibon Sarasola *Contribución al estudio y edición de textos antiguos vascos*, en complément aux *Textos arcaicos vascos* de Michelena (Saint-Sébastien 1990, p. 75-76).

Les faits qu'évoque la correspondance en basque citée en titre intéressent certes la politique et la guerre de l'Espagne catholique et des partisans de la Ligue française qu'elle a soutenue dans sa lutte contre Henri IV, roi de France protestant et héritier légitime du trône après Henri III assassiné par un moine en 1589. Mais leur sujet unique est constitué des événements militaires et politiques de France sur lesquels les auteurs tâchent d'informer le vice-roi de Navarre pour la premi-

ère et Juan Velázquez gouverneur du Guipuscoa à Fontarabie pour les suivantes. La première, de 1595, est signée du seigneur de Luxe résidant à Tardets, bien qu'elle ait été écrite en réalité par « l'une de ses filles » comme le dit la note en espagnol du « licenciado Palacio » qui la reçoit à Ochagavia et en informe Thomas Calderón régent pour le vice-roi de Navarre en juin 1595. Toutes les autres sont de la dame d'Urtubie d'Urrugne en Labourd qui, en espionne patentée et discrète du parti espagnol, écrit ses lettres au gouverneur en peu plus tard dans les années 1597-1598. Pour ce qui est des informations données à l'Espagne sur les événements de France, elles mêlent les rumeurs, parfois fausses, avec les faits réels. Il y a déjà plusieurs années que Henri IV s'est converti au catholicisme, et les dernières résistances armées tombent les unes après les autres devant les troupes royales.

Tous ces faits d'histoire générale et leurs implications régionales assez complexes sont présentés dans l'article cité de José Manuel Floristán Imizcoz avec une grande précision. Les textes basques y sont imprimés dans leur version originale pour ce qui est de la lettre et de l'orthographe, mais en séparant selon l'usage moderne les composants lexicaux de groupes liés dans le manuscrit et en ajoutant une ponctuation. Cinq des manuscrits sont reproduits en photographies. Les lettres sont suivies des commentaires en espagnol faits par les destinataires à la réception, puis de leur traduction en espagnol. Un nouveau commentaire accompagné d'un lexique (« Hiztegia ») basque-espagnol fut apporté à cette publication par José María Satrustegui sous le titre « Relectura de los textos vascos de espionaje del siglo XVI » (*Fontes Lingua Vasconum... Año XXV-numero 94*, p. 443-475), reproduisant le manuscrit tel quel avec une nouvelle ponctuation par endroits et des majuscules aux noms propres.

Sa longueur et son origine, qui n'est pas celle des clercs et des lettrés à qui l'on doit les textes antérieurs de Dechepare (1545), Betolaza (1556), Lazarraga (1563), Leizarrague (1571), font de cette correspondance un témoignage original et riche sur la pratique et les traits, y compris dialectaux, de la langue quotidienne d'un certain milieu aristocratique. Seuls les textes basques (les textes et les traductions en espagnol sont signalés par des points de suspension) ont été repris ici, transcrits en graphie basque moderne (mais sans aucune modification de la lettre du texte sauf des majuscules à quelques noms propres), ce qui en facilitera la lecture et la compréhension, suivis de leur traduction en français, avec quelques notes permettant de comprendre exactement la teneur du texte et éventuellement les références aux faits et aux personnages principaux.

Pour la graphie (*), des modifications ont été apportées sur quelques points à l'écriture du texte manuscrit reproduit dans les articles cités et les lettres photographiées, bien que, comme l'ont noté les commentateurs, il s'agisse d'une écriture très régulière et soignée, quoique rapide et formée par une main visiblement entraînée à l'écrit. Ces modifications ne consistent pas seulement à mettre les graphèmes utilisés en basque moderne (*u* pour *ou*, *i* pour *y*, parfois *j* pour *g*, *x* pour *ch*, *k* pour *c* ou *qu*), mais aussi à interpréter et régulariser quelques signes (consonnes sifflantes et vibrantes surtout) selon la phonétique réelle du basque d'après d'autres écrits de l'époque : ainsi *tʒ* a été mis pour *ʒ* du manuscrit ; *ʒ* pour *c* (toujours sans cédille) ou pour *ç*, assez souvent aussi pour *s* ; *ts* parfois pour *s* ; *rr* double pour *r* simple dans de nombreux cas, et parfois *ll* pour *ll*.

(*) A titre d'exemple de graphie ancienne et originelle du basque chez un locuteur français est reproduite ci-dessous la 1ère partie d'une lettre cette fois officielle de 1616, donc de peu postérieure à la fin du XVIe siècle des lettres de Luxe et d'Urtubie, mais du domaine dialectal souletin assez discrètement marqué en morphologie (cas sociatif en -ki *hainbercerequy* etc.) et phonétique (*uken* pour *ukan* "avoir", *hun* pour *on* "bon" etc.), dialecte que Luxe n'utilisait pas autant (voir la lettre 1 à laquelle on peut la comparer mot pour mot), étant originaire de Basse-Navarre mixaine quoique passé à Tardets en Soule. Elle est suivie de la traduction littérale en français moderne, ponctuation et lettres majuscules comprises.

D'une qualité linguistique exceptionnelle en dehors de la graphie nécessairement très romanisante, elle est adressée à l'alcalde du val de Roncal en Navarre d'Espagne par Gabriel d'Etchart podestat d'Amiltxagun et procureur du roi de France pour la Soule, par ailleurs second mari de la mère et par là beau-père de l'historien, poète et parémiologue Arnaud d'Oyhénart, pour régler et pacifier au nom de Louis XIII les "différends" frontaliers entre Soule et Roncal. B. Oyharçabal qui en traduit la 1ère phrase dans un article sur la littérature basque aux XVIIe et XVIIIe siècles (*Lapurdum* VI 2001, p. 219-287) la réfère à l'article d'Altuna et Miranda paru dans la revue *Anuario del Sem. J. de Urquijo* XXIX p. 527-544.

"Yauna ceren çuc ezpaituçu francez lengoageric endelgatzen, eta nic ezpaitaquit esribatzzen espagnolez, haren causaz heuscaraz esribaturen dut guthun haur, Esperançaz plazzer harturen duçula goure lengoage naturalaz; Eta hain bercerequy Advertitzen citut guthun hunçaz Nola goure Erregue Jaunac bere Conceillu privatuyan azquen Bordelen cenian, Ordenatu uken dien, eta eman pothere Ample goure Jaun governadore, eta Jaun Abade Donagracia, eta ene favoretan Accordatzeco ingatzeco, eta fin emayteco dyferend eta eguiteco orory, çoin berry huntaco haren Subjetec eta gendec baitute Roncaleco Vallearequy, et berce gende Naffarrec/equoequy, Approbatcen diela goure eta cien arteco conferencia gucia, Eta eguiteco guciaz nabi duela gic hirourec equin deçagun conferencia eta bilku bortuyetan, edo bercelakuyetan, Espaignaco Erregue Jaunaren Depputatu edo Commissariequy eta heiequy baque hunbaten eçarteco (...)"

"Monsieur, parce que vous vous ne savez pas de langue française et que moi je ne sais pas écrire en espagnol, pour cette raison-là j'écrirai cette lettre-ci en basque, espérant que vous

prenez plaisir à notre langue naturelle. Et sur ce je vous avise par cette lettre-ci de ce que le roi notre seigneur dans son conseil la dernière fois qu'il était à Bordeaux a ordonné et donné ample pouvoir en faveur du seigneur gouverneur et du seigneur Abbé de Sainte-Engrâce et de moi, de se mettre d'accord pour juger et pour mettre fin à tous différends et affaires que ses sujets et gens de ce pays-ci ont avec la Vallée de Roncal et avec les autres gens de Navarre; qu'il approuve toute la conférence entre nous et vous, et que, sur tout ce qui est à faire, il veut que nous trois nous fassions conférence et réunion dans les montagnes ou autres lieux avec les députés et commissaires du seigneur roi d'Espagne et pour mettre en place avec eux une bonne paix (...)"

1. Les textes

Lettre 1

Jauna erremerziatzen derauzut zegei zure merxediak hainberze kuidado baitu niza. Heben berri batzu ditugu, hamens niri partikularke adiskide batek egorri deraut errege Franziake eman duela batalla duke de Umenaren eta espainolen kuntre, errege zauri dela eta mus de Anbila Franziake Kunestabliaren anaie baita hura hil; haniz bi aldetarik, hamasei mila, baratu dira kampuan. Barbera Bordelera baita jin denian zure merxedia abisaturen dut, halaber suplicatzen nitzauzu auztore pareba (sic) nahi derautazun xerkatu neure duhurian. Charles de Lusse.

Mus de Guisa eta Agaramundeko jauna hil dira haniz berze prinzipalki, errege (sic) irabazi bataila. Baionara dira Bordeleko kunsellerak, urkegei dute hango tradizionian kunsentak, haniz dela berzerik ere dioite. Letra haur eskiribatuz geroz enzun dut duk de Umena ere hil dela.

(...)

« Monsieur, je vous remercie de ce que votre grâce a tant de soin de moi. Nous avons ici quelques nouvelles, du moins un ami m'a fait savoir en particulier que le roi de France a fait une bataille contre le duc de Mayenne et les Espagnols, que le roi est blessé et Mon-

sieur Damville qui est frère du Connétable (*), lui est mort ; beaucoup de gens des deux côtés, seize mille, sont restés sur le champ de bataille. Comme le barbier est à Bordeaux, quand il viendra j'en aviserai votre grâce ; de plus je vous supplie que vous vueilliez chercher pour moi deux autours (**), à mes frais. Charles de Luxe. »

« Monsieur de Guise et le seigneur de Gramont sont morts avec beaucoup des principaux, le roi a gagné la bataille. Les conseillers de Bordeaux sont à Bayonne, ceux de là-bas qui ont consenti à la trahison sont promis à la potence ; on dit qu'il y a en aussi beaucoup d'autres. Depuis que cette lettre a été écrite j'ai entendu dire que le duc de Mayenne aussi est mort. »

(*) Les personnages cités sont : le duc de Mayenne de la maison de Lorraine (Guise), chef du parti catholique, le comte Henri de Damville premier duc de Montmorency depuis 1579 et connétable de France en 1593, le duc de Guise Charles de Lorraine, fils du duc de Guise assassiné à Blois sur l'ordre de Henri III en 1588, dont le frère le duc de Mayenne à la tête des troupes de la Ligue avec l'appui de l'Espagne se rallia ensuite à Henri IV et vécut jusqu'en 1611. Les Gramont étaient du parti protestant et fidèles à Henri IV.

(**) Les autours sont des oiseaux de proie pour la chasse.

Lettre 2

Jauna : ez tut faltatu nai izan zure senoriari parte emaitere (sic) nere osasunaz eta etorraraz. Zure senoriaren karta emen batu zaita kontentu asko eman baitit, askotant (sic) el dadila nire (sic) merxede egitera. Parte unetako berririk nik gaxtiga al detzak edana da errege jauna Amiansen setio dagoela eta jente asko dagoala sokorrira, Paris eta Arouan tradizioz arzer dituela etsaiak, baina guztiak deskubritu direla eta jente asko presunero dagoela eta justizia egiten duela txait andiro. Inglesaz

den bezenbatean emengo asmuak dire armada partitu zela. Parte unetako untzi bat oran etorri da eta esan didate ezteela deus memoriorik Londresen esan den armada orrezaz. Ni izandu naizen parte artan ezta deus propositorik atsegin dartzunenekorik (sic), baiizen Agramonteko jaunaren lotinenta Monsieur de Sansac egun guztiez uste due () kortetik. Berri segurorik orduan jakingo dugu eta ez tut faltatuko zure senioriari parte emaitera, eta arte unetan agin biezat zertan zerbi al detzakedan.*

(...)

« Monsieur,

Je n'ai pas voulu manquer d'informer votre seigneurie de ma santé et de mon arrivée. J'ai trouvé ici la lettre de votre seigneurie, qui m'a donné beaucoup de satisfaction, souhaitant qu'elle vienne souvent me faire grâce. Ce que je peux lui annoncer des nouvelles d'ici est que le seigneur roi assiège (**) Amiens et que beaucoup de gens vont à son secours, que l'ennemi par trahison a failli prendre Paris et Rouen, mais que tout a été découvert et que beaucoup de gens restent prisonniers et qu'il en fait très grandement justice. Pour ce qui est de l'Anglais l'impression ici est que l'armée était partie. Un bateau de ce côté est arrivé aujourd'hui et l'on m'a dit qu'il n'y a aucune connaissance à Londres sur l'armée dont on a parlé. A l'endroit où je suis allé il n'est question de rien qui puisse vous faire plaisir, sinon qu'on attend tous les jours de la cour le lieutenant du seigneur de Gramont Monsieur de Sansac. Nous saurons alors des nouvelles sûres et je ne manquerai pas d'en faire part à votre seigneurie, et entre temps qu'elle m'ordonne en quoi je puis la servir. »

(...)

(*) Le verbe *due* est pour le pluriel *dute* « ils l'ont » au sens de l'indéfini « on l'a » comme en espagnol : de cette forme

sans *-t-* qui n'est pas forcément ici un *lapsus calami* est issu au même sens le souletin *die*.

(**) Le texte original *erege jauna Amiansen setio dagoela* peut se comprendre de deux façons : ou bien « que le seigneur roi est assiégé dans Amiens » ou bien, selon le choix fait aussi dans la traduction espagnole, conformément à l'histoire, « que le seigneur roi fait le siège d'Amiens ».

Lettre 3

Jauna : bart etorri ninzan nere anaia baten etxetik, non aurkitu baitut zure senoriaren kutun bat etxean. Sinestatzen dut ezin asko presuna badela xindurriaz harz egiten dakienik. Zer ere baita, marexalaren etorraraz ez tut uste deus intenzio gaitorik, xoil kondizioz mudatu espadire andiren batzenek (sic) ; esperanza nuke zerbait sentimentu banukela non expaitut uste dela mudanzarik. Bart Baionan uste zuten faltarik gabe esan den marexala. Bazjoiten ni uketu naizen parte artan Franzian trublazio andiak azitzen zirela. Ezta deus dinorik zure senoriari gaztiga al daitekenik eta ala fin emaiten diot gelditzen naizela beti bezala zerbitzari humblea.

(...)

« Monsieur,

J'arrivai hier soir de la maison d'un de mes frères quand j'ai trouvé à la maison une lettre de votre seigneurie. Je crois qu'il y a bien des personnes qui savent faire d'une fourmi un ours. Quoi qu'il en soit, au sujet de l'arrivée du maréchal (*) je ne pense pas qu'il y ait aucune mauvaise intention, si seulement quelques grands n'ont pas changé d'intention ; je serais dans l'espérance d'avoir quelque sentiment de ne pas croire qu'il y a du changement (**). On attendait sans faute hier soir à Bayonne le dit maréchal. On disait à l'endroit où je suis allé que de grands troubles se développaient en France. Il n'y a rien (d'autre) qui mérite que je puisse l'en

informer et je termine ainsi, restant comme toujours son humble servante. »

(*) Le maréchal de Matignon, Lieutenant-général du roi en Guyenne.

(**) Ce passage est bien contourné, quoique le sens soit assez clair : *esparanza nucque zerbaít sentimentu banuquella non ezpaitout ouste dela moudanzaric...*

Lettre 4

Jauna : errezebitu dut zure senoriaren karta konserba ordenariokuekin batean, non eskuak apatzen baitizkitzut mila bider nizaz duen kuidadua. Nik eskribiteuz (sic) geroz emen dabilan berria da armadaren erdia juan dela Indietako flotaren bidera eta beste erdia Barzalonara juan dela. Besterik ezta dino denik gaztigatzera zure senoriari eta gleditzenaiz (sic) zerbitzari humblea.

(...)

« Monsieur,

J'ai reçu votre lettre en même temps que les conserves (*) habituelles, et je vous baise mille fois les mains pour les attentions que (votre seigneurie) a pour moi. Depuis que je vous ai écrit la nouvelle qui court ici est que la moitié de l'armée (**) est allée au devant de la flotte des Indes et que l'autre moitié est allée à Barcelone. Il n'y a pas autre chose qui soit digne d'en informer votre seigneurie et je reste son humble servante. »

(*) Les « conserves habituelles » que reçoit du gouverneur la dame d'Urtubie doivent dédommager son service d'information.

(**) Il s'agit de la flotte de guerre (« armada ») anglaise. La flotte (« flotaren ») des Indes ce sont les bateaux espagnols venant d'Amérique.

Lettre 5

Jauna : zure senoriaren kutuna errezebitu bezan sarri bidaldu dut jakitera berri parte unetako. Pataxa batzu etorri dire Erroxelatik : diote ezin Amians desegin duela partida bat eta barnekoak miseriakordia eske daudela, baina zaldundeak eztiola erregeri permititu nai miseriakordia usatzera eta sarri orien usteaz angoa egingo dela, Kalesgua ere egia dela, guardak jarri direla barnerat deusik sar ezadin eta Amianskoa egin den bezain laster errege ara digoala. Nik presentean jakin al dudana aur da ; eta etorkizunaz asegura bedi zure senoria esana egonen naizela, eta adieu esaten diot, gelditzen naizela, beti bezala, zerbitzari humblea.

(...)

« Monsieur,

Sitôt la lettre de votre seigneurie reçue j'ai envoyé savoir des nouvelles de ce côté-ci. Des pataches sont arrivées de La Rochelle : il paraît qu'il (le roi) a détruit partiellement Amiens et que ceux de l'intérieur sont à demander miséricorde, mais que la noblesse (*) ne veut pas permettre au roi d'user de miséricorde et que selon eux (ceux des pataches) il en sera bientôt fait d'eux, que le fait de Calais (**) aussi est vrai, qu'on a placé des gardes pour que rien n'entre à l'intérieur et que aussitôt l'action d'Amiens terminée le roi y va. Ce que moi j'ai appris pour le présent c'est ceci ; et pour l'avenir que votre seigneurie soit assurée que je me tiendrai comme il a été dit ; et je lui dis adieu, tandis que je reste comme toujours son humble servante. »

(*) Le mot du texte « zaldunderia » ne peut être traduit ni par le mot moderne « cavalerie » ni par l'ancien « chevalerie », quoiqu'il s'agisse de la « noblesse ».

(**) La prise de Calais par les Espagnols.

Lettre 6

Jauna : bidaltzen diot zure senoriary bart errezeibitu nuen karta bat. Beste berririk ezta orai konta al daitekenik eta alacoz fina emaiten diot, gelditzen naizela beti bezala zerbitzari humblea.

(...)

« Monsieur,

J'expédie à votre seigneurie une lettre que je reçus hier soir. Il n'y a pas maintenant d'autre nouvelle qui se puisse dire et pour cela je termine, restant comme toujours son humble servante. »

Lettre 7

Jauna : juan den egun oietan berri bat etorri zen ezin gure errege il zela. Segurantzaz zure senoriari gaztigatzeko Akizua bildaldu nuen mensajer bat : esan dit eztela deusik alakorik, Amians artu dela aseguratutzat dadukela. Gobernadorea gaur, zoin baita igandea, uste due Baionara. Deus berririk baldin badaki, jakingo dugu eta nere eginbidearen egitera ezta faltarik izango ; eta bitartean mana nazka bere zerbitzuan, ezin munduan denek ezta borondate obez obedituko nola nik egingo baitut, eta adio esaten dizu zure zerbitzari humbleak.

(...)

« Monsieur,

Un de ces jours passés la nouvelle arriva que le roi était mort. Pour en informer votre seigneurie avec certitude j'expédiai un messager à Dax : il m'a dit qu'il n'y a rien de tel, qu'il tient pour certain qu'Amiens a été pris. Ce jour, qui est dimanche, on attend le gouverneur (*) à Bayonne. S'il sait quoi que ce soit de nouveau, nous l'apprendrons et je ne manquerai pas de faire mon devoir ; et en attendant que (votre seigneurie) me donne ordre pour son service, car personne qui soit au monde

ne lui obéira comme je le ferai, et votre humble servante vous dit adieu. »

(*) Le gouverneur héréditaire de Bayonne est le seigneur de Gramont.

Lettre 8

Jauna: ezta izurririk eta ez beste gauzarik. Okasiorik presentatu baliz zure senoriari parte egin bear zenik, zer bait modu izanen expaitzen (sic) billetatxo bat parte orretarat pasatzeko. Bart ekarri didate berria ezin gure erregek eskribitu diola len president Bordelekoari orandik gosta bear zaiola Amiansen izaita eta prinze kardinalek egiteko eman dezon beldur dela. Bidaltzen diot zure senoriari Oigallaren (sic) errepueta izan dudana: asegura bedi, jauna, egin alik estaltzen eztuela karta bidaldu duenak; eta esperanza unekin ezin sinestatua edukiren nauela, fina emanen diot, gelditzen naizela, beti bezala, zerbitzari humblea.

(...)

« Monsieur,

Il n'y a pas de peste ni d'autre chose. S'il s'était présenté d'événement dont il fallait faire part à votre seigneurie, il y aurait eu (*) quelque moyen de passer un petit billet de ce côté-là (**). Hier soir on m'a apporté la nouvelle que notre roi a écrit au Premier président de Bordeaux que d'ores et déjà il va lui en coûter d'avoir été à Amiens et qu'il doit craindre que le prince-cardinal ne lui donne de quoi faire. J'expédie à votre seigneurie la réponse que j'ai eue d'Oigalla (***) ; que (votre seigneurie) soit assurée, monsieur, que celui qui a expédié la lettre autant qu'il le peut ne cache rien ; et dans l'espoir qu'elle me croira, je terminerai, restant comme toujours son humble servante. »

(*) Le texte dit « car il n’y aurait pas eu moyen », ce qui est contradictoire avec le contexte.

(**) « Ce côté-là » c’est l’Espagne, comme « ce côté-ci » est la France.

(***) Les commentateurs n’ont pas identifié le personnage de ce nom.

Lettre 9

Jauna : Nola deus mobimenturik ezpaita jaun oiekin artean, zure senoriak gaztigatu didan negoziioaz ez tut konturik eduki beraren senoriari gaztigitzera. Gobernadoreak du jendarma bat erregek emanik, eta egun digoa bere etxera aren adrezatzera eta mustrekin etgitera (sic). Orainokoa den bezenbatean ez tut deusik senti eta esparanza dut Baionako pokala azkenak unat pasatuko ez tuela nik jakin gabe, eta ganerako egin bear denaz esparanza dut aseguratua dagoela, ez tuela faltarik izango. Pestelenzia orren kausaz andiro manatu du nere semea pausuetan guardia ifanteaz (sic : pour « ifintez ») eta eman lizenzia aurkitzen duen guztien konfiskatzera. Jauna, gizon bat daduka nere semeak emen parte orretakoa eta ez in deskubri dezaket okasioa ; beti berekin derabil edo eduki kriado bat arequin. Presentean au da nik gaztiga al dezakedana zure senoriari, eta aseguranza unekin fin emanen diot, gelditzen naitzela beti bezala zerbitzari humblea.

(...)

« Monsieur,

Comme il n’y a aucun mouvement entre ces messieurs, je n’ai pas eu l’attention d’informer votre seigneurie au sujet de la négociation dont elle m’a averti. Le gouverneur a un gendarme donné par le roi, et aujourd’hui il s’en va dans sa maison pour l’instruire et le faire avec les montres (*). Pour ce qui est arrivé jusqu’à présent je n’en ai aucune impression et j’espère que le dernier (**) ne passera par vers ici le boucau de Bayonne

sans que je le sache, et j'espère que (votre seigneurie) est assurée de ce qu'il convient de faire pour le reste et qu'on n'y manquera pas. En raison de cette peste (***) il a hautement commandé à mon fils de monter la garde aux passages et lui a donné licence de confisquer tout ce qu'il trouve. Monsieur, mon fils a ici avec lui un homme de ce côté-là et je ne puis en découvrir la raison ; il l'emmène toujours avec lui ou bien il garde un domestique avec lui. Ceci est ce dont je puis informer présentement votre seigneurie, et avec cette assurance je termine, restant comme toujours votre humble servante. »

(*) Bien que le texte dise bien « un gendarme » il est probable qu'il s'agit d'une compagnie, que le gouverneur Gramont mène sans doute à son château de Bidache pour y faire les exercices militaires et les parades ou « montres ».

(**) On peut supposer qu'il s'agit d'un bateau de guerre.

(***) La « peste » désigne l'épidémie de peste qui sévissait à Saint-Sébastien en 1597.

Lettre 10

Jauna : pensa beza zure senoriak emen ziertotzat dadukaten berririk baiizen gartzigatzen eztudala nik. Gartzigatu ditudan azken berriak Arroxeletik etorri ziren pataxetako jentiac esan zuten (sic). Nere adiskide ingles bat Baionan izanez tardatu dut anbat tenpora zerbait berri gartzigatzera. Egun zoin baita igandea gonbidatu ditut sei ingles berririk neon denean lasterrenik sentitzen duenatarik ; esan didata (sic) armada ezin partitu zirenan almirantaren unzia gutxi bat deskalabratu zizaiela eta tenpora gaitzak partida bat Finisterrako partidara egotzi zituela, baina gero biurturik almiranta zen lekura bela egin zuela ; guztiok elkarrekin norat eztakie eta daude berok ere espantaturik nolaz ezten berri segurorik ageri eta Amianskorik ere deusik ageri, pataxan ekarri zituzten berri ek baiizen. Eztue

emengo inglesak sinesturik Barzalonara juañ direla. Don Antonio hor egotu zena erregeak preso artu duela esan didate. Seguro marexal Monsieur (sic) de Biron emen da, nabaski aditu du gobernadoreak nola konpaitarzun batean juañ den. Jauna deus berrik (sic) denean ez tut faltarik eginen gastigatzera eta eduki naza beti bezala bere zerbitzari humblea.

(...)

« Monsieur,

Que votre seigneurie pense bien que je ne l'informe ici que des nouvelles qu'on tient pour sûres. Les dernières nouvelles que j'ai données furent dites par les gens des pataches qui vinrent de La Rochelle. C'est parce qu'un de mes amis anglais se trouvait à Bayonne que j'ai tardé aussi longtemps à donner quelque nouvelle. Aujourd'hui qui est dimanche j'ai invité six Anglais qui, lorsqu'il y a quelque part des nouvelles, les sentent le plus vite ; ils m'ont dit au sujet de l'armée navale que, quand ils purent partir, le bateau de l'amiral (*) fut un peu maltraité, et que le mauvais temps en jeta une partie du côté du Finistère (**), mais qu'ensuite étant revenus à l'endroit où était l'amiral il firent voile ; tous ceux-ci ensemble ne savent par pour aller où et ils sont très étonnés qu'il ne paraisse pas de nouvelle sûre, et rien non plus d'Amiens, sauf les nouvelles qu'ils apportèrent dans la patache. Les Anglais qui sont ici ne croient pas qu'ils (***) allèrent à Barcelone. Ils m'ont dit que le roi a pris Don Antonio (****) qui resta là. Il est sûr que monsieur le maréchal de Biron (*****) est ici ; il a sans doute entendu dire comment le gouverneur est parti en compagnie. Monsieur, quand il y aura quoi que ce soit de nouveau, je ne manquerai d'en informer (votre seigneurie) et qu'elle me considère toujours comme son humble servante. »

(*) L'amiral de la flotte anglaise selon le contexte.

(**) « Finnis terraco » dans le texte.

(***) « Ils » désigne la flotte anglaise.

(****) Ce nom serait celui d'un Anglais partisan de l'Espagne.

(*****) Charles baron de Biron, partisan de Henri IV d'abord, amiral et maréchal de France en 1592, décapité pour conspiration en 1602.

Lettre 11

Jauna : egun zekin baita oste eguna () etorri da gizon bat nere semeareki (sic) mintzatzerera, non esan baitu egun duela ogeie (sic) eta iru egun Amianstik partitu dela. Dio ezin ogeie eta amabost mila gizon Amiansi doazela, ura unat partitzean zaudela asant andi baten emaiteko. Geiago dio ezin Inglaterrako erregiak Calis (sic) asetiatu duela. Armadaren berririk ezta deusik eta ez besterik merexi duenik zure senoriari dino denik gartzigatzera. Nabaski aditu du gobernadorea biurtu dela Baionara, eta unenberzerekin gelditzenaiz, beti bezala zerbitzari humblea.*

(...)

« Monsieur,

Aujourd'hui qui est jeudi est arrivé un homme pour parler à mon fils (**), qui a dit qu'il est parti d'Amiens il y a aujourd'hui vingt et trois jours. Il dit que trente cinq mille hommes vont à Amiens, quand lui est parti pour venir ici qu'ils étaient sur le point de donner un grand assaut. Il dit de plus que le roi d'Angleterre a assiégé Calais (***). Il n'y a aucune nouvelle de l'armée navale et rien d'autre qui mérite d'être digne d'en informer votre seigneurie. Il a entendu dire que le gouverneur est sans doute retourné à Bayonne, et sur ce je m'arrête (étant) comme toujours son humble servante. »

(*) Le mot « osteguna » forme d'abord hispanique issue de « ortzeguna » pour « le jeudi » est décomposé dans le manuscrit, ce qui donne apparemment une fausse étymologie avec *oste* « derrière ».

(**) Le fils de la dame d'Urtubie est dans l'armée royale.

(***) Il faudrait « erreginak » (la reine), Elizabeth Ière qui règne jusqu'en 1603. L'Angleterre est alliée à Henri IV et Calais aux mains des Espagnols.

Lettre 12

Jauna : bart zoin baikenduen aste artea (sic) gobernadoreak gaztigatu dio nere semeari digoala ara ; dio ezin abertimentu izan duela Espaniako armada parte unetarat urbiltzen dela ata (sic) jujatzzen duela edo Baionara edo Arroxelara gainera (sic) eldu dela. Egun partitzeko zeguen aren amandrea korterat, semea ere bai, bide zati batean akonpainiatzeko. Eztakit orain zer egingo duten. Inglesaren berririk ezta deusik, Franzia korrik ere ez kauturik, baina gobernadorea aseguratatu omen due ezin erregek Amiansko gobernadore bere seme bastarta egin duela, eta amorantiaren aita lotinent eta anaia bi konpania entreteniturekin barnea (sic). Badioie ezin ala egin badu erregek egundaino izan den baino tribulazio andiagoo izanen dela Franzian, hanbat jaun prinzipal utziririk miserable ek egin batitu (sic). Orain parte onetan diren berriak oiek dira eta mana naza zertan zerbi al dezakeda (sic) zure senoria, ezin borondate osoarekin aurkituko nau efektuatzera. Eritarzun ori nai nuke baliz parte unetarik. Urrutian guardak ifeni ditue, oran berri putuges (sic) batzuek unat zeren pasatu dire, eta adieu, zure zerbitzari humblea.

(...)

« Monsieur,

Hier soir qui était mardi le gouverneur a informé mon fils qu'il devait aller là-bas (*) ; il dit qu'il n'a pu avoir d'avertissement que l'armée navale espagno-

le s'approche de ce côté-ci et qu'il juge qu'elle vient ou sur Bayonne ou sur La Rochelle. Aujourd'hui madame sa mère (***) était en partance pour la cour, le fils aussi, pour l'accompagner une partie du chemin. Je ne sais pour le présent ce qu'ils feront. Il n'y a aucune nouvelle des Anglais, de France non plus rien de certain, mais il paraît qu'on a assuré au gouverneur que le roi a fait son fils bâtard gouverneur d'Amiens, et le père de sa maîtresse et son frère à l'intérieur avec deux compagnies entretenues. On dit que si le roi a agi ainsi il y aura en France de plus grands troubles qu'il n'y en a jamais eu, s'il a nommé ces misérables après avoir écarté tant de seigneurs principaux. Telles sont les nouvelles qu'il y a pour le présent de ce côté-ci et que votre seigneurie me commande en quoi je puis la servir, car elle me trouvera prête à le faire de toute ma volonté. Je voudrais que cette maladie fût de ce côté-ci (***). On a mis des gardes de l'autre côté, parce que des Portugais sont passés de ce côté-ci, et adieu, votre humble servante."

(*) Sans doute à Amiens.

(**) Diane d'Andoins ou « la belle Corisande » épouse de Philibert de Gramont gouverneur de Bayonne, père d'Antoine II le gouverneur dont parle la dame d'Urtubie, et maîtresse de Henri IV. Leur fils bâtard nommé gouverneur d'Amiens est César duc de Vendôme, à ne pas confondre avec le nom de « Vendôme » donné aussi bien après son accession au trône à Henri IV lui-même par les partisans de la Ligue catholique et des Espagnols (voir plus loin).

(***) Par réaction, morale et politique, contre la nomination de ces familiers de Henri IV aux nouveaux postes, la dame d'Urtubie souhaite que la peste de Saint-Sébastien passe en France.

Lettre 13

Jauna : zure senoriak barka biezat zeren ezpadut zure senoriaren kartak merexi duen bezala erantzuten, bataz zeren ez naizen kortesanoa, baizik montanesa, beztiaz naiz enpaxatu nere bi anaia et kusin bat ekustera etorririk. Zer ene baita, naiz zure senoriaren zerbitzari humble eta, otoi, artan eduki nazia. Beldurrez oien etorraraz zer bait alarma falso eman dezoten zure senoriari, priesaz eman dut pleuma (sic) eskuan : nere ondrraren gainean aseguratzen dut ez tala oiekin artean beste pensamendurik baiziz (sic) atsegin dartzunik. Adiskideak gaztigatu zidan deseatzzen zenduela jakitera non zen gobernadorearen jendarma : nor bere etxetara erretiratu dire zituzten marabiriak despendaturik eta ura gelditu da ondra guzirekin. Lotsa ere banai, bana ezin nagoke zure senoriari esan gabe eta nolaz parte orretarat apresta al zaitkeien. Zure senoriari abertimentu eman zitoten bezala aren armada zer zen esan diot klaroki(n) : mustrak egin ditu erregeri aditzera emaitteagatik egin duela mila gauza, eta paga eman bear zituen guztiak eduki ditu beretzat, mundu guztia farras baitago arzat. Gaur eldu da Baionara. Beste berri segurik ez tugu presentean eta ala fina emaiten diot gelditzen naizela, beti bezala, zerbitzari humblea.

Lehenbiziko ehizia zeren den, atrebizzen naiz zure senoriari ain present apeurraren (sic) bildatzera ; eta parkatu, oraingo faltak estalikoren ditugu, eta adieu.

(...)

« Monsieur,

Que votre seigneurie me pardonne si je ne lui répons pas comme votre lettre le mérite, d'une part parce que je ne suis pas de la cour, mais de la montagne, de l'autre parce que j'ai été empêchée deux de mes frères et un cousin étant venus me voir. Quoi qu'il en soit, je suis humble servante de votre seigneurie et, je l'en supplie, qu'elle me tienne pour telle. De peur que pour cause de leur arrivée on ne donne quelque fausse alarme

à votre seigneurie, j'ai pris d'urgence la plume en main : je l'assure sur mon honneur qu'il n'y a pas entre eux d'opinion autre que celle qui puisse vous apporter du plaisir (*). (Votre) ami m'informa que vous désiriez savoir où était la compagnie de gendarmes du gouverneur : ils se sont retirés dans leurs maisons après avoir dépensé tous les maravédis qu'ils avaient et lui est resté avec tous les honneurs. Je suis aussi craintive, mais je ne puis m'empêcher de dire à votre seigneurie qu'il pourrait se préparer à venir de ce côté-là. Comme on l'en avertit, j'ai dit clairement à votre seigneurie ce qu'était son armée : il a fait les montres pour faire entendre au roi qu'il a fait mille choses, et toutes les paies qu'il devait donner il les a gardées pour lui-même, de sorte que tout le monde en rit aux éclats. Il vient ce soir à Bayonne. Nous n'avons pas d'autre nouvelle sûre présentement et ainsi je termine restant toujours son humble servante.

Comme c'est la première chasse, j'ose envoyer à votre seigneurie un présent aussi modeste (**); et qu'elle me pardonne, nous amenderons (plus tard) les fautes présentes. »

(*) Ce qui veut dire que les frères et le cousin de la dame d'Urtubie ont les mêmes opinions favorables au parti catholique et à l'Espagne.

(**) L'envoi de gibier au gouverneur est un échange de bons procédés (voir la lettre 4).

Lettre 14

Jauna : parte orretako adiskideren batzenuek gaztigatu didaie (sic) ezin are are (sic) izan dutela gobernadorearen etorraraz alarma eta abiseu (sic) nabaski, zure (sic) senoriak ez gutxienik. Armada bortitzagorik etor ezpadadi aise lo egingo dugu. Inglaterratik orain bei (sic) unzi etorri dire, bata Baionara

eta bestia emengua zen : oiek diotena da Plemura armada biurtu dela negu unetakotz. Pataxa bat Bordeletik etorri da juan den egun oietan, eta esan due ezin deuk (sic) de Merkurek asko ofrezimienteu (sic) egin diola erregeri eta esan diola Espainiako erregek dadukan partida bat bark (sic) libratourik emanen diola. Ustex Baionara etorri direnek zer bait berri obeto dakiten anbat tardatu dut gaztigatzera zertan zerbi al dezakedan zure senoria, eta ala suplikatzen nazago (sic) mana nazan puxanza duen bezala.

(...)

« Monsieur,

Des amis de ce côté-ci m'ont prévenu qu'ils ont eu encore confusément des alarmes et des avertissements sur l'arrivée du gouverneur, et votre seigneurie pas le moins. S'il n'arrive pas d'armée plus violente nous dormirons aisément. Deux bateaux sont arrivés à présent d'Angleterre, l'un à Bayonne et l'autre était d'ici-même : ce qu'ils disent est que l'armée navale est retournée à Plymouth pour l'hiver. Une patache est venue de Bordeaux un de ces jours passés, et ils ont dit que le duc de Mercœur (*) a fait bien des avances au roi et qu'il lui a dit que le roi d'Espagne lui livrera une partie des barques qu'il tient (**). Pensant que ceux qui sont venus à Bayonne savent un peu mieux quelque nouvelle j'ai autant tardé à informer votre seigneurie de ce en quoi je peux la servir, et ainsi je la supplie qu'elle me donne ordre comme elle en a le pouvoir. »

(*) Philippe Emmanuel de Vaudémont, duc de Penthièvre et de Mercœur, gouverneur de Bretagne où il reçut des renforts espagnols envoyés par Philippe II, l'un des chefs principaux de la Ligue catholique, rallié en 1598 à Henri IV.

(**) La formule exacte du texte « dadoucan partida bat barc libratouric » n'est pas bien claire.

Lettre 15

Jauna : korteko berri aditu dudan bezain laster ez tut faltatu nai izan zure senoriari parte egitera. Lenbiziko berria da Gramonteko jaunak egiten dio korte Lorrenako andre albargun baten alabari, hamaborz urthetakoari, eta ditu ebun milla eskutu eskuan dote. Laster ezkonduko dira, baldin erregeren maiestatearen Nantesen gainera joateak luzatzen ez baldin badu. Haren maiestatea Fontaneblera partitzera doha, eta handik Bloisa, eta gero baldin han Mercurarekin akordatzen ez baldin bada, Nantesen gainera doha. Ja partitu dira Paristik hamabi edo hamaborz pieza kanon Bloisko alderat. Conestable jauna eta marexal Biron Pikardian daude deusik han higi ez tadin amoreagatik. Haren majestatea Bretanian egonen da. Bitartean ez tahi nihork oraino Guienan nor izanen den lieutenant jeneral erregerentzat : marechal Bironek ez tu nahi izan. Erregek bilha egorri du Alfonso Corso, baina badiote hark ere ez tuela rezebitu nahi. Orai etorri diren berriak oiek dira, eta mana naza bere zerbitzuan.

(...)

« Monsieur,

Aussi vite que j'ai entendu des nouvelles de la cour je n'ai pas voulu manquer d'en faire part à votre seigneurie. La première nouvelle est que le seigneur de Gramont fait la cour à la fille d'une dame veuve (*) de Lorraine, qui a quinze ans, et elle a en main mille écus de dot. Ils se marieront rapidement, si le départ du roi pour Nantes ne prolonge pas le délai. Sa majesté est sur le point de partir à Blois, et ensuite, si là il ne s'accorde pas avec Mercœur, il va sur Nantes. Déjà douze ou quinze pièces de canon sont parties de Paris vers Blois. Le seigneur connétable et le maréchal (de) Biron restent en Picardie afin que rien ne bouge là-bas. Sa majesté restera en Bretagne. Entretiens personne ne sait encore qui sera lieutenant général pour le roi en Guyenne : le

maréchal (de) Biron ne veut pas l'être. Le roi à envoyé chercher Alfonso Corso (**), mais on dit que lui non plus ne veut pas recevoir (cette charge). Les nouvelles qui sont arrivées maintenant sont celles-là, Monsieur, et que (votre seigneurie) me donne ordre pour son service. »

(*) « Antoine-Antonin » ou Antoine II de Gramont épouse en 1601 à Auch en premières noces Louise de Roquelaure qu'il fera condamner à mort et exécuter pour adultère en 1610.

(**) Alfonso Corso, fils du colonel italien San Pietro Corso, d'origine corse comme l'indique le nom, élevé à la cour de Henri II, au service des rois de France (Charles IX, Henri III, Henri IV) avec une petite troupe de Corses, colonel et maréchal de France, lieutenant du roi en Guyenne, connu sous le nom de « maréchal d'Ornano », mort en 1610.

Lettre 16

Jauna: egun goizean zoin baita astehartea (sic) errezebitu dut zeure senoriaren karta konserbekin batean. Nere osasunaz duen kuidadeaz eskuetan milla bider muñ (« mounq ») egiten diot. Eztaikit aditu duenz senoriak nola atzho (sic) Paris-ko konseler bat beste batzuekin Endaian izatu dir(en). Nere adiskide batzuek sartu ziren emen baina ez besteak. Bati galdegin diot zer den jaun oriokin (sic) etorrara pausenu (sic) unetara; esan dit sekretu eduki dezadala eta esanen didala. Baietz egieki (sic) ofrezitu diot. Esan dit ezin errege jaunaren maiesteari aditzera eman diotela Ondarabiari xanala edeki dakidiola Fra(n)ziako partera gau batez zorziheun (sic) gizonoz, eta erregek aren miratzera presiden (sic) gazte bat baita bata, ura bidaldu duela. Presentean ezta besterik ofrezitzen dino denik zure senoriari gartzigatzeko, eta ala fin emaiten diot gelditzen naizela, beti bezala, zerbitzari humblea.

(...)

« Monsieur,

Ce matin qui est mardi j'ai reçu la lettre de votre seigneurie en même temps que les conserves. Pour l'attention qu'elle a de ma santé je lui baise mille fois les mains. Je ne sais si (votre) seigneurie a entendu dire comment hier un conseiller de Paris avec d'autres est allé à Hendaye. Des amis à moi entrèrent ici mais pas les autres (*). J'ai demandé à l'un ce qu'est (ce que signifie) l'arrivée de ces messieurs dans cette passe ; il m'a dit que j'en garde le secret et qu'il me le dira. Je lui ai proposé que je le garderai sincèrement. Il m'a dit que l'on a fait entendre à sa majesté le seigneur roi qu'il coupe le chenal de Fontarabie vers le côté de la France en une nuit avec huit cents hommes, et que, comme l'un est un jeune président (**), c'est lui que le roi a envoyé pour l'examiner. Pour le présent il n'y a pas d'autre chose qui s'offre et soit digne d'en informer votre seigneurie, et ainsi je termine restant, comme toujours, son humble servante. »

(*) Ces « autres » qui ne sont pas entrés à Urtubie peuvent être le conseiller envoyé de Paris et ses compagnons.

(**) Il s'agit sûrement d'un « président » de Parlement.

Lettre 17

Jauna : zure senoriaren kutuna nuen errezebitu eta zer bait berri freskorik gaxtigatu nahiz dut tardatu errepuesta egin gabe. Jauna emen izatu dena da legat bat zoina etorri baita elizek erregeri eman behar dioten diruaren erreko-bratzera. Bueltan etziren emen-tik pasatu, baina esan dit semeak erraz egin daitekela, erregeren majestateak nai badu, Endaiako partera, dioie. Zer moduz, nere fedea, nik eztaikit. Franziako berririk nik ezin jakin dut zure senoriari gaxtigatuz geroztik. Inklaterako (sic) armadaaz ere ezin deusik adi dirot. Bai atzo esan dit nere

kopai ingles batek don Antonio, hor Ondarabian egondu zen ingles bati eta besteri ere askori erregiak buruak edekerazi dituela. Adiskideak gaztigatu baitik (sic : pour « baitit ») onzi batzuek Lapurdik emaiten diotzala erregeri, ziertu len berry aditu dudana orreganik da : uste dut alakorik izandu baliz zerbait jakingo nuela. Zer e(re) baita, edukikoren dugu kontu jakitera, eta ez faltarik eginen deus ofrezitzen denean gaztigatzera. Gobernadoreaz den bezenbatean oraindik ez bide dago etorririk. Aseguratzen zitudala nere fidelitateaz fin emaiten diot presenteari (...)

« Monsieur,

Je reçus la lettre de votre seigneurie et c'est en voulant vous informer de quelque chose de nouveau que j'ai tardé à vous répondre. Le seigneur qui a été ici est un légat, qui est venu pour recouvrer l'argent que les églises doivent donner au roi. Dans leur tournée ils ne passèrent pas par ici, mais mon fils m'a dit que cela peut se faire facilement, si sa majesté le roi le veut, vers le côté de Hendaye, disent-ils. De quelle façon ? ma foi, je ne sais. Je n'ai pas pu apprendre de nouvelles de France depuis que j'ai informé votre seigneurie, de l'armée navale d'Angleterre non plus je ne puis rien entendre. Mais hier un compagnon anglais m'a dit qu'à don Antonio, un Anglais qui resta là à Fontarabie (*), et à beaucoup d'autres le roi a fait couper les têtes. Comme mon ami m'a averti que le Labourd donne des bateaux au roi, c'est assurément de lui que j'en ai entendu la première nouvelle : je crois que s'il y avait eu quelque chose de tel je l'aurais appris. Quoi qu'il en soit, je prendrai soin de l'apprendre et quand elle se présentera je ne manquerai pas d'en informer. Pour ce qui est du gouverneur il paraît que pour le moment il n'est pas arrivé. Vous assurant de ma fidélité je termine la présente (**)

(*) Voir la lettre n° 10.

(**) La dernière ligne a été perdue.

Lettre 18

Jauna: adiskideak gaztigatu zidan unzien gainean ondo informatu naiz, baina ezta aireko gauzarik baizen. Hemen bere artean zuri bat jateko eztueneke kompartitzen dutena da, etzin (sic) erregeren majestateak gaztiga badeza dotzena bat unzi Lapurdik bidaldu behar lukeiela. Beste siustanziarik (sic) orandik ezta. Legataren partez gizon bat pasatu da parte horretarat eta argatik eztiot deus Franzziako berri gaztigatzen. Inglesarenik ezin deusik adi dirot, eta zure zerbitzari humbleak adieu esaten dizu.

(...)

« Monsieur,

Je me suis bien renseignée au sujet des bateaux dont mon ami m'avait informé, mais il n'y a que des choses en l'air. Ce que pensent ensemble ici ceux qui n'ont pas un « blanc » pour manger (*), c'est que si sa majesté le roi exige une douzaine de bateaux, le Labourd devrait les envoyer. Il n'y a rien d'autre de substantiel pour le moment. Un homme est passé de ce côté-là de la part du légat et c'est pour cela que je n'informe (votre seigneurie) de rien de nouveau en France. Pour ce qui est de l'Anglais, je n'y puis rien comprendre, et votre humble servante vous dit adieu. »

(*) Un « blanc » (en espagnol « blanca » au féminin) était le nom d'une pièce de monnaie en argent, mot compris ici au sens « de peu de valeur ». L'expression figurée doit faire allusion au peu d'informations sûres disponibles sur place.

Lettre 19

Jauna: orai puntuan errezebitu dut presentarekin aurkituko duen karta hori, zoina baita ene kusin kapitene Meriteinek bildadua. Dio ezzen erregeren majestateak eman diola konpania bat eta zenbait pika bildaltzeaz merxede dagiodala. Biarnokoa da eta nere abisua dezan zure senoriari obligazio dudan bezala, senale gaztoa zaut orain Biarnon konpaniaren adrezatzia. Erregeren majestatoa (sic) Tourzen (sic) omen da. Inglaterako armada (sic) marxuaren ondarreko bela eginen omen du, norako, ezta, baina orotarare enbaxadak errege baitan () omen dire eta esparanza handitan dago mondu (sic) guztia pakea tratatzen dela, baina emen gainean diodan bezala, sino gaitza zaut Biarnon konpanien egitea. Presentean berzerik ofrezitzen ezta eta alako fin ematen diot gelditzen naizela, beti bezala, zerbitzari humblea. Konpania adrezatzen direnen geiena Monsieur de Pangas.*

(...)

Monsieur,

J'ai reçu à l'instant la lettre que (votre seigneurie) trouvera avec la présente, qui a été envoyée par mon cousin le capitaine (de) Méritein (**). Il dit que sa majesté le roi lui a donné une compagnie et qu'il me remercie de lui envoyer quelques piques (***) ; il est du Béarn, et pour en donner mon opinion à votre seigneurie comme j'en ai obligation, ce m'est un mauvais signal qu'une compagnie soit organisée maintenant en Béarn. Il paraît que sa majesté le roi est à Tours. Il paraît que la flotte anglaise fera voile pour la fin mars, pour où, on ne le sait pas ; mais quoi qu'il en soit il paraît aussi que les ambassades sont chez le roi et tout le monde est en grand espoir que la paix se traite, mais comme je le dis ci-dessus, l'organisation d'une compagnie en Béarn m'est un mauvais signe. Pour le présent il ne s'offre pas autre chose et ainsi je termine restant, comme toujours, l'hum-

ble servante (de votre seigneurie). Le commandant des compagnies qu'on organise est Monsieur de Pangas (****). »

(*) L'expression « errege baitan » est traduite avec le sens que *baita* a pris en labourdin au XVI^e siècle par « chez ». Le sens est peut-être plus précis, et proche encore de celui de la lettre navarraise de 1415 *errege baitaric* « du consentement du roi ».

(**) Le seigneur de Méritein en Béarn avait plusieurs maisons fivatières de Soule selon le Censier. J.-M. Floristán Imízcoz cite (op. cit. p. 201-202) la formule en basque que ce cousin bascofone de la dame d'Urtubie ajoute en marge de la lettre qu'il lui écrit de Parentis-en-Born le 15 mars 1598 : *ene emastia* (sic) *escugubelletan pot eguiten derausçu bay eta nihaurec ere* « ma femme vous fait un baiser au dos des mains et moi-même aussi. »

(***) Les « piques » sont des armes de guerre. On en déduit assez clairement que la dame d'Urtubie joue le double jeu .

(****) Ce M. de Pangas était un Béarnais luthérien.

Lettre 20

Jauna : orandik ezin gaztiga niatzakoie (sic) *zure senioriari zer kantitate merkaduria denz, zeren orandik ezpaita adrezatu deusik behar den bezala. Paketa kompli dadinean behar den bezala, orduan ez tut faltatuko abisatzera. Inglesen berririk ezin gaztiga niatzakoio* (sic) *zure senioriari, gaztigatu diodan baino berri freskoagorik zeren berok ere ezpaitakie. Hirur egun oietan emen dadutzat irur angles* (sic) *festeiatzen zerbait jakin nabiz, baina ez takie diodan bezala deusik. Egun guztiez daude begira unzien ; orduan jakingo dugu berri segurik. Arroixelatik gizon bat etorri omen da eta omen dio ezin erregeren majestateari et* (sic) *Nantes errendatu zaiola, eta duk de Merkura preso berekin ereman duela. Aur da presentean nik gaztiga hal* (sic) *dezakedan guztia eta adien.*

(...)

« Monsieur,

Je ne puis encore informer votre seigneurie des quantités de marchandises qu'il y a, car on n'a encore rien organisé convenablement. Quand le paquet sera convenablement achevé, alors je ne manquerai pas de l'en aviser. Je ne puis donner à votre seigneurie de nouvelles de la part des Anglais, parce qu'il ne savent pas de nouvelles plus fraîches que celles dont je l'ai informée. Je tiens ici depuis trois jours trois Anglais à festoyer, en voulant savoir (d'eux) quelque chose, mais comme je le dis ils ne savent rien. On est tous les jours à guetter les bateaux ; alors (*) nous apprendrons des nouvelles sûres. Il paraît qu'un homme est arrivé de La Rochelle et il paraît qu'il dit que Nantes s'est rendue à sa majesté le roi, et qu'il a amené avec lui le duc de Mercœur prisonnier. Ceci est pour le présent tout ce dont je puis informer (votre seigneurie) et adieu. »

(*) C'est-à-dire quand les bateaux seront arrivés.

*

2. Sur le basque de la dame d'Urtubie.

Il ne s'agit en rien ici de l'orthographe et de l'écriture évoquées dans l'introduction, de peu d'intérêt pour apprécier les aspects principaux de la langue utilisée et de ses traits dialectaux. Mais qui était cette « dame d'Urtubie », que son correspondant le gouverneur général du Guipuscoa pour le roi d'Espagne Juan Velázquez résidant à Fontarabie, en faisant part à Madrid des informations reçues d'elle désigne souvent un peu cavalièrement par l'expression *la de Ortubia* « celle d'Urtubie » ? Les listes généalogiques de Garro qui sont au Musée Basque, établies sans doute après le mariage en 1570 de Jean seigneur de Garro de Mendionde avec Isabeau de

Domezain veuve de Jean de Montréal d'Urtubie seigneur de Saut (de Hasparren) et de Miots (de Villefranque), disent que les maîtres de la maison noble d'Urtubie d'Urrugne étaient des Gamboa d'Alzate, famille navarro-guipuscoane du parti de Ferdinand le catholique, depuis le mariage de Marie dame d'Urtubie et veuve (elle aussi déjà) de Jean de Montréal en 1464 avec Rodrigue de Gamboa d'Alzate. Un siècle plus tard Jean de Gamboa d'Alzate seigneur d'Urtubie avait épousé en 1574 Aimée de Montréal. C'est très probablement notre « dame d'Urtubie ». Elle était la fille de Jean de Montréal seigneur de Saut et de Miots et de cette même Isabeau de Domezain, qui, devenue veuve, avait épousé en secondes noces Jean de Garro en 1570. Le « fils » dont elle parle dans ses lettres est Tristan d'Alzate gentilhomme ordinaire de la chambre de Henri IV, commandant des troupes royales en Labourd, qui épouse le 22 avril 1598 la Bordelaise Catherine de Montagne, ou Montaigne. C'est l'année où la dame d'Urtubie arrête sa correspondance et où Bertrand d'Etchauz est nommé évêque de Bayonne.

Il se peut, et c'est même probable, que cette généalogie navarro-guipuscoane et labourdine explique la teneur dialectale très mélangée, quoique à dominante ibérique et guipuscoane nette, de la langue épistolaire de la dame d'Urtubie en 1597-1598. Elle explique aussi sans doute pourquoi elle est manifestement favorable au parti de la Ligue catholique pro-espagnole, alors même que son fils Tristan est dans les troupes royales et gentilhomme ordinaire de la chambre du roi. Malgré ses critiques moralisantes des nominations royales et le souhait du même ordre de voir la peste de Saint-Sébastien passer en France (lettre 12), elle ne manque jamais de désigner Henri IV avec la déférence due au souverain légitime. Jamais on ne lit sous sa plume le nom de « Vendôme »

(*vandoma* dans les textes) ni celui de « Béarnais » (*bearnes*) par lesquels les correspondants espagnols (cf. l'article cité de J.-M. Floristán Imízcoz, p. 184) s'efforçaient encore en 1598 de dénier à Henri IV ses titres légitimes de roi de Navarre (les rois d'Espagne en étaient les usurpateurs depuis Ferdinand le catholique et la fin de la guerre de Navarre en 1530) et même de roi de France.

Graphie mise à part, les traits du basque du XVI^e siècle qui se sont plus ou moins modifiés depuis lors, sont peu nombreux pour l'essentiel. C'est le cas de *ezin* pour introduire presque systématiquement les propositions complétives par « que » en français. Mais il y a aussi dans la lettre 19 la forme *ezēn* toujours en usage pour introduire les coordonnées à sens causatif correspondant en français à « car ». Lazarraga (1563) en dialecte alavo-biscayen emploie *ezē*, alors que Dechepare (1545) utilise dans le même sens la forme *ezī* et de même Oyhénart (1657). C'est là un exemple parmi beaucoup d'autres de l'extension analogique de la nasale finale dans les morphèmes grammaticaux en basque (de même *bana* à la lettre 11, nettement navarro-labourdin et toujours usuel, mais passé le plus souvent avec diphtongue et nasale analogique à *bainan*), au risque, chez Urtubie, de créer l'ambiguïté, en général levée par le contexte, avec *ezin* au sens de « impossible, impossibilité ». La formule *den bezenbatean* équivalente de « pour ce qui est de » est assez courante, très employée aussi par exemple chez Leizarrague (1571), et tenue aujourd'hui pour un archaïsme. L'emploi du sociatif pour le complément antéposé dans *oiekin artean* (9, 13) « entre ceux-là » a disparu au moins de la langue littéraire et commune au profit du plus logique génitif (*hoien artean*). A quelques détails près, la langue des lettres de la dame d'Urtubie, de

même que celle de la lettre de Luxe dans un contexte dialectal différent de bas-navarrais oriental mêlé de souletin, reste à peu de chose près parfaitement familière au lecteur actuel. On a signalé par l'habituel (sic) dans les textes des graphies ou formes irrégulières ou peu habituelles pouvant résulter parfois de lapsus calami.

Les traits dialectaux dominants, en phonétique dans la mesure, imparfaite, où l'écrit la restitue correctement, en morpho-syntaxe nominale et verbale, davantage peut-être en lexique, restent pourtant bien perceptibles, quoique partiellement et inégalement contradictoires, comme on le verra dans les exemples relevés au fil de la lecture. Ces traits opposent assez nettement, comme on peut s'y attendre, mais pas intégralement, la lettre de Luxe (1) à celles d'Urtubie (2 à 20).

N.B. Les chiffres renvoient au numéro des lettres.

2.a. Phonétique

L'absence de l'aspiration, initiale ou interne, est très caractéristique des dialectes hispaniques depuis la fin du Moyen Age. A *hainberze*, *halaber*, *hamasei*, *hamens* (c'est un emprunt roman des dialectes aquitains pour « au moins »), *hanitz*, *haur*, *heben*, *hil*, *duburian* de Luxe (1), répondent chez Urtubie, en particulier dans les démonstratifs en dérivation ou déclinaison : *ain*, *ala* (pour *hala* « ainsi » dérivé du démonstratif lointain *hura*), *alakorik*, *amabost*, *anbat*, *angoa*, *ara*, *argatik*, *aren*, *artan*, *arza*, *au*, *aur*, *emen* (dérivé du démonstratif proche *haur*), *ek*, *oiek*, *oietan*, *orien* (les trois formes précédentes donnent deux variantes dialectales, labourdine et navarraise, déclinées du démonstratif intermédiaire *hori*), *or*, *orreganik*, *orretako*, *unat*, *unetako* (2, en concurrence avec 12 *onetan*), *ura*. Il en va de même hors démonstratifs, *andiren* (sur *handi*), *arzer*,

azitzzen (dérivé de *hazi* « semence » qui donne le composé extrêmement répandu *azaro* pour « novembre »), *el*, *irur*, *obeto*, *obez*... Les exemples d'absence d'aspiration interne abondent aussi : *al* (pour *ahal*), *bear*, *biurturik*, *eginalik*, *geiago*, *len*, *lenbiziko*, *nai*, *neon*...

Mais l'aspiration est présente, et semble-t-il de plus en plus à mesure qu'on avance dans la correspondance, avec une sorte de pivot constitué par la lettre 15 où on en lit une concentration étonnante: à côté de *nai*, *lenbiziko*, *oiek*, on lit successivement *albargun*, *hamaborz*, *urthe*, *ebun*, *haren*, *doba*, *handik*, *han*, *hamabi*, *hamaborz*, *han*, *higi*, *haren*, *nihork*, *nahi*, *bilha*, *hark*, *nahi*. Un seul mot a constamment l'aspiration dans toutes les lettres où il paraît, c'est l'emprunt français « humble » dans les formules de politesse (3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 16, 18). Les lettres 2 à 11 n'en comportent aucune autre, à l'exception de *harz* (« ours ») dans la formule proverbiale de la lettre 3. On en lit ensuite un exemple à la lettre 12 *hanbat*, deux à la lettre 13 *lebenbiziko*, *ehizja*, mais aucune à la lettre 14. Puis, après la lettre 15 qui a *urthekoari* (prononciation typiquement navarro-labourdine et soulignée, bien que l'aspiration y soit purement analogique), trois exemples à la lettre 16 *astebartea*, *atzho*, *zorziheun*, tous parfaitement inhabituels et pour les deux derniers bizarres (comme le sont aussi des aspirations écrites dans les *Refranes* en biscayen publiés à Pampelune en 1596), trois encore dans la lettre 17 *nabiz*, *behar*, *hor*, deux dans les lettres 18 *hemen*, *horretarat*, 19 *hori*, *handitan*, et quatre dans le lettre 20 *behar*, *behar*, *hirur*, *hal* (pour *ahal*). Au moins pour ce qui est de l'aspiration, l'écrit de la dame d'Urtubie se « labourdinise » donc, fortement dans la lettre 15, plus modérément par la suite.

Parmi les autres traits phonétiques dialectaux, on constate l'emploi très abondant de la séquence

« nasale plus occlusive sourde » : alors que Luxe adapte intégralement à la phonétique basque le nom Gramont 1 *agaramundeko* avec *a-* initial comme dans les formes latinisées médiévales (*acrimontis* etc.), Urtubie écrit 2 *agramonteko* ou 15 (sans aucune adaptation de la forme française officielle) *gramonteko*. Ces séquences, comme attendu, sont à peu près constantes dans les emprunts romans, successivement de la lettre 2 à 19 : *jente*, *sentimentu*, *mobimenturik*, *konturik*, *kontu*, *sentu*, *sentitzen*, *abertimentu*, *amorantia*, *enpaxatu*, *abertimentu*, *ofrezimentu*, *puntu-an* ; rares dans les mots basques suffixés 17 *ementik*. Dans ces derniers la séquence à sonore est normale : 8 *orandik*, 10 *emengo*, 14 *emengua*, 15 *handik*, 17 *oraindik*, 18 *orandik*. En lexique d'emprunt, à côté des habituels 10 *espantaturik*, 13 *enpaxatu*, 20 *kantitate*, le vieux latinisme 12 *borondate* (< *voluntate*) est conservé en forme sans doute primitive, mais 13 *pensamendurik* fait figure d'exception sous la plume d'Urtubie. Après latérale dans 10 *elkarrekin* est une marque nettement hispanique, puisque la dame d'Urtubie n'utilise pas les formes proprement souletines (l'instrumental de démonstratif *har̥ʒaʒ* avec sifflante est une forme souletine, mais commune à Luxe et Urtubie comme elle l'était anciennement à Dechepare 1545, Oyhénart 1657 etc.).

Pas de sonorisation non plus après latérale dans 14 *Bordeltik* « de Bordeaux » (anciennement le suffixe s'ajoute directement à la consonne finale, de même dans *Paristik* : voir plus loin pour l'adlatif). Les initiales sourdes sont maintenues dans les emprunts 9 *pokala*, 13 *parkatu*, 17 *kutuna*, 19 *pakea*, toujours *tenpora*, alors que le navarro-labourdin les sonorise : *bokala* qui a fait le nom « Bokale » pour « (Le) Boucau », *barkatu*, *gutun*, *bake*, *denbora*. Dans les emprunts latino-romans le groupe consonantique « muta cum liquida » (consonne occlusive

suivie de liquide) tout à fait étranger au basque, comme il l'était aussi à l'ibère, est adapté par l'anaptyx chez Luxe (1 *agaramundeko*, *eskiribatuz*) mais non chez Urtubie : 2 *agramonteko*, 4 *eskiribatuz*, 16 *sekretu*, comme dans le mot pris tel quel à l'espagnol *ingles* (2, 10, 17 : plus surprenant dans la même lettre *Inklaterrako*) ou au français dans la lettre 20 qui a *angles* et *ingles*, où le navarro-labourdin en passe d'être oublié disait avec l'anaptyx de rigueur "angeles".

La répartition des formes de *orai* « maintenant, sur l'heure » ne varie pas seulement, comme l'on s'y attend entre dialectes hispaniques et aquitains traditionnels, par la présence ou l'absence de la nasale finale peut-être analogique d'inessif qui peut être entendue parfois avec un sens réel d'inessif « en ce moment même » (cette nasale pourrait avoir été en relation avec le terminatif *oraino* « jusqu'à présent » : 10 *orainokoaz* « pour ce qui est arrivé jusqu'à présent »), mais aussi par la présence ou non de la diphtongue née de l'épenthèse *-i-* devant nasale : avec nasale sans diphtongue on a successivement 2, 12 *oran* (la forme est alors très proche du latin *hora(m)* qui est vraisemblablement l'étymon), 8, 18 *orandik* ; avec diphtongue et nasale 12, 19 *orain*, 17 *oraindik* (*) ; sans nasale, à la mode proprement « aquitaine » et navarro-labourdine ici plus rare 6, 15 *orai*. Même chez Lazarraga (1563) qui a normalement *orain*, on trouve *oraigaino* à côté de *oraingaino*. La touche de navarro-guipuscoan apparaît aussi dans quelques palatalisations de nasale après voyelle palatale *-i-* (qu'on retrouve aussi en souletin) transcrites à la mode romane 15 *gaignera*, 16 *moung* (pour *muñ* qui procède de *muin* plutôt que d'une palatalisation purement hypocoristique peu adaptée à cette correspondance), la marque palatale étant absente dans la lettre 9 *ganerako*.

(*) Au plan phonologique on peut aussi se demander si la voyelle *-i-* n'est pas dans ce cas comme dans d'autres une

épenthèse extrêmement courante en basque devant nasale, celle-ci perdue en finale dans la forme courante *orai*.

L'emploi de *bertze* « autre » (dans la lettre de Luxe *bainberze*, *berze*) et de sa forme altérée *beste* déjà généralisée semble-t-il au XVI^e siècle dans les dialectes hispaniques occidentaux (exemple de Lazarraga vers 1563) illustre une des principales variations ou hésitations dialectales en phonétique sous la plume de la dame d'Urtubie. On lit ainsi : 3, 16, 18 *beste*, 7, 11 *bestirik*, 13 *bestiaz*, 14 *bestia*, mais aussi 11 *unenbertzerekin*, 19 *bertzerik* (l'affriquée comme telle n'est presque jamais notée au manuscrit). Même variation entre *bor(t)z* « cinq » et sa forme altérée selon le même procédé phonétique *bost* : 1 *amabost* « quinze », 15 *hamaborz*. Il est plus étonnant de voir Urtubie utiliser la suffixation restée seulement souletine en *-arzun* : 10 *konpaitarzun*, 12 *eritarzun*.

La fermeture vocalique dans les diphtongues entraînant monophthongaison s'est généralisée dans le parler et l'écrit qui l'imite, selon une habitude dont témoignent déjà des exemples médiévaux (1140 *er(r)egua* pour *erregea* « le roi ») : avec *-ea-* > *-ia-* 1 (Luxe) *merxediak*, *kunestablia*, *denian*, *tradizionian*, 10 *jentiak*, *zirenian*, 13 *bestiaz*, 14 *bestia*, 17 *erregiak*, avec *-oa-* > *-ua-* 1 *Franzia-knak*, *kampuan*, 4 *ordenariokuekin*, *kuidadnaz*, 4, 14 *juan*, 12 *zeguen*, 14 *emengua*. Chez Luxe 1 *zegei*, *urkagei* sont des souletinismes dans ces composés en emploi plus ou moins figuré du plus commun *gai* « matière (à) » (dans Lazarraga 1563 *zegaiti*).

2.b. Morphologie nominale et adverbiale

En déclinaison l'exemple de *batzu* « des, quelques-uns » pluriel morphologique de *bat* « un » illustre le caractère dialectal mêlé des lettres d'Urtubie : quoique le plus souvent le nominatif ou absolutif pluriel soit marqué

par *-ek* comme le font les seuls dialectes hispaniques (sujet d'intransitif dans 3 *mudatu espadire andiren batzuek*, 12 *batzuek pasatu dire*, 16 *batzuek sartu ziren*, objet de transitif dans 17 *batzuek Lapurdik emaiten diotzala*), il ne l'est pas à la manière des dialectes aquitains dans 5 *batzu etorri dire*. La construction typiquement hispanique de *bat* considéré comme vrai substantif et précédé du nom qu'il détermine au génitif apparaît une fois dans 14 *adiskideren batzuek*. Le pluriel en *-ok* est encore une marque hispanique, avec *ber* « même » 10, 20 *berok* sujet intransitif (absolutif) et sujet de transitif (actif), et *guzti* « tout » (*guzi* dans les dialectes aquitains) dans 10 *guztiok* en sujet de transitif, mais 2 *guztiak* en absolutif objet. La distribution n'ayant pas de signification syntaxique claire, il s'agit uniquement de variantes dialectales.

Le mot *errege* « roi » reste indéterminé à la manière des noms « propres » en déclinaison selon l'usage ancien général dans 1 (Luxe) *errege*, et chez Urtubie dans 5, 8 (*gure erregek* « notre roi » à l'actif), 9, 12, 14 (*Espainiako erregek*), 13, 15, 16, 17 (*erregeri* au datif indéterminé), mais reçoit la marque de détermination trois fois : dans 10 *erregeak* (est-ce dû au contexte de la phrase ? Henri IV a fait emprisonner l'espion « don Antonio »), 17 *erregiak* (même remarque : il a fait « couper » des têtes), 11 *Inglaterrako erregiak* (les Anglais alliés des Français vont assiéger Calais pris par les Espagnols). Autrement dit, il se pourrait bien que la détermination des noms du roi (des rois) soit plus qu'une marque dialectale, une signature mentale et politique. Du reste l'expression *erregeren majestatea* (littéralement « la majesté du roi », avec génitif d'indéterminé ; dans 15 *haren majestatea* « sa majesté » avec déterminant non réfléchi en démonstratif comme il se doit) pour nommer Henri IV apparaît dans les dernières lettres : 18, 19, 20. La cause

du roi d'Espagne est cette fois bien perdue en France, et, volontairement ou non, la langue de la dame d'Urtubie le laisse bien entendre.

La variation de caractère plus proprement dialectal touche d'autres faits de déclinaison. Ainsi l'adlatif en *-a* simple est utilisé dans les noms de lieux après consonne (il l'était encore en labourdin au XVIIIe siècle : *Uztaritz̃a*) sans voyelle d'épenthèse (de même à l'élatif *Paristik*) : 7 *Akiz̃a*, 15 *Bloisa* (de même au génitif locatif *Bloisko* et, sans assourdissement cette fois après sifflante, *Kalesgua*). Mais après voyelle la vibrante de liaison s'impose comme aujourd'hui, ainsi dans la lettre de Luxe avec *Baionara*, *Bordelera* comme *Bordeleko*, et finira pas se généraliser en navarro-labourdin. Urtubie écrit 7 *Baionara*, 12 *Arroxelara gainera* (avec double adlatif aujourd'hui inusité), et de même dans les noms communs, substantifs verbaux compris : *egitera*, *sokorrira*, *mintzatz̃era*, *ekustera*, *jakitera*... Dans les substantifs verbaux cet adlatif basque correspond selon le contexte aux prépositions françaises « à » (16 *aditz̃era* « à entendre ») ou « de » (1 *parte emaitera* « de faire part », 9 *gastigatz̃era* « d'informer »), et parfois à la préposition espagnole : *el dadila merxede egitera* « vienne me faire grâce » en français en construction directe aujourd'hui, mais dans l'équivalent espagnol avec une préposition « venga a hacermé merced », ce qui était possible aussi en ancien français. Les faits de dialectisme croisent ceux de l'histoire des langues. Urtubie utilise aussi l'adlatif avec occlusive finale *-(r)at* pratiquement généralisé aujourd'hui dans les dialectes aquitains au moins à l'oral : en forme contractée orale (réduction de *hunarat* plutôt que construction en *-at*) dans 11 *unat*, et « normale » dans 12 *partitz̃eko* (...) *korterat*, 15 *partitu* (...) *Bloisko alderat*, comme dans la même lettre 15 *Nantesen gainera doha* : ces deux exemples

semblent montrer qu'il n'y a pas de différence sémantique sensible entre les deux formes, mais plutôt, parfois, des choix de catactère euphonique.

L'expression *mila bider* employée deux fois (4, 16), en formule de remerciement à l'égard de sa « seigneurie » au sens de « mille fois », se lit chez les auteurs biscayens, guipuscoans et navarraïns, peu ailleurs, et est sans doute issue d'un adlatif de *bide* « chemin, voie, moyen » (on attendrait un instrumental *bidez* qui a pu s'altérer avec le temps ou par analogie), comme dans le verbe exprimant l'acte « presque accompli, qui a failli » : 2 *arzer ditnela* « qu'il a failli les prendre ». La lettre 10 (*semearaki*) donne exceptionnellement un sociatif sans nasale finale qui est un trait du souletin ancien et moderne, mais a été plus étendu (Dechepare 1545) avant le développement analogique des nasales finales (voir ci-dessus) ; ce n'est peut-être qu'un simple *lapsus calami* puisque la même lettre 11 contient la forme à nasale *unenberzerekin*.

Dans les déterminants possessifs (des personnels au génitif archaïque en *-re*) Luxe utilise *neure* (idem dans Lazarraga 1563, Axular 1643, Oyhénart 1657), à valeur d'intensif dans le contexte « mon propre » dans *neure duburian* (il est raisonnable de penser que ces formes en *-eure* quoique anciennes, et par réduction *ore* dans le souletin du XVIIIe siècle, sont issues de formes pleines à démonstratif *ni-haure(n)* encore utilisées dans la langue courante), tandis qu'Urtubie a toujours *nere* 2, 9, 11, 12, 13 etc. Dans la lettre 2 *nire* est manifestement un *lapsus calami* pour le datif *niri* à moi ». Il est assez surprenant qu'elle ignore, ou écarte pour raison de déférence stylistique à l'égard de sa « seigneurie », la forme simple ancienne générale partout attestée *ene* (bas-navarraïns 1545, alavo-biscayen 1563, labourdin 1570 etc.) et son datif *eni*. Lazarraga, qui a aussi comme Axular (1643 *neroni* au

datif) la forme *neronek* (*-onek* est une réduction du démonstratif proche *haurek*) doublement intensive, absente chez Urtubie, utilise la forme intensive de 3^{ème} personne, en emploi non réfléchi comme dans les dialectes aquitains modernes, *euren* «leur» : il est curieux de remarquer que «leur» étant issu du génitif latin *illorum* ce dernier est l'équivalent exact, morphologique et sémantique, du basque *euren*, moderne *haien*. Dans beaucoup de ces emplois de formes de possessifs dits «intensifs», il s'agit davantage et peut-être exclusivement, comme chez Urtubie, de niveau de langue et de style, comme dans le seul exemple de la lettre 16 *zeure seniorirari* (ailleurs toujours l'ordinaire *zure* «votre»), plutôt que d'expressivité et d'intensité, sans exclure les réalités dialectales qui s'y mêlent (l'usage moderne a généralisé dans les dialectes hispaniques les formes *nire*, *niri* reconstruites par analogie sur la 2^{ème} personne *hire*, *hiri*).

Dès les premiers textes basques longs du XVI^e siècle l'interrogatif *zein* «quel ? lequel ?» s'emploie comme relatif en équivalent, et très probablement en calque roman ou peut-être déjà latin, dans les relatives explicatives ou détachées par «qui, que, quoi, lequel», bien que le basque ait des moyens propres d'exprimer la relative détachée. Mais cet interrogatif ou relatif a subi en navarro-labourdin l'attraction du système interrogatif en *-o-* (*nor ? non ? nola ?*) pour aboutir à *zoin*, forme encore ignorée ou écartée par les textes littéraires classiques (1545, 1563, 1643, 1657), mais probablement en usage déjà dans la langue parlée. En effet Urtubie, qui n'ignore pas la forme régulière (11 *egun zein baita* «aujourd'hui, qui est»), lui préfère la forme analogique *zoin* 7, 10, 12, 16, 19, ou avec article pour «lequel» *zoina* 17, 19. Des calques semblables avec des interrogatifs basques sont employés en équivalent du pronom-adverbe «où» *non* 3, et

pour introduire une proposition comparative par « comme » avec l'interrogatif de manière *nola egingo baitut* « comme je le ferai », sans variation dialectale (en dialecte moderne *nun, nula*).

La suffixation adverbiale par *-ro* et *-to* est propre aux dialectes hispaniques (chez Lazarraga 1563 *galanto* « galamment » etc.) ; ailleurs, sauf *atzō* "hier", *gero* « après » qui ont pu être le modèle, on n'a que les formes adverbiales générales en *-la* et *-ki*. La dame d'Urtubie utilise ces formes hispaniques: 2, 9 *andiro*, 18 *ondo* (ailleurs *ongi* ou *ontsa*), 17, 18 *obeto*.

2.c. Morphologie verbale

Les lettres de la dame d'Urtubie témoignent, sauf erreurs ponctuelles, d'une parfaite maîtrise de la morphologie verbale et de la conjugaison basques, avec quelques traits dialectaux pourtant bien perceptibles, dont le plus évident est la place occupée, comme en labourdin côtier moderne, par les participes perfectifs en *-tu*, héritage de l'influence latine sur le basque, non seulement comme partout dans les verbes d'emprunts (chez Luxe *baratu*, *abisatu*, *xerkatu*, *eskiribatu*) comme *faltatu*, *partitu*, *deskubritu*, *mudatu*, *errezebitu* etc., et nombre d'autres verbes (*aurkitu*, *bidaldu*, *artu* etc.), mais aussi dans des verbes qui ont normalement un perfectif basque originel différent. Ainsi avec *izān* « été, être », radical et participe perfectif comme dans tous les verbes basques anciens en *-n*, apparaissent des formes en *-tu* qui tendent peut-être à souligner l'aspect perfectif : 16, 17 *izātu* (*izātu dena* « qui a été »), mais aussi le suffixe s'ajoutant au radical complet 2, 17 *izāndu* (en concurrence avec *izātu* dans la même lettre : *izāndu baliz* « s'il avait été ») ; de même avec *egon* « rester, demeurer » 10 *egotu* (*egotu zena* « celui qui resta ») mais 17 *egondu* (*egondu zena* même sens) ; fait plus rare, on lit une fois ce participe avec *uken*

« eu, avoir », mais employé au sens de « être, se trouver » 3 *uketu naiẓen* « où je me suis trouvé ». C'est la situation inversée d'un emploi très habituel surtout en labourdin de *iẓan* auxiliaire intransitif avec *uken* au sens de « avoir », dont Urtubie use couramment, ou bien avec les participes en *-tu* (voir ci-dessus), ou bien avec le radical-participe nu (8 *iẓan dudana* « que j'ai eu », 12, 14 *iẓan duela* « qu'il a eu »). Le participe imperfectif prend, au lieu de la forme courante *(h)azten* sur le radical *(h)az* et le nom verbal *haẓte* « nourrir », une forme inhabituelle et analogique sur le participe perfectif *(h)azî* (substantivé au sens de « semence ») dans 3 *azîẓen ẓirela* littéralement « qu'ils se nourrissaient » c'est-à-dire « qu'ils se préparaient ».

La dame d'Urtubie se sert, comme la langue courante devait encore le faire au XVI^e siècle suivant l'exemple de tous les auteurs, de la conjugaison parfois dite « volitive » ou « aoristique » et en fait « inaspective », avec le second auxiliaire et le radical verbal sans marque d'aspect. Ces formes exprimaient alors en particulier le passé simple ou « passé défini » ou « prétérit » du français et de l'espagnol (encore chez Oyhénart 1657 : *sar ẓiten* « elles entrèrent »). Luxe met le radical-participe avec le premier auxiliaire (1 *jin denian*) au lieu du second (*jin dadinean*) pour exprimer un futur « quand il viendra » et non comme d'habitude un accompli (« quand il est venu »). Urtubie ignore aussi le passé « aoristique » au profit du modèle qui a prévalu avec le premier auxiliaire et le participe perfectif: 3 *etorri ninẓan* « j'arrivai » et non *etor nendin*. Mais elle donne quelques présents avec l'auxiliaire second accompagné du radical verbal sans marque ni valeur perfective, aujourd'hui tenus pour des formes un peu archaïques ou du moins rares et de style littéraire : 14 *etor eẓpadadi* « s'il n'arrive pas », 18 *gaztîga badeẓa* « s'il

informe (exige) », 20 *kompili dadinean* « quand il sera achevé » (forme plus habituelle que celle de Luxe *jin denian*). Au sens modal « volitif », seul emploi resté bien vivant en langue moderne, ces formes sont fréquentes : 2 *gaztiga al detzakedana* « ce dont je peux l'informer », 2 *el dadila* « qu'il arrive », 5 *sar eztaadin* « qu'il n'entre pas », *asegura bedi* « qu'il s'assure », 7 *mana naza* « qu'il me commande », 8 *eman dezon* « qu'il le lui donne », 9 *deskubri dezaket* « je peux le découvrir », 10 *pensa beza* « qu'il pense », 15 *barka biezat* « qu'il me le pardonne » etc. Cette conjugaison seconde s'est pourtant altérée dans les dialectes hispaniques par l'abandon du radical verbal remplacé par le participe perfectif, ce qui se lit aussi sous la plume d'Urtubie : 16 *eduki* (et non *eduk*) *dezadala* « que je le tienne », *edeki* (et non *edek*) *dakidiola* « qu'on le lui coupe ».

Dans les autres formes conjuguées les faits sont principalement d'ordre phono-morphologique dans les verbes auxiliaires :

à l'intransitif *izan* emploi du présent à diphtongue *naiɜ* « je suis » (dans la lettre navarraise de 1415, au lieu de *niɜ* en bas-navarrais 1545 et souletin 1657 etc.) de première personne ; à la troisième personne du pluriel *dire*, avec une exception *dira* à la lettre 15 (le tout hérité d'un très probable et logique **dizade*) ; au datif 2 *zaita* est en concurrence avec *zaut* (deux fois dans la lettre 19) avec changement de la diphtongue par analogie au verbe transitif (quelques formes rares de ce changement sont déjà dans Dechepare 1545 et Oyhénart 1657) ;

très typique des dialectes ibériques, la forme à datif du radical transitif *-au-* (Luxe 1 *derauzūt*, *deraut* où on lit comme dans beaucoup d'autres textes anciens un radical à forme en principe factitive *-era(d)u-* : voir plus loin les séries II et III) réduite à *-i-* est employée au

présent (2 *baitit*, *didate*, 5, 9, 13 *diot*, 7 *diz̄u*, 8 *diola*, 14 *didaie* 17 *diotz̄ala*) comme au passé (18 *z̄idan*) ; la lettre 8 a un datif à l'intransitif de 3^e personne écrit *z̄agola* (littéralement « qu'il lui est ») qui pourrait faire penser au datif typique-ment navarro-souletin en *-ko-*, mais avec *g* pour *i* (yod) doit se lire *z̄aiola* (comme 12 *bagonara* pour *Baionara*) ;

les pluriels de 3^{ème} personne de transitif au présent utilisent l'ancêtre de la forme aujourd'hui souletine (*die* issu de *duie* : pour l'épenthèse vocalique voir plus loin) sans dentale de liaison entre le radical *du-* et le sujet pluriel *-e* 2, 7, 12,;14 etc. *due* : « ils l'ont » (et de même avec *jakin* « savoir, su » 10, 19, 20 *ez̄takie* « ils ne le savent pas »), au pluriel 12 *ditue* « ils les ont », 18 *ez̄tuenek* « ceux qui ne l'ont pas » ; dans la même lettre 18 l'emploi de la forme à dentale de liaison au relatif *dutena* « qu'ils ont », et au complétif 14 *dutela* « qu'ils l'ont » évite la confusion avec les formes de singulier *duena* « qu'il a » et *duela* « qu'il l'a » ;

le développement dialectal d'un « yod » d'épenthèse (Dechepare 1545 *nuyen* pour *nuen* d'où sont issues les formes orales dialectales à réduction vocalique *niin* etc. : dans la lettre de Luxe *duiela*, *dioite*) donne des formes comme 3 *baz̄ioiten*, 13 *z̄aitekeien*, 17 *dioie*, 18 *lukeiela* en labourdin moderne *baz̄ioten*, *z̄aitekeien*, *diote*, *lukeela* ; le redoublement vocalique sans épenthèse dans les formes à suffixe potentiel se lit dans Lazarraga 1563 *ninduqueela*, Oyhénart 1657 *ez̄tukeena*, mais avec l'épenthèse chez Dechepare 1545 *ez̄tuqueyela* : tout en témoignant du « polymorphisme » bien connu mais souvent plus apparent que réel de la langue basque, ces faits situent encore une fois la position à la fois dialectale et historique de la langue orale pratiquée par Urtubie dans son Labourd frontalier (comme Luxe entre Mixe et Soule).

Plus bizarres ou maladroites sont apparemment les formes de la lettre 20 *nitzakoie*, *niatzakoio* du second auxiliaire transitif **ežan* avec datif de troisième personne (« je le lui - à elle, à sa seigneurie - ai») qui semblerait exprimé par *-ke-* comme en souletin et bas-navarrais, et redoublé par le *-e* (qui doit être un *lapsus calami*) ou le *-o* final après « yod » : elles résultent en fait de la place du suffixe potentiel *-ke-* avant le datif chez des écrivains anciens (Oyhénart 1657 *dežakeio* : on attendrait ici de même avec sujet de 1^{ère} personne *nežakeio*).

Dans leur écriture Luxe et Urtubie font, conformément à la structure phonétique orale et à toute la tradition écrite ancienne avant le XVIII^e siècle, la liaison au radical conjugué des préfixes verbaux assertifs et subordonnants avec toutes leurs conséquences phonétiques (les coupures « à la moderne » pratiquées dans la version imprimée de J.-M. Floristán Imízcoz, op. cit., soulignent la logique absolue du système ancien) : 1 *baita*, 2 *ežtut* (*ežtout* au manuscrit), *baitit*, *ežtela*, 3 *badela*, *ežpadire*, 12 *baikenduen* etc. Le suffixe instrumental *-ž* s'ajoute encore au suffixe relatif du verbe sans voyelle intermédiaire (16 *duenž*, 20 *denž* moderne *duenezž*, *denezž*).

S'agissant encore de verbe au sens général, l'absence de véritable infinitif en basque dont tient lieu un nom ou substantif verbal déterminable, déclinable et suffixable à volonté a conduit, sous le poids du modèle latino-roman dont l'infinitif admet les mêmes fonctions d'actants que le verbe conjugué, mais pas de complément déterminatif (complément dit « de nom » ou génitif) sauf pour les infinitifs dits substantivés (« au dire des Anciens »), à diverses modifications du système, variables dans le temps et l'espace, et donc dans les formes de dialectalisation du basque. Le complément déterminatif du nom verbal basque a dû obéir partout anciennement à

la même règle que celui de tout substantif : le complément indéterminé est antéposé sans aucune marque de fonction (l'ensemble faisant donc une sorte de "mot composé"), tandis que le complément déterminé singulier ou pluriel reçoit la marque du génitif (en style littéraire ou poétique des postpositions du complément au génitif ne sont pas rares). La différence de construction selon que le complément est indéterminé ou déterminé n'eut sans doute aucune conséquence tant que le basque n'était confronté avec quelque intensité qu'à des langues du même type (ibère). Mais le poids de plus en plus contraignant du latin d'église et des langues romanes au cours du Moyen Age devait ouvrir la brèche et bousculer le système. On trouve encore des compléments déterminés au génitif du nom verbal dans quelques vieilles chansons biscayennes, mais l'alavobiscayen que Lazarraga écrit vers 1563 les ignore déjà (*berba oriek esaten, guri bizioke edetera...*). Dans les dialectes aquitains l'absence de génitif déterminé est très précoce mais exceptionnelle et peut être tenue pour une véritable licence poétique (1545, 1657). C'est seulement le XXe siècle sous l'influence des dialectes ibériques et de l'enseignement nouveau qui a développé le système latino-roman, en donnant au nom verbal basque le statut de l'infinitif latin chez les nouveaux locuteurs, ce qui peut mener à juxtaposer deux mots déterminés en *-a* normalement tous deux en fonction d'absolutif en basque. Mais nombre de locuteurs anciens qui ont échappé à cette influence conservent intégralement la construction ancienne.

Ce bref historique permet de situer la pratique qu'en a la dame d'Urtubie à la fin du XVIe siècle, qui met encore le complément déterminé au génitif (7 *eginbidearen egitera*, 9 *aren adrezatzera*, *guztien konfiskatzera*, 13 *present*

apeurraren bidaltzera, 16 *aren miratzera*, 17 *diruaren erreko-bratzera*, 19 *kompaniaren adreztatzia*, *kompanien egitea*) même avec l'intransitif (15 *majestatearen (...) joateak*). L'indéterminé reste juxtaposé sans marque : 5 *jakitera berri* (« savoir nouvelle » avec inversion de type roman), 7 *segurantzza* (le *-a* final est organique roman et non déterminant basque) (...) *gaztigatzera*, 10 *berri gaztigatzera*, 17 *kontu jakitera*, 19 *zenbait pika bidaltzeaz*. La question se complique avec *bat* « un », normalement indéterminé, mais qui offre, comme article, l'un des points d'ambiguïté inhérente à la structure : sans marque dans 8 *billet bat* (...) *pasatzeko*, mais au génitif 11 *asau andi baten emaiteko*.

2.d. Lexique

Le lexique général utilisé par le basque est constitué, à la différence de ce qui peut se nommer approximativement le lexique fondamental, par toutes sortes d'emprunts au latin et aux langues romanes voisines : le gascon, le castillan, le français. Aussi bien dans ce lexique d'emprunt que dans le lexique basque proprement dit, comme par certains traits de la phonétique et de la morphologie grammaticale, la langue des lettres d'Urtubie se caractérise par des marques incontestables d'influence hispanique, tout en restant, conformément peut-être aux origines et à la formation linguistique autant qu'à la position géographique frontalière de l'auteur, diversement et inégalement mêlée d'autres traits.

Il faut mettre évidemment à part d'abord les très nombreux emprunts latins aussi bien que romans communs à tout le domaine basque. Tels sont par exemple dans la lettre de Luxe, indépendamment des faits de phonétique dialectale: *batalla*, *baratu*, *kampuan*, *barbera*, *xerkatu*, *abisatu*, *suplikatu*, *prinzipal*, *kunseiller*, *urka*, *tradizionia*, *eskiribatu*, *kunsenta*. Mais elle doit spécifique-

ment au gascon béarnais voisin *hamens* « au moins », *kuntre* (ailleurs c'est l'étymon latin *kontra* « contre »), *mus* (réduction de « moussu » : « monsieur »). De l'étymon latin *denariu* (« denier, argent ») le souletin a fait *duburu* dans la lettre de Luxe, en face du commun *diru* chez Urtubie 17. Luxe et Urtubie se rencontrent pour deux emprunts castillans : en formule de politesse et d'allégeance, 1, 2 *merxede* « grâce », et 1, 4, 6 *kuidado* (16 *kuidade*) « attention, soin » ; l'emprunt employé par Oy-hénart (1657) est *koeinta*, et le mot basque *art(h)a*.

Les emprunts directs au castillan avec parfois quelques adaptations phonétiques, et naturellement plus spécifiques aux dialectes basques hispaniques sinon parfois exclusifs, sont nombreux chez Urtubie, successivement et sans citer tous les mots répétés : *senoria*, *kontentu* (donné aussi comme labourdin), *presunero*, *armada* (non au sens général « armée » mais « flotte, armée navale »), *proposito*, *seguro*, *mudanza*, *dino*, *errepuesta*, *asegura*, *mensajer*, *ingles*, *almiranta*, *deskalabratu*, *tribulazio*, *kortesano*, *falso*, *prieza*, *ondra* (l'adjectif espagnol pour *honor* « honneur » est *honrado* « honoré » : il est difficile de supposer qu'Urtubie ne connaissait pas le latinisme ancien *ohorè*), *marabiri* (adapté de l'espagnol *maravedi* : le nom de cette ancienne monnaie espagnole « maravédis » était d'usage en France au XVIe siècle), *apresta*, *klaro*, *ofrezitu*, *ofrezitzen*, *ofrezimendu*, *puxanza* (de *pujanza* : la chuintante castillane retenue par l'emprunt n'est passée à la « jota » qu'au XVIIe siècle), *eskutu*, *buelta*, *zierto*, *errekobrätzen*, *puntu*, *merkaduria*, *kompli*, *festeiatze* (espagnol « festejar »). L'emprunt *adrezatu* plutôt que de l'espagnol *adriزار* au sens de « redresser » doit procéder du béarnais *adressa* au sens de « former ». Et on doit aussi quelques mots (outre ceux des emprunts généraux) directement au français : *jendarma*, *enpaxatu*, *xanal*, *presiden*.

La suffixation en *-io* par élimination de la nasale « à la gasconne » (*administratiou, auditiou, inquisition* etc.) dans les mots d'origine latine en *-(t)ione* est une marque assez typiquement guipuscoane (le navarro-labourdin d'Axular 1643 et le biscayen ont *-iño*, les autres dialectes aquitains ayant conservé au moins depuis le XVI^e siècle la finale latine : 1545 *debozïone, defensionne, exekuzïone, punizi-one* etc.), et systématique chez Urtubie : *tradizïo, intenzïo, trublazïo, okasio, tribulazïo, obligazïo*. Le cas de *memorio(ric)* à la lettre 2 (lu *memoria* dans la version de J.-M. Satrustegui, op. cit.) relève d'une autre origine avec suffixation en *-io* analogique (*bozkarïo, laudorio* etc.) et courant encore en bas-navarrais (*eztu memoriorik* « il n'a pas de mémoire »).

En même temps que les traits de phonétique et morphologie indiqués ci-dessus, la langue d'Urtubie comporte aussi des éléments lexicaux non empruntés plus propres aux dialectes ibériques. On peut y inclure une suffixation lexicale (pour les formes adverbiales voir ci-dessus) comme *-ara* assez spécifique du domaine labourdin côtier et guipuscoan, dans *etorrara* « venue, arrivée » : il s'agit sans doute d'une composition avec le terme *ara/era* « manière » devenu simple suffixe avec changement sémantique, cette suffixation tendant à remplacer le nom verbal *-tze* dévolu au rang d'infinitif (voir ci-dessus), comme le fait la dame d'Urtubie qui ne met jamais *et(h)ortze*. Le diminutif *-txo* (écrit « à la castillane » dans 8 *biletacho*) avec chuintement affriqué relève du même domaine, quoique peu différencié phonétiquement du commun *-tto*.

Dans la série proprement lexicale on relève : *guzti* seul employé aussi dans le navarro-labourdin côtier d'Axular (1643), mais absent de Dechepare (1545) aussi bien que de Liçarrague (1571) et généralement des dialectes aquitains ; *bart* (dans les dialectes aquitains *barda* « hier

soir ») ; le verbe *esan* « dire, dit » (Dechepare 1545, Liçarague 1571, Axular 1643 ont toujours au même sens *erran*) ; 3 *(t)xindurri* avec affriquée initiale probable « à la castillane » (écrit *chindouriaz*) « fourmi » est la forme biscayenne et guipuscoane (ailleurs *inburri* qui semble d'après la toponymie la forme étymologique, et *xinh(a)-urri*) ; 12 *amandre* est selon Azkue navarrais, guipuscoan et biscayen mais au seul sens de « aïeule », alors qu'Urtubie le donne au sens très clair et littéral de « dame mère » (voir la lettre 12) ; *ifini* « placé » avec la spirante bilabiale tardive en basque (influence latino-romane) prend dans les dialectes aquitains la forme *ibeni*, *iphini* ; 13 *eranzute* (factitif de *en(t)zun* : littéralement « faire entendre ») « répondre » est présent dans les dialectes navarro-labourdins (1545, 1643) mais ils utilisaient surtout d'après les textes au même sens de « répondre » *i(n)hardeste* (1570, 1643, 1657) ignoré d'Urtubie ; *farraz* « en riant aux éclats » donné par Azkue comme haut-navarrais et guipuscoan l'est aussi par Lhande comme labourdin ; la prononciation de 17 *erraz* « facilement » quoique étendue au labourdin est surtout propre aujourd'hui aux dialectes hispaniques (ailleurs *errex*) mais ne l'était pas autrefois (1545, 1643).

Sans aller jusqu'à une analyse plus exhaustive et détaillée, la configuration linguistique et dialectale de la correspondance basque de la dame d'Urtubie apparaît au lecteur actuel incontestablement mêlée, comme l'était certainement le basque de son temps et surtout de sa région, et sans doute plus ou moins différemment de ce qu'il est aujourd'hui. Bien des exemples montrent dans le même texte, la même phrase, des termes différemment marqués : parmi d'autres exemples, la lettre 13 met côte à côte le castillan *kortesano* « courtisan » et le gascon *montanes* « montagnard ». Une dominante se dégage pour-

tant avec netteté, peut-être plus perceptible au lecteur actuel familier de ce qu'on nomme approximativement le navarro-labourdin, pour ne rien dire du souletin. C'est qu'en phonétique (dans la mesure où l'on en juge à partir de l'écrit), en morphologie, en lexique, de nombreux traits relèvent du domaine des dialectes hispaniques.

Quelle en est la part qui revient à la formation linguistique de la dame d'Urtubie et à ses origines familiales, quelle à l'état du labourdin « côtier » de son temps en étroit rapport, malgré les hostilités politiques de longue date (elles n'ont pratiquement pas cessé depuis la guerre d'annexion de la Navarre de 1512-1530), avec le Guipuscoa et la Navarre occidentale, quelle encore peut-être due au désir, conscient ou non, de plaire à la personnalité de son correspondant du Guipuscoa, « sa seigneurie » le gouverneur de la province pour le roi d'Espagne, complaisamment salué par son « humble servante », il n'est pas aisé d'en décider avec précision. De plus, comme la dame d'Urtubie joue forcément, malgré son penchant quelque peu « ligueur » pour le parti espagnol, un double jeu avec un fils qui est lui dans le parti « légitimiste » de Henri IV et y tient un certain rang de responsabilité, ses lettres ne peuvent pas ne pas le refléter. Est-ce que d'ailleurs ses renseignements étaient d'une réelle utilité et ressentis comme tels? Le principe même de l'espionnage est de « faire feu de tout bois », c'est-à-dire de ne rien négliger en matière d'informations sur l'adversaire ou l'ennemi. Mais elle a beau, dit-elle, (dans quelle mesure réelle?) se dévouer pour s'informer, prêter l'oreille à tout ce qui vient de la cour, citer des événements publics que tous devaient connaître au moins en même temps qu'elle, se moquer de la vantardise et de la cupidité bien connues du « gouverneur » Gramont, pester (« souhaiter la peste » à la France en la circons-

tance) sur l'immoralité royale, le lecteur d'aujourd'hui ne peut pas ne pas ressentir la minceur de ses informations, tout comme devait la ressentir le gouverneur à l'égard des lettres de « celle d'Urtubie ».

Il n'est pas sûr qu'il ne ressentait pas non plus, comme peut le faire le lecteur actuel, le changement que révèle la nature même du texte : la « labourdinisation » de l'écrit, avec l'acmé que constitue en la matière la lettre 15, et « labourdinisation » signifie aussi pour une part, dans le contexte politique et idéologique du temps, « francisation ». Parallèle ou homologue à la phonétique et à la graphie, l'évolution des expressions nommant Henri IV, de « notre roi » à « sa majesté le roi », reflète le changement des esprits qui accompagne le succès ou l'insuccès militaire et politique. Bref, bien plus que le renseignement ou l'information qu'elles veulent apporter sur les événements publics ou privés (les fiançailles de Gramont), et même ce qu'elles apprennent directement des rapports entre l'informatrice et son correspondant (échange de cadeaux, déférence affectée), les lettres de la dame d'Urtubie révèlent l'ambiguïté de sa position mentale et, au fil des événements, les modifications qu'elle subit.

*

II. Du XVIe au XVIIIe siècle: 1584, 1626 et 1757.

1. 1584: une lettre de Bertrand d'Etchauz.

Plusieurs fois publié et commenté (*), le seul texte basque connu qui soit resté du futur évêque de Bayonne puis archevêque de Tours Bertrand d'Etchauz (1556-1641) est une lettre qu'il écrit à l'un de ses frères le 8 novembre 1584 d'Oloron où, âgé de 26 ans, il est au service de l'évêque. C'est alors Claude Regin, personnage contesté selon P. Haristoy (**), et mauvais payeur, refusant de régler des services dus dont on ignore la nature exacte. Bertrand, qui serait le plus jeune des 6 frères et sœurs de la famille vicomtale dite "d'Etxauz" et anciennement "de Baïgorry" (***), l'écrit à son frère François alors valet de chambre de l'évêque de Dax vivant à Bordeaux, comme l'indique l'adresse en français ajoutée à la fin: "*A Monsieur mon frère François de Echaux, homme de chambre de Monseigneur Dacqs, à Bourdeaulx.*" Le destinataire de la lettre François était le 5ème des 6 frères et sœurs et l'auteur le 6ème. Le texte de la lettre est reproduit dans la version de L. Michelena qui précise qu'il n'a "pas suivi dans tous ses détails la ponctuation de Vinson" (op. cit. p. 155: "No hemos seguido en todos los detalles la puntuación de Vinson"). Le texte original n'avait pas de ponctuation.

(*) Cf. J. Vinson, *Revue de Linguistique et de Philologie Comparée* 17, Paris 1884. L. Michelena, *Textos arcaicos vascos*, I. Sarasola, *Contribución al estudio y edición de textos antiguos vascos*, Saint-Sébastien 1990 p. 154-156. *Autour de Bertrand d'Etchauz, Actes du colloque des 17 et 19 septembre 1999*, Bayonne 2000 p. 211-215.

(**) P. Haristoy, *Les Paroisses du Pays basque pendant la période révolutionnaire II*, Harriet, Bayonne 1982, p. 27-28.

(***) P. Haristoy, *Recherches historiques sur le Pays basque*, II, Bayonne-Paris 1884, Marseille 1977, p. 67-80.

"Ene anaie iauna,

Hunequilla hirur garrena diqueci ezcribatu darauçudala. Batez ere arroposturic ezticit vqhen, çoñez pena baitut, çure berri hunen yaquyn gabiaz, baieta halaber aytaren eta amarenèz. Heven abal beçala nuçu: hortic yalguiz geroz, çamariac penxarasiten dirauçtazu, nitien arropa guciac bigatu baititut, eta enici pagatu nahi. Conchit galdeguin deracoçut eta erran dirauðaçu conchit de gascon nahi dudanez, hura emanen daraudala. Berçe çerbicariec oroc uci dicie eta batre ezlici pagatu nahi vqven. Seguraçen citut eci guiçon terrible bat dela. Guthun haur daramena ebeço cerbiçari bat duçu. Othoi egiten darauçut çure berri hunen et ayta amenez ezcribaciaz, çoin baita gauça desiraçen dudana. Lebiaz ezçaraçut ezcribacen luçazago; fin egiten dicit presenteco huneçaz, Yeinquari otoy egiten daracodala çaducen osoric eta alegeraric bere gra(cia) sainduyan, eta ni ere halaber çurian.

Adio. De S. Pierre de Oloron. noben. 8 garrenian, hurtez 1584.

Çure anaye leala eta hun desiraçen dudana eta cerbuçu egitera obedien datena ni nuqueçu.

Beltran de Echaux

Ene escusac, othoy, aytari eta amari ygor yçaçu, ahalic eta hobequiena.

(...)"

Traduction et commentaire.

"Monsieur mon frère,

Avec celle-ci ce doit être la troisième que je vous ai écrite. Je n'ai eu de réponse d'aucune, ce dont je suis en peine et de ne pas savoir de vos bonnes nouvelles, et aussi de même de celles de nos père et mère. Je vis ici comme je peux: car depuis que je suis sorti de là, le

cheval m'y fait penser, j'ai usé tous les vêtements que j'avais, et il ne veut pas me payer. Je lui ai demandé mon congé, et il m'a dit si je veux un "congé de Gascon", qu'il me le donnera. Tous ses autres serviteurs l'ont abandonné et il n'a pas du tout voulu les payer. Je vous assure que c'est un homme terrible. Celui qui emporte cette lettre est un serviteur de la maison. Je vous prie de m'écrire vos bonnes nouvelles et celles de nos père et mère, qui est la chose que je désire. Etant pressé je ne vous écris pas plus longuement, je mets fin à cette présente, priant Dieu qu'il vous tienne en bonne santé et joyeux dans sa sainte grâce, et moi de même dans la vôtre.

Adieu. De St. Pierre d'Oloron, le 8ème de novembre, en l'an 1584.

C'est moi qui serai votre frère loyal et qui vous désire du bien et qui sera obéissant à rendre service.

Bertrand de Echaux

Adressez mes excuses, je vous prie, à mon père et à ma mère, du mieux possible.

(...)"

La première remarque qui s'impose pour la langue, très soignée et régulière dans un style et des formes pris à l'oral quotidien, est sur le vousoiement constant et la déférence qui marque le texte dès le début avec la formule "Monsieur mon frère". Ce n'est pas seulement parce que l'auteur parle à un frère plus âgé, mais aussi en référence au rang social de la famille vicomtale, puisque le tutoiement entre frères et sœurs d'une même famille ou camarades de même âge a été constant, comme on le verra justement dans le message suivant. La forme *anaie* pour le plus courant et ancien *anaia* (1000 *annaia*, 1141 *anaia* etc.) de la même lettre "frère pour le frère" signale une particularité locale relevée encore dans les diction-

naires classiques (Azkue, Lhande) comme bas-navarraise et souletine mais aussi biscayenne et roncalaise. Elle est aussi bien chez Dechepare (1545) que Leizarrague (1570) mais pas Axular (1643) qui dédia son livre aux mânes de l'ancien évêque bayonnais qu'il avait bien connu, mais semble sortie de l'usage au moins en domaine aquitain. A la même déférence du puîné à l'aîné se rapporte la formule finale où le futur archevêque et premier aumônier du roi se dit avec insistance ("c'est moi qui serai") non seulement "frère loyal" mais "obéissant" pour rendre les services attendus.

Du style familial sinon familier relèvent nettement les verbes conjugués à la forme allocutive exprimant la personne à qui l'on s'adresse, en dehors et en plus des actants du verbe (sujet, objet, bénéficiaire) que le verbe conjugué basque exprime aussi toujours. L'allocutif se pratique avant tout dans le tutoiement (masculin et féminin distincts en basque), qui était le mode basque primitif comme en latin, avant l'intrusion du modèle roman du voussoiement de déférence dès les premiers textes médiévaux. L'allocutif voussoyé apparaît tout au long de la lettre en verbe plein ou auxiliaire: *diqueci* "il doit être (à vous)" en mode potentiel (infixe *-ke-*) la personne allocutive "vous" étant parfois sous la forme *-zi* au lieu de *-zu*, ce qui est un signe dialectal et local nettement cizain: *ezticit* "je ne l'ai pas (à vous)"; *nuçu* "je suis (à vous)"; *dirauztazu* "il me les a (à vous)"; *enici* "il ne m'a pas (à vous)"; *diracoçut* "je le lui ai (à vous)"; *dirandaçu* "il m'a (à vous)"; *dicie* "ils l'ont (à vous)"; *eztici* "il ne l'a pas (à vous)"; *duçu* "il est (à vous)"; *dicit* "je l'ai (à vous)".

Les affixes datifs *-o-* de complément bénéficiaire ou second de 3e personne du singulier "à lui" sont en *-ke-* à la mode bas-navarraise et souletine: *diracoçut* et *daracodala* "que je lui ai". Le futur potentiel au dernier

mot avant signature *nuqueçu* est littéralement "vous m'aurez" dans le même mode potentiel en *-ke-* mais ici à valeur de futur, conservé seulement en souletin moderne mais anciennement plus étendu: "je serai (à vous)". La forme conjonctive *çaducen* "qu'il vous tienne" qui devrait conjuguer *eduk* "tenir" (donc *zadukan*) utilise au même sens le radical inusité comme tel **edun* qui fait le verbe et auxiliaire transitif "avoir", mettant ainsi à jour la variation de sens et d'emploi entre le français "tenir" et l'espagnol de même étymologie évidente "tener" pour "avoir", sauf si le *-c-* de *çaducen* devait être lu exceptionnellement comme occlusive *-k-* donc *zaduken* qui serait régulier sur *eduk* et pas exclu en vieille écriture.

Le verbe "avoir" radical conjugué **edun* prend souvent dans les textes anciens (voir plus loin les exemples labourdins) une forme *eradun* qui est normalement factitive, mais dont on ne perçoit en rien le sens précis: *darauçudala*, *dirauçtazu*, *diracoçut*, *darauçut*, *eçteraçut*, *daracodala*, seraient aujourd'hui en bas-navarrais local et en forme pleine *dautzütala* "que je vous ai", *dauçtazu*, "il me les a (à vous)", *daukoçut* "je le lui ai (à vous)", *dautzüt* "je vous ai", *eçtantzüt* "je ne vous ai pas", *daukotala* "que je le lui ai". Quelle qu'ait été leur valeur de sens réelle, ces formes contribuent à donner au texte une certaine ampleur que n'auraient pas les formes locales actuelles. La formule *zaduçen* (ou *zaduken*) *osorik* est évidemment "qu'il vous tienne en bonne santé", le mot *oso* "entier" ayant donné les dérivés basques pour "santé": *osasun* et *osagarri*.

Phonétiquement *hun* porte l'aspiration orale généralisée (1545) dans le basque régional pour le commun *on* "bon" avec fermeture *-o-* > *-u-* devant nasale comme en souletin et parfois bas-navarrais oriental. Pour *hemen* "ici" Etchauz met encore la forme orientale navarro-souletine

heben comme Dechepare le Cizain (1545). La prothèse *a-* dans *arreposturik* "de réponse" pour le bas-navarrais commun ailleurs *errepostu* (mot d'emprunt courant absent des grands dictionnaires classiques) est aussi de type oriental et spécifique du gascon béarnais et par là du souletin. Les formes diphtonguées sont réduites comme dans l'expression orale courante, ainsi successivement *gabiaz* pour *gabeaz*, *nitien* pour *nituen* après une étape *nituyen* à *yod* intervocalique comme dans *sainduyan* pour *sainduan* (oral actuel *saindian*), *çurian* pour *zurean*, *ezcribaciaz* pour *-batzeaz*, *yeinquari* pour *-coari*. Bref l'épistolier écrit le basque courant tel qu'il le parle même si c'est avec un soin évident. Comme la plupart des écrivains et surtout des traducteurs anciens, il emploie l'interrogatif *zoin*, forme analogique orale et régionale issue de *zein* "quel?" (chez Dechepare 1545 ou Axular 1643) pour le relatif "qui, lequel" avec palatalisation de nasale après *-i-* qui est un signe aussi souletin et oriental: *çoñez* "de quoi". Cet emploi de *zoin* fait même supposer qu'il écrit en basque à partir du français qu'il parlait du reste assez mal au dire des contemporains (*).

(*) Au volume I de ses *Historiettes* et à propos de la fameuse duchesse de Chevreuse en conflit avec le cardinal de Richelieu qui l'exila, et qu'on retrouve dans le message suivant, Tallemant de Réaux protestant et apparenté au compagnon de Henri IV Jean d'Harambure de Lantabat dit "Le Borgne" également protestant, dresse un portrait de Bertrand d'Etchauz qui aida la duchesse à passer en Espagne: "Enfin elle en fit tant que M. le Cardinal l'envoya à Tours, où le vieux archevêque, Bertrand de Chauz, devint amoureux d'elle. Ce bonhomme disoit toujours *ainsin comme cela*. Il aimoit fort le jeu. Son anagramme estoit *chaut brelandier* (...) Il avoit près de quatre-vingts ans. Il dit quand elle fut partie, car il parloit fort mal: "Voilà où elle *s'assisa* en me disant adieu, et où elle dit quatre paroles qui *m'assommarent*." On trouva après sa mort dans ses papiers un billet deschiré de Mme de Chevreuse, de vingt-

cinq mille livres qu'il luy avoit prestées. Ce bonhomme pensa estre cardinal; mais le cardinal de Richelieu l'empescha. Il disoit: "Si le Roy eust esté en faveur, j'estois cardinal" (...). *Historiettes* I, p. 160-161, Bibliothèque de la Pléiade, Paris 1960.

Quant aux marques dialectales, à la fois cizaines et orientales (de Mixe-Ostabarès et Soule), dans l'ignorance où l'on est du parler en pays de Baïgorry à cette époque, elles peuvent s'expliquer d'abord par la situation d'Etxauz à Oloron, où il doit être entouré de Souletins puisque la Soule anciennement de l'évêché de Dax a été rattachée à Oloron à partir du XIIe siècle. Elles doivent sûrement aussi quelque chose au milieu familial d'enfance. Son père le vicomte Antonin, dont Axular fait l'éloge comme opposant catholique au protestantisme royal de Jeanne d'Albret après 1560, avait épousé vers 1550 Catherine de Saint-Esteben fille d'Adrienne d'Aphate de Buçunaritz, mère et grand-mère de Bertrand, et son frère aîné Jean le futur vicomte Jeanne d'Aguerre de Bustince (château détruit près de l'église du lieu, représenté encore au XIXe siècle avec ses échauguettes) sa belle-sœur: maisons et familles cizaines donc.

La signature du futur évêque "Beltran de Echaux" donne le prénom en forme locale alors usuelle "à l'espagnole", comme le surnom historique fameux "*la beltraneja*" de Jeanne de Castille fille de Henri IV roi de Castille qu'on supposait être en réalité celle du favori du roi "Beltran de la Cueva", et le nom patronymique "Echaux" diversement transformé par les contemporains français comme Tallemant (voir ci-dessus). La lettre -x représente une sifflante affriquée, ici dorso-alvéolaire pour l'articulation -tʃ (voir la lettre suivante), pour "Echautz" en français, alors que dans *penxaraciten* pour l'actuel *pentzarazten* construit sur le radical verbal du factitif -araz

au lieu du participe *-arazi* du texte, le même signe pourrait être pour l'affriquée apico-alvéolaire basque *-ts-*, du moins en prononciation actuelle de ce mot d'emprunt "penser". Localement on prononce toujours le nom du château oralement "Etxauzia" pour "Etxauzea" avec affriquée palatalisée *-tx-* en français *-tch-*: mais ce même phonème affriqué en espagnol s'écrit *-ch-*, comme dans les textes médiévaux en navarro-castillan. Le nom de la "salle" ou maison noble, dérivé du nom *etxe* "maison", est écrit *Lassale dechautz* en 1366 et 1412 ce qui suppose anciennement deux affriquées, "Etchaoutz" en graphie française actuelle, dont la dernière, sans doute par effet de dissimilation et contrairement à l'habitude en finale de mot, est passée à fricative.

Le titre primitif créé au début du XI^e siècle était "vicomte de Baïgorry", vicomté dotée de nombreux fiva-tiers dans toutes les anciennes paroisses de la vallée (Irouléguy et Sorhoeta, Anhaux, Lasse, Ascarat) et les anciens quartiers de Baïgorry même: Urdos, Leispars, Haritzeta ou St-Etienne, Occos et Guermiette, sauf Oticoren qui était au seigneur d'Ahaxe au XIV^e siècle peut-être à la suite de quelque accord ou alliance. Ce titre rappelé par Tallemant (op. cit. p. 848) avait fini pas être remplacé par le nom de la maison seigneuriale, alors que le vicomte de Baïgorry "*vicecomitis de Begur*" est cité avec ses "servants" dans l'enquête de 1249 sur la guerre de Gascogne menée par Thibaud I^{er} pour rétablir ses droits de roi de Navarre sur la l'ensemble de la Basse-Navarre, contestés par le sénéchal de Gascogne pour le roi d'Angleterre et duc d'Aquitaine (*Lapurdum I* Bayonne 1987 p. 187 et 189), et encore sur le mode satirique dans le Proverbe basque n° 65 d'Oyhénart (1657): *Baigorrico Biscondea,/ Beldurrac diacarquec abalguea* "Vicomte de Baïgorry, la peur t'apportera la honte", où l'auteur dans sa

propre traduction qu'il nomme "Interpretation" omet, par quelque souci de déférence sans doute, le nom du pays: "*Vicomte, c'est la peur qui produit la honte*".

2. 1626. Message de "Martin de Seinich" à son frère "Joannes".

Ce bref message est rapporté et analysé dans le même recueil des "textes archaïques basques" à la suite de la lettre précédente: L. Michelena, *Textos arcaicos vascos*, I. Sarasola, *Contribución al estudio y edición de textos antiguos vascos*, Saint-Sébastien 1990 p. 156-158. Issu des "billets en langue basque" du procès Chalais publiés par La Borde en 1781, ensuite par Vinson et en 1927 par Daranatz (*ibid.* p. 157) (*), il est de la même année 1626 où Henry de Talleyrand-Périgord comte de Chalais, maître de la garde-robe à la cour de Louis XIII, âgé de 26 ans fut décapité à Nantes le 19 août pour conspiration contre Richelieu qu'il avait projeté de faire assassiner (***) et crime de lèse-majesté. "Joannes" le correspondant et frère de "Martin de Seinich" l'auteur du billet était selon les faits rapportés par L. Michelena (*ibid.*) au service de la mère du comte, Jeanne-Françoise de Lasseran-Massencome. Quant à la duchesse de Chevreuse remariée avec le duc après avoir été la femme du Connétable de Luynes, elle avait une liaison avec Chalais évoquée dans la lettre par la "chaussette de soie" qui enveloppe la lettre du comte et dut s'enfuir en Lorraine après la découverte du complot et l'arrestation de Chalais le 8 juillet.

(*) L. Michelena a estimé (texte traduit) qu'il "ne valait pas la peine de reproduire la plus longue des notes" vu "l'état lamentable" des copies successives (*ibid.*).

(**) Tallemant des Réaux, *op. cit.* p. 534-535 et p. 1162

Les personnages nommés successivement dans le message sont: *Anaya* "mon frère" de son prénom "Joannes" le frère de Martin auteur du billet et chambrier du comte; *jaunac* répété au cas ergatif (sujet de transitif) "monsieur" le comte de Chalais; *andreary* "à la dame" expliqué par le nom qui suit *andre Orq̄baxa* mot dont L. Michelena donne la prononciation réelle dans la graphie actuelle "orkhatza" (ibid.) littéralement "dame chevreuil" sur *orkatz̄* nom ancien du "chevreuil" (dit aujourd'hui *basabuntz̄a*), nommant évidemment Mme de Chevreuse. *Pierres haren senbararena* "Pierre celui de son mari" est problématique, d'abord parce que le duc de Chevreuse était de son nom "Claude de Lorraine, prince de Joinville puis Duc de Chevreuse" (Talleyrand des Réaux op. cit. p. 845), ensuite par l'objet inexprimé auquel se rapporte le génitif *haren senbarrarena* "celui de son mari", le possessif non réfléchi par démonstratif *haren* (le réfléchi serait *bere* "son propre") renvoyant clairement à la duchesse: s'agit-il bien du nom ou surnom? En revanche "*gueure andrea*" et plus loin à l'ergatif *gure andreac* littéralement "notre dame" désigne Jeanne-Françoise de Lasseran mère de Chalais, le possessif "notre" référant selon l'usage à l'ensemble de la maisonnée serviteurs inclus. Pour le nom de l'épistolier et serviteur des Chalais à quelque titre le nom rapporté "Martin de Seinich", L. Michelena se demande si ce serait pour "Etchenique" (ibid.). Comme il est censé être de "Saint-Pée" d'après les commentateurs, on doit noter qu'il n'y a pas "Etxenika" parmi les maisons les plus anciennement connues du Labourd ailleurs qu'à Espellette en 1597 *Echenique* et à Ustaritz en 1568 *chenique* dont la forme à aphérèse vocalique est tout de même proche du nom de 1626.

"Anaya,

Igorico darauat goutumbat, jaunac eman bantaraut galcerdy cetazco baten barnean, eta eman behar dioc jaunac maite duen andreary. Adicen espalimbadu, andre Orqhaxa duc, edo Pierres haren senhararena duc. Gueure andrea partixen den egunean edo ondoan eman behar dioc eta erran dioc gure andreac egorten diola, eta badela serbait barnean othoy nihorc estesala iqus."

"Mon frère,

Je t'enverrai une lettre, que monsieur m'a donnée dans un bas de soie, et tu dois la donner à la dame qu'aime monsieur. Si tu ne comprends pas, c'est dame Chevreuil, ou c'est Pierre celui de son mari. Le jour où partira notre dame ou après tu dois la lui donner et lui dire que c'est notre dame qui la lui envoie, et qu'il y a quelque chose dedans, que personne, je te prie, ne le voie. "

L Michelena propose deux modifications grammaticales tout à fait logiques: pour le verbe *adixen espalimbadu* "s'il/elle ne l'entend pas" pour "comprend pas", l'addition du suffixe *-c* pour *-k* qui vaut le sujet masculin de transitif "tu" à l'auxiliaire transitif *expalinbaduk* (graphie normalisée) "si tu ne l'entends pas", et sans cette addition on comprendrait: "si elle ne l'entend pas" renvoyant à la mère de Chalais destinataire de la lettre, et impliquant le fait qu'elle ignore la liaison de son fils. Il ajoute aussi le suffixe de futur à *erran(en) dioc* "tu lui diras", ou pourtant il suffirait de supprimer le second *dioc* peut-être ajouté par automatisme et alors inutile dans la séquence *eman behar dioc eta erran* "tu dois la lui donner et (lui) dire", ce "lui" datif étant probablement la cause de la répétition de l'auxiliaire au datif.

La comparaison avec la lettre d'Etchauz montre à la fois des ressemblances et des différences. Sans s'attarder sur les graphies de type français conservées irrégulièrement (*goutumbat* avec *-ou-* français et *-u-* basque, régulièrement *guthun* chez Etchauz, *gueure* pour *genre*, *iqus* pour *ikus*, les consonnes sifflantes de *serbait*, *estesala* ...), on remarque ici selon la coutume générale navarro-labourdine et au delà, *anaia* qui vaut "mon frère" avec la même omission normale en basque du possessif que dans la lettre précédente. Mais les frères se tutoient, que le tutoiement s'exprime en fonction de sujet verbal comme dans *eman behar dioc* "tu dois la lui donner"; en fonction de datif ou complément bénéficiaire dans *igorrico darauat* "je te l'enverrai" où le masculin est normalement inexprimé autrement que par le *-a-* de liaison, alors que le suffixe-infixe *-n-* de féminin s'exprime et ferait *daraunat*, ou au sens allocutif dans *andre Orqbaxa duc* "c'est (à toi) la dame Chevreuil", et *senbarrarena duc* "c'est (à toi) celui du mari".

On a le même auxiliaire transitif **era(d)un* que chez Etxauz dans *darauat*, *baytaraut*, mais les datifs *dioc* répétés "tu lui as", *diola* "qu'elle la lui a" sont labourdins en *-o-* et non en *-ko-* comme *diracoçut* bas-navarrais de la lettre précédente. La forme du pronom indéfini *niborc* à l'ergatif "personne" est aussi de type labourdin comme toute la série en *ni-* (*niboiz*, *nihon*, *nibola* ...) au lieu de *ne-*, le tout étant issu de négatifs en *e-* réduit de *eɣ* dans *ehor*, *ehoiɣ* etc. qu'on lit encore chez Oyhénart (1657) avec prothèse *n-* analogique aux négatifs romans. Les consonnes aspirées des dialectes aquitains sont présentes dans *orqbaxa*, *senbar-*, *othoy* mais pas dans *goutumbat* (*) contrairement à *guthun* de la lettre précédente. Selon l'usage oral ou par besoin de briéveté peut-être le scripteur ignore la construction des relatives détachées par *zoin*, et utilise le verbe préfixé en *bait-* dans *jaunac eman bayteraut* "que

monsieur m'a donnée", sans la valeur causative du préfixe dans la phrase d'Etxauz sur ses habits usés. Le participe *egorten* "envoyant" a une variante *e-* de la voyelle initiale du premier mot *igorico* qu'on retrouvera dans une des lettres labourdines suivantes, donc assez usuelle, et subit peut-être l'attraction du suffixe de nom verbal ancien *-te* (actuel *-tze* dans ce mot et bien d'autres). La vibrante intervocalique forte *-rr-* correcte dans *erran* est fautive dans *igorico* pour *igorriko*, *senbara-* pour *senbarra-*. On doit sans doute une part de ces inconséquences à la rapidité de la rédaction improvisée plus qu'au manque d'usage de l'écrit, puisque la langue dans son ensemble est de très bonne tenue. On peut se demander si *gueure* est bien la forme emphatique assez inattendue pour *geure* ou une maladresse d'écriture de *gure* "notre" qui se lit plus loin pour la même "patronne" des serviteurs, la mère de Chalais. L'emploi du radical verbal avec second auxiliaire *nibork eztezala ikus* "que personne ne la voie" est de très bon usage.

(*) Dans l'écriture basque ancienne le mot *bat* "un /une" numéral utilisé en article indéfini comme en langue romane reste souvent et très logiquement lié au mot précédent qu'il détermine, comme l'est nécessairement toujours au cas absolutif le suffixe nominal *-a* en basque article défini "le/la" entraînant ici *-m-* devant *-b-* comme en graphie romane. Dans les lettres d'Urtubie n° 3, 5 etc. on avait *kutum* sans la sonorisation basque de l'initiale pour ce mot pris au roman "coutoun" (le même que le français "coton").

Après ce billet L. Michelena cite encore trois formules des mêmes dossiers Chalais:

1° La première est bilingue: "vous avez parlé à *Orquaxary*" qui est pléonastique puisque chaque langue exprime à sa façon le bénéficiaire, par la préposition "à" en français et le datif *-ri* en basque "vous avez parlé à à

Chevreuse", type d'erreur bilingue qu'on trouve déjà dans les citations médiévales de basque et latin.

2° La seconde note forme une phrase complète en basque, ainsi reproduite dans l'ouvrage cité (ibid. p. 158): *Eroc jaunari estuela beldur, /h/aren gauçac ongui direla alafede, eta ni seculan haren bereterra naicella*. Avec la même erreur de vibrante dans *eroc* pour *errok* impératif "dis-le lui" et le même datif de 3e personne en *-o-*, l'auteur semble identique à celui du premier billet vu ci-dessus, et la traduction aisée: "Dis à Monsieur qu'il n'ait pas peur, que ses affaires vont bien par ma foi, et que moi je suis pour toujours son serviteur".

L'événement, l'exécution de Chalais, contredira la teneur de ce mot d'encouragement bien souligné par l'hispanisme courant *alafede* réduit dans l'usage à *alafe*, traduit "par ma foi" mais qui vaut plutôt "je le jure" ou "je l'assure". La formule *estuela beldur* est exactement "qu'il n'ait pas peur" comme en français, quoique le basque dise plutôt aujourd'hui en employant *beldur* "peur" comme un radical verbal ce qui est tout à fait dans l'ordre des choses en basque, *eztadila beldur* avec l'auxiliaire second intransitif **edin* "être", donc littéralement "qu'il ne soit pas apeuré". Le possessif non réfléchi "son" est dit deux fois par le démonstratif *haren* comme dans le billet précédent et non par le réfléchi *bere* (correct dans la lettre d'Etchauz) qu'on met partout aujourd'hui par pur calque roman. Un peu surprenant est le mot *bereterra* qui doit valoir "le serviteur" plutôt que "le valet", mais étymologiquement "le prêtre" est évidemment exclu, et dans l'usage d'église aujourd'hui "l'enfant de chœur" de même, ce qui veut dire que le mot a beaucoup changé de sens. Le latinisme *seculan* "pour toujours" ou "à jamais" est à l'inessif, alors que la forme courante au même sens *sekulakotz* prend le suffixe complexe des su-

bordonnées de cause valant "parce que", et l'inessif *sekulan* signifie "jamais".

3° Le troisième segment bilingue aussi porte selon la transcription donnée (op. cit. ibid.): "J'enverrai ce garçon, *esquaquyo galaat dienson*". Les trois mots basques prêtent à discussion. Le premier *esquaquyo* pour *eskakio* est compris par Michelena comme *eska akio* impératif d'auxiliaire intransitif à l'ancienne documenté chez Pouvreau et datif en *-kio* "demande lui", ce qui est impossible avec "demander" verbe transitif, sauf s'il faut le prendre au sens général "solliciter, prier" suivi d'une proposition finale "pour que ...". Le troisième *dienson* verbe en forme conjonctive à valeur finale avec *-o-* datif est formé sur un radical *-i-* réduction de *egin* "faire" mais au sens *eman* "donner" (*), avec une graphie *-eu-* qui semble irrégulière mais au sens assez clair de "qu'il lui donne ou fasse". Dans le second mot *galaat*, le complément d'objet de ce verbe normalement antéposé en basque, le même auteur a proposé de lire "galant" au sens "robuste, gaillard" etc. Il semble pourtant que ce soit d'abord une forme orale assez banale avec l'indéfini *bat* "un" article lié au mot selon la mode ancienne (comme au billet précédent *goutumbat* "une lettre") et amuïssement comme en prononciation courante de *-b-* intervocalique. Reste ce mot *gala-* qui pourrait bien être *galan* variante de l'emprunt *galant* au sens de "parure, ajustement" des dictionnaires. Ce serait alors: "Prie-le ou -la pour qu'il ou elle lui donne une parure", c'est-à-dire quelque vêtement convenable à la situation, sans qu'on sache qui sont les protagonistes, l'auteur du mot et son correspondant (les mêmes frères que ceux du premier billet?), le sollicité (la mère de Chalais??), et la personne représentée par le datif "lui" (Chalais lui-même avant son procès ou son exécution?).

(*) René Lafon, *Le système du verbe basque au XVIIe siècle*, Elkar, Zarauz 1980, p. 228-230.

3. 1757. Entre Labourd et Canada: 2 lettres de loin.

Dans le numéro spécial 2 sans date de la revue *Lapurdum* et sous le titre *Othoi çato etchera* ("Venez à la maison je vous en prie") M. Padilla et X. Videgain ont publié avec une préface en basque de X. Lamikiz, 49 lettres basques du navire *Le Dauphin* datées de l'an 1757. Elles sont toutes adressées au port de Louisbourg au Canada par des habitants du Labourd principalement côtier ou proche (Ahetze, Ascain, Bayonne, Bidart, Ciboure, Guétary, Hendaye, Saint-Jean-de-Luz, Saint-Pée, Sare, Urrugne), femmes ou hommes, mères ou pères de famille, frères et sœurs, oncles et neveux, parfois cousins ou voisins, à leurs parents ou connaissances partis s'installer dans la colonie. Toutes sont voussoyées, à l'exception d'une seule tutoyée de mère à fille n° 20, lettre très longue et d'une qualité d'écriture moins soignée que d'autres, et qui n'a pas été retenue ici malgré l'écho qu'elle fait à plusieurs lettres tutoyées aussi de la série suivante d'Ossès.

Les deux lettres retenues textuellement transcrites puis traduites avec ponctuation ajoutée, toutes deux expédiées de Saint-Pée, sont relativement courtes, la première de mère à fille n° 11, la seconde de père à fils n° 24. Ces lettres sont en général peu ou pas ponctuées, avec peu de lettres majuscules et assez éloignées à cet égard des usages actuels, certaines signalées comme écrites par d'autres que les envoyeurs eux-mêmes, ce qui n'est pas le cas de celles-ci. Leur graphie d'origine est entièrement conservée mais non la séparation en paragraphes de l'édition correspondant à la pagination d'origine ni les barres

obliques marquant les changements de lignes. Le volume contient des reproductions photographiques partielles des originaux (p. 204 à 225), auxquelles il est possible si besoin de se reporter. L'adresse en tête des lettres est forcément rédigée en français, la date en français ou en basque comme dans la lettre 3 "*endan eguina oxalen amabitant*": "Faite à Hendaye le 12 février". La traduction qui suit les textes ajoute une ponctuation et met les majuscules selon les normes actuelles du français.

1.

N° 11. Lettre de Maria Dihitx à sa fille Haurra Maria Hiriart.

"A Mademoiselle Mademoiselle hiriart Basquesse A Louis Bourg

A St pée le premier mars 1757

Ene alaba maitea

jçatu dugu obore iqusteco çuq monsieur Diharci Vicarioari jsquiribatu jçatu dioçun Letra ceinetan marquatcen baitcinioen seigarren aldia cindubela eta datatuba baitcen goanden abendoaren hamaseian, bai eta guerorrec errecibitu dugu çure letra hainits placer hartu dugu çure ossasunas eta çure berri onen jaquiteas guq ere presentean ossassuna dugu familia guciac jaincoari esquerrac gure orhoitçapençat jgorçen darotçut çapata parebat martin pillisen semearequin eta Desiratcen nuque hemedic (sic) joan cinen sentimendu beretan causitcen bacine othoisten çaitut çure fidel-tasuna guardatceas eta hortic nihorat ere esairatceas ecen bertcetan ere bada cerbait escasia eta badaquit cembat samur tasun duben ama batec bere umen aldera desiratcen nuque hainits çure jqustea baldin jaincac (sic) eguiten badu gracia baquearen eguiteco eta badaquiçu orobat umebatec badubela obligacionea buraso baten obediteco, beras ortaracots (sic) othoits eguiten darotçut neure abal gucias guerla hunec dirabeino hor egoteas eta guero baquea eguiten den puntutic etcherat erretiratceas horra cer othoits Dudan çuri

*eguiteco eta desiratcen nuque entçuna banins ene othoisean (sic)
guelditcen naicelaric cure ama maitea eta fidella bibots samurres
bethea*

Maria Dibitx"

"Ma chère fille,

Nous avons eu l'honneur de voir la lettre que vous avez écrite à Monsieur Diharce le Vicaire dans laquelle vous lui mettiez que c'était de votre part la sixième fois et qui était datée du seize décembre, et nous-mêmes nous avons reçu aussi votre lettre. Nous avons pris beaucoup de plaisir au sujet de votre bonne santé et de savoir vos bonnes nouvelles, nous aussi pour le présent nous avons bonne santé toute la famille grâce à Dieu. Pour souvenir de notre part je vous envoie une paire de chaussures avec le fils de Martin Pillis et je désirerais que vous vous trouviez dans les mêmes sentiments que vous aviez quand vous partîtes d'ici. Je vous prie de garder votre fidélité et de ne vous envoler de là nulle part, car ailleurs aussi il y a quelque manque; et je sais combien de tendresse a une mère envers ses enfants. Je désirerais fort de vous voir si Dieu fait la grâce de conclure la paix et vous savez de même qu'un enfant a l'obligation d'obéir à un parent. Pour cela donc je vous prie de tout mon pouvoir de rester là tant que dure cette guerre et ensuite dès que la paix se fait de vous retirer à la maison. Voilà quelle prière j'ai à vous faire et je désirerais que je fusse entendue dans ma prière; tandis que je reste votre mère chérie et fidèle le cœur plein de tendresse.

Marie D'Ihitx"

N° 24. Lettre de Betri d'Etcheberry à son fils Joannes.

"La presente soit rendüe a joannes etçheberri chanpartier (sic) et menuisier A Louis bourg

Ene semea

Ohore dugu curi presenteco hunen jgortceas Ceinetan hirur garren aldia baitugu hau Bainan adituac gare errecurac eguin tutçula, estuçulla gure berriric batere jaquiten, gure ustes esta bada gure falta çuc es errecibitcea hirur garren aldia denas gueros hau, bada egundaino beçain ugui (sic) desiratcen ginducque gure famillaco berriac jaquin bacintça osasuna dugu presentean familia guciac jaincoari esquerrac bainan aitaso eritasun luce baten ondoan jaincoac mundu huntaric erretiratu darocu eta hainits behartu gare harequin eta badaquiçu leben ere aphur bat gora bebera gure etheco miseraren berria aditu dugu nola etçaren oraino plaçatua eta desiratcen ginducque niholare posible bada plaça bacinteci asqueneco letran gure ustes ungui gomendatu çaitugu Çure famillari eta Çuc ere çure eguin abal gucia eguiçu, ene semea errecebitu dugu predoeneco semearequin jgorri hirur liberacoa eta orai egorceco (sic) desiraric hartcen baduçu ungui seguraturic jgoraçu ecen badaquiçu cer jrrisquden orai, esta deus ere berriric hemen Curi marquatceco guerla eta miseria baisen desiratcen darotçugu osasun on bat guc presentean dugun beçala berdin conbeni baçαιο jaincoari haren gloriarençat eta Çure eta gure arimaren salbamenduarença (sic) Cure serbitçari Ni aita Bibots samurtasunes bethea eta ama orobat Besarcatcen çaituellaric bere bibots gucias haurride guciac eta bai abaide eta adisquide guciac Betri d'etcheberry cure anaia goan da donibanerat ofçioaren jkhabasterat aditcea badugu nola egorri cintuben hogoi eta hemereçi libera bainan guc estugu deus ere hetas funsic eta Cerrorrec eguiçu Cerbait funs"

"Mon fils,

Nous avons l'honneur de vous adresser la présente en quoi celle-ci est la troisième fois, mais nous sommes avertis que vous n'apprenez pas du tout de nouvelles de nous. Nous pensons que ce n'est pourtant pas notre

faute si vous n'en recevez pas puisque celle-ci est la troisième fois. Or nous désirerions aussi bien que jamais que vous sachiez les nouvelles de notre famille: nous avons la santé pour le présent toute la famille grâce à Dieu, mais Dieu nous a retiré grand-père de ce monde après une longue maladie et nous avons beaucoup peiné avec lui et vous savez peu ou prou autrefois aussi ce qu'il en est du malheur de chez nous. Nous avons entendu dire que vous n'étiez pas encore placé et nous désirerions s'il est possible en quelque manière que vous vous placassiez. Dans la dernière lettre nous pensons que nous vous avons bien recommandé à votre famille (*) et vous aussi, mon fils, faites tout ce que vous pouvez faire. Nous avons reçu les trois livres (***) envoyées avec le fils de Predoenea et si maintenant le désir d'en envoyer vous prend envoyez-le après l'avoir bien assuré, car vous savez quel risque il y a maintenant. Il n'y a ici rien de nouveau à vous signaler que la guerre et la misère. Nous vous désirons une bonne santé comme nous l'avons nous présentement, s'il convient également à Dieu pour sa gloire et pour le salut de notre âme. Votre serviteur moi votre père cœur plein de tendresse et votre mère de même qui vous embrasse de tout son cœur, et tous vos frères et sœurs et aussi tous vos parents et amis. Betri d'Etcheberry votre frère est parti à Saint-Jean(-de-Luz) apprendre le métier. Nous avons entendu que vous envoyâtes trente-neuf livres (***) mais nous nous n'en avons rien de solide, et faites vous-même quelque chose de sérieux."

(*) Cette formule laisse entendre qu'il y a quelqu'un de la famille Etcheberry parmi les chefs ou responsables de la marine à Louisbourg.

(**) Il s'agit bien sûr de la "livre" monnaie en basque *libera*.

Quelques remarques sur ces deux lettres.

Les deux lettres citent la guerre qui intéresse au premier chef la marine royale et le Canada où sont installés les destinataires, mais tout autant ressentie sur la côte labourdine: hors des affaires familiales et personnelles, il n'y a de nouvelles à citer "que la guerre et la misère" (*guerla eta miseria baicen*) écrit Betri d'Etcheberry à son fils (n° 24); et Marie d'Ihix, appelant sa fille à "ne pas s'envoler" (*esairatceas*) d'où elle est et à l'obéissance, la prie de tout son pouvoir (*neure abal gucias*) de ne pas bouger d'où elle est "tant que dure cette guerre" (*guerla hunec diraneno*) (n° 11). Et elle n'est pas près de s'achever: c'est en effet la "Guerre de sept ans" (1756-1763) qui vient à peine de commencer en cette année 1757 des lettres. Elle ne prendra fin qu'au "Traité de Paris" du 10 février 1763, après avoir vu s'affronter la France de Louis XV alliée à l'Autriche contre l'Angleterre alliée à la Prusse, au grand bénéfice de ces derniers. C'est au contraire le désastre pour la France qui perd justement le Canada et oblige le gouvernement à augmenter les impôts. On peut même penser que plusieurs destinataires de ces lettres de 1757, si, comme marins et employés de marine, ils ont survécu au conflit ou ne se sont pas installés sur place (la province du Québec échappera à l'anglicisation), auront pu après 1763 rejoindre leur famille labourdine, comme le souhaitent les parents: "dès que la paix se fait de vous retirer à la maison" (*baquea eguiten den puntutic etcherat erretiratceas*) demande Marie d'Ihix à sa fille "Haurra Marie d'Iriart".

Le prénom-surnom anciennement très courant "*haurra Marie*" ou plus souvent ailleurs "*Mari haurra*" est "Marie enfant" indiquant en général une situation de puînée ou cadette, dont on lit souvent aussi l'équivalent masculin, par exemple *Ganix haurra* avec *Ganix* (pour

"*Joanes: Jean*") spécialement en Labourd. Le prénom *Betri* est une forme ancienne courante pour "Pierre" probablement réduite d'un plus ancien "*Betiri*" adapté à la phonétique basque du latin *Petri*. Pour les noms de famille en 1757 on ne sait si c'est le nom de la maison ou le nom patronymique qui est porté, puisqu'à partir de 1720 environ, au moins dans les registres paroissiaux qui tiennent lieu d'état civil jusqu'à la Révolution, le nom patronymique est ajouté à celui de la maison et peu à peu le remplace, quoique l'usage basque ait perduré de nommer encore aujourd'hui les habitants par leur maison, indépendamment de leur nom d'état civil. La préposition, aussi bien pour "*Betri d'Etcheberri*" (en français "maison neuve"), nom de plusieurs maisons dans la commune de St-Pée, que pour "*Maria Dihitx*" qui signe ainsi sa lettre, renvoie au nom de maison, qu'il soit d'origine seulement ou encore de fait. Si la fille de *Maria Dihitx* se nomme "*Hiriart*" c'est qu'elle porte ou le nom marital ce que le contexte de la lettre ne semble pas impliquer, ou le nom paternel, celui du mari ou premier mari (les remariages de veuves et veufs sont assez fréquents à cette époque) de *Maria Dihitx*. On ne sait donc si celle-ci porte le nom d'un second mari ou si, plus probablement, elle a gardé le nom de sa maison d'origine qui fait partie des anciennes du lieu (*ihitzze* 1415 qui se comprend "jonchaie, lieu où pousse le jonc"), porté sur les cartes IGN comme "*Ihintz*" avec une légère altération de type dialectal (épenhèse nasale *-n-* devant *-tze* final ancien). (*)

(*) L'information reçue de J.-M. Fawzi étudiant basco-phonie de l'UCLA (USA) qui a consulté les registres de St-Pée en ligne précise que Marie d'Ihitx fille de Joannes d'Ihitzaguerre (autre maison ancienne de St-Pée: 1505 *Ibitsaguerre*) née en 1706 a épousé en 1730 Joannes Hiriart, qu'ils sont "sieur et dame de la maison

Karrikarte Chabatenea" et que leur fille Marie est née en mars 1730, donc âgée de 27 ans en avril 1757.

Par le contenu, à part l'allusion ici commune au contexte dominant, la guerre, les lettres diffèrent beaucoup selon la nature des relations personnelles entre les correspondants, ou familiales et de parent à enfant comme ici, ou amicales, ou circonstanciées diverses dans d'autres lettres. En dehors des inévitables marques d'affection et de "tendresse" (*cembat samurtasun* lettre 11, *samurtasunex bethea* lettre 24), des informations et vœux de "santé" (*osasun* répété), des références obligées à la religion, à la protection et la grâce divines, le ton est très différent entre Maria Dihitz qui fait la leçon à sa fille en la rappelant avec insistance à l'obéissance et au retour, et le ton assez surprenant de déférence et respect du père Betri d'Etcheberri à son fils Joanes probablement "charpentier de marine" selon la formule du temps et "menuisier". Il n'est pas usuel qu'un père au nom de la famille exprime "l'honneur" (*ohore dugu*) d'écrire à son fils, encore moins qu'il s'en dise le "serviteur" (*Çure cerbitçari ni aita*). On doit supposer que ce fils, à qui son père "souhaite qu'il se place" (*placa baicinteci*) peut-être en prenant un emploi officiel dans le personnel spécialisé de la Royale, tient déjà une place importante dans la colonie maritime canadienne, ce qui lui permet d'ailleurs d'envoyer de l'argent à sa famille, avec toutes les difficultés inhérentes à ces expéditions lointaines sur quoi s'achève la lettre 24. Le fait que le frère plus jeune sûrement du destinataire (*çure anaia*), nommé "Betri" comme son père selon un usage courant, est envoyé "à Saint-Jean(-de-Luz) apprendre le métier" (*donibanerat oficioaren ikbasterat*), c'est-à-dire en apprentissage probable aussi de charpentier-menuisier de marine, signale l'importance de cette

activité sur la côte labourdine au XVIIIe siècle, qui attire aussi des gens de l'intérieur venus de plus loin, de Basse-Navarre en particulier.

La distance pourtant n'empêche pas les échanges et c'est même un thème récurrent de cette correspondance, on le verra encore dans les lettres entre Ossès et l'Argentine de la série suivante au début du XIXe siècle. Mais même par la voie en principe officielle de la marine royale comme pour le Canada, ils peuvent être irréguliers et aléatoires comme s'en plaint d'entrée Betri d'Etcheberri, apprenant (*adituac gare* "nous sommes informés") grâce aux allers et retours qu'on doit supposer assez fréquents que son fils ne reçoit pas toutes ses lettres, et même que ce dernier s'en est plaint là-bas auprès des services. L'affaire peut être d'autant plus importante que les ultramarins adressent parfois de l'argent à leur famille restée au pays: monnaie ici répondant clairement aux difficultés persistantes de la maison des Etcheberri (*badaquiçu leben ere ... gure etheco miseriaren berria*), ailleurs même lingots et métaux précieux venus d'Argentine dans des conditions familiales pourtant bien plus prospères en apparence, comme le sont visiblement aussi celles de la maison de Marie Dihitx.

Ces échanges peuvent se faire, pour le Canada comme plus tard pour l'Argentine, par des intermédiaires, voisins en général, parfois nommés dans les lettres. Marie Dihitx est curieusement informée et "honorée" (*ohore dugu*) de savoir par le vicaire "Monsieur Diharce" que ce dernier a reçu une lettre de sa fille depuis le Canada. La même envoie à sa fille une paire de chaussures "avec le fils de Martin Pillis", et en sens inverse Joanes d'Etcheberri a fait parvenir de l'argent à sa famille de St-Pée par le "fils de Predoene". Le premier nom, Pillis, s'il n'est pas déformé, doit être un nom de famille

aujourd'hui inconnu en France et à plus forte raison en Pays basque et en basque. Quant au second "Predoene" déformation habituelle des anciens noms basques de maison suffixés au génitif en "-ren" exprimant l'appartenance, il est sur une base "*predo-*" très probablement déformée du prénom espagnol "Pedro" pour "Pierre". Le basque ancien qui ne connaissant pas les groupes de consonnes du type (-)pr- initiaux ou internes (dits *muta cum liquida* en linguistique) a eu longtemps du mal à les adapter, anciennement par une voyelle d'anaptyx coupant le groupe, ou plus tard comme ici en faisant passer le groupe interne à l'initiale qui reçoit la force d'articulation nécessaire pour le prononcer: ainsi disait-on en basque "Grabiël" (que l'auteur de ces lignes a entendu dire mille fois) pour "Gabriel" etc. Sur le même groupe consonantique Betri d'Etcheberri met en forme latine *gloriarençat* "pour la gloire", de Dieu il est vrai, et non la forme usuelle en basque et populaire adaptée du même *loria*.

*

Que le texte soit des signataires eux-mêmes ou d'un rédacteur extérieur sous dictée ou écrivain public signalé pour certaines lettres, on remarque d'abord la grande qualité générale de la rédaction en basque de type dialectal labourdin, ceci indépendamment de quelques inévitables *lapsus calami* qu'on signale par (sic) entre parenthèses sans avoir à les commenter, ou autres irrégularités de détail (*igorr/egorr* "envoyer" lettre 24). On ne commente pas davantage les formes d'écriture prises au modèle roman (sifflantes, occlusives gutturales sourdes, -ll- etc.), à une époque où la normalisation graphique du basque déjà conseillée et entreprise par Oyhénart au siècle précédent et assez largement ignorée n'était pas encore de mise.

On n'est pas étonné que dans ces rédactions généralement soignées, avec des formules valorisantes initiales comme *ohore dugu* "nous avons honneur" (lettre 24), ou *içatu dugu ohorea* "nous avons eu l'honneur" (lettre 11), on lise des calques du modèle roman français. C'est pour l'ordre partiel des mots et groupes de mots dans la même lettre 11: "nous avons eu l'honneur de voir la lettre que vous avez eu écrite à (...)", où le nom verbal basque qu'est, malgré le sens et la traduction, *ikusteko* "de voir" ne reçoit pas le génitif attendu de son complément mis à la fin du segment *letra(ren)*, alors que si le segment "de voir la lettre" était, comme il se devrait en bon style basque, mis en fin de phrase il y aurait: *içatu dugu ohore zük (...) diozun letraren ikusteko*. On a encore avec l'ordre basque des mots cette fois *çure fideltasuna ganardatceas* "de garder votre fidélité" où il faudrait le même génitif *fideltasunaren* ... C'est une structure que Maria Dihitx connaît parfaitement et utilise exclusivement ailleurs: *çure berri onen jaquiteas* "de savoir vos bonnes nouvelles", *çure iqustea* "de vous voir", *baquearen eguiteco* "de faire la paix", *buraso baten obeditceco* "d'obéir (à) un parent". Les deux lettres, comme beaucoup d'écrits du temps, mettent pour le relatif "lequel", une forme déclinée selon la fonction de l'interrogatif *zein* "quel?" ou "lequel?" qui n'est pas encore là comme ailleurs (voir ci-dessus en 1584) altéré en *zein*: lettre 11 *letra ceinetan* "lettre dans laquelle"; lettre 24 où les noms verbaux reçoivent leur complément nominal déterminé au génitif, comme ici même: *çuri presenteco hunen igortceas ceinetan* "de vous envoyer cette présente dans laquelle ...". L'emploi du nom verbal déterminé en *-a* avec un "sujet" à l'ergatif est encore un effet de calque roman à la lettre 24: *çuc es errecebitcea* littéralement "vous ne pas le recevoir" qui aurait demandé en style plus littéraire une autre construction,

du type *ezpaduzu errecebitcen* "si vous ne le recevez pas" par exemple.

Quelques traits peuvent être tenus pour spécifiquement labourdins et typiques d'une écriture ancienne (hors de la simple graphie). C'est le cas du participe *ıçatu* "été" dans *ıçatu dugu* "nous avons eu" (lettre 11) au lieu du simple *ıçan* radical-participe de même sens et d'emploi exclusif ailleurs sans l'addition par analogie du suffixe de participe *-tu* pris au latin; mais son emploi au sens du transitif "eu" était beaucoup plus étendu comme on le verra dans les lettres postérieures bas-navarraises d'Argentine. Pour la conjugaison du même verbe et auxiliaire intransitif *ıçan* "être" et "été", dont les formes varient beaucoup selon les domaines dialectaux, on lit normalement les formes tenues pour "labourdines" et souvent préférées dans la bonne écriture littéraire: *çaitut*, *naicelaric* (lettre 11); *gare*, *etçaren*, *çaitugu*, *çaituellaric* (lettre 24). Les verbes conjugués avec datif de 3e personne sont en *-io-* (et non *-leo-* comme en navarro-souletin): *dioçun*, *baitcinioen* (lettre 11), *baçαιο* (lettre 24). Les pronoms personnels intensifs sont du même domaine dialectal, quelle que soit la formation ou la raison des altérations et changements: *guerorrec* sujet ergatif de transitif "nous-mêmes" (lettre 11) comme *cerrorrec* "vous-même" (lettre 24) avec le deuxième démonstratif *bori* "celui-là" seraient ailleurs *gubaurek* et *zubaurek* avec le premier *haur* "celui-ci". Quoique plus étendu que le domaine précisément labourdin, le suffixe de cas adlatif en *-rat* est au lieu du commun et ancien *-ra* de la lettre 11 *aldera*: dans la même lettre 11 *niborat*, *etçerat*, et dans la lettre 24 sans changement *donibanerat*, *jkhasterat*. La semi-voyelle initiale de *joan* "aller" et autres mots est passée à l'occlusive sonore surtout en labourdin mais aussi au-delà en basque aquitain. Maria Dihitx écrit et sans doute prononce les deux formes: *goanden* en seul

mot et senti comme tel au sens "passé" (littéralement "qui est allé") mais avec le même auxiliaire relatif *zinen* au passé *joan cinen* "que vous allâtes". Betri d'Etcheberri n'a que la forme proprement labourdine *goan da* "il est allé".

Quelques faits de morpho-phonétique ne tiennent pas proprement à la spécificité dialectale, quoique surprenants par rapport à d'autres textes d'époque ancienne ou actuels. L'auxiliaire et verbe de radical reconstruit **e(d)un* "avoir" spécialisé dans la conjugaison mais sans les formes nominales (nom verbal et participes) tenues par *ukan*, prend comme dans d'autres textes (voir ci-dessus la lettre d'Etchxauz) une forme conjuguée sur *-era(d)un* en principe factitive mais sans signification apparente. Ce sont des verbes avec datif (voir la traduction): lettre 11 *darotçut* répété réduction du plus ancien *darantçut* de 1584 (voir plus haut, actuel *dantçut*), lettre 24 *darocu* (actuel *dauken*), *darotçugu* (actuel *dantçugu*) (*).

(*) Dans les formes verbales des textes littéraires d'Oyhénart (1657) le radical de forme factitive **era(d)un* n'est également utilisé pour l'auxiliaire transitif "avoir" que dans les formes verbales à datif: J.-B. Orpustan *Oihenarten hiztegia, Le lexique des œuvres littéraires d'Oyhénart*, Izpegi 1993 p. 77. R. Lafon avait présenté ce radical verbal comme "racine supplétive pour *eman*" qui est "donner": "rau- pour *radu- causatif de *du-* chez Dechepare et Liçarrague": *Le système du verbe basque au XVIe siècle*, Elkar 1980 p. 228 (première édition Delmas Bordeaux 1944).

Un autre trait qui se répète dans ces lettres est d'ordre strictement phonétique: c'est exactement l'épenthèse de la consonne bilabiale *-b-* entre *-u-* voyelle vélaire et labiale "arrondie" prononcée "ou" en basque et la voyelle suivante. Elle est systématique à la lettre 11: *cindubela* pour *zindubela* "que vous l'aviez", *datatuba* pour *datatua* "datée", *duben* pour *duen* "qu'elle a" ("que" relatif),

badubela pour *baduela* "qu'elle a" ("que" conjonction). Dans *dirabeino* pour *diraüeno* "tant qu'elle dure" (radical *iraun* "durer") c'est la voyelle *u* qui est occlusivée en consonne *b*. L'épenthèse vocalique *-i-* devant nasale *-n-* de *-eino* est assez fréquente en basque quoique plus exceptionnelle dans ce type de verbe que dans la lettre 24 *egundaino* "jamais". La même lettre 24 n'a qu'un seul exemple de l'épenthèse *-b-*: *cintuben* pour *zintuen* "que vous aviez", à côté des habituels *adituac*, *plaçatua* etc. Si c'est un fait local de prononciation il n'est donc pas généralisé et du reste inconnu des grands classiques labourdins, et il signale sans doute un usage tenant à l'apprentissage de l'écrit basque, qu'il soit scolaire dans des conditions qu'on ignore parfaitement pour cette époque ou assuré en privé. La même raison peut expliquer qu'on le retrouve encore au siècle suivant en basnavarrais chez un seul des frères épistoliers argentins originaires d'Ossès, Jean Gazte Mendilaharsu, sous les deux formes: *-u-* occlusivé en *-b-* (lettre 3 *abride* pour *haurride* "frère ou sœur"), et surtout mais pas systématiquement épenthèse *-b-* entre *-u-* et voyelle: lettre 8 *buruban* pour *buruan*, lettre 9 *suben*, *çorçubena* pour *zuen*, lettre 12 *nausuben* pour *nauzuen*, *daisubet* et *dauzubet* pour *dautzuet*, *ditusube* pour *dituzue*.

Il est assez rare que des formes orales réduites qu'on dit parfois "contractées" passent dans ces lettres rédigées généralement avec soin, comme *egin tutçula* pour *egin dituzula* "que vous les avez faites" participe et verbe conjugué dans la lettre de Betri d'Etcheberri. Mais des éléments qu'on sépare aujourd'hui, comme l'article indéfini dans *parebat* "une paire" (lettre 11) sont liés (voir plus haut pour d'autres exemples). La liaison en revanche est tout à fait normale selon la tradition ancienne et devrait être maintenue, comme on le fait régulièrement

au préfixe positif *ba-*, pour l'assertion négative *ez-* "ne pas": *estuçulla* "que vous n'avez pas", *etçaren* "que vous n'êtes pas", *esta deus* "il n'y a rien", dans la même lettre. Maria Dihix va même un peu au-delà de l'ancienne habitude en liant la négation préfixée à un nom verbal décliné à l'instrumental en forme de rappel imagé à la prudence: *esairatceas* "de ne pas (vous) envoler". Inversement elle sépare du suffixe la base nominale peut-être ainsi mise en valeur dans le seul mot *samur tasun* "tendresse" (dans la lettre 24 *samurtasunes bethea* "plein de tendresse") à côté de *ossasun* "santé" et *fideltasun* "fidélité". Au plan lexical on remarque à ce propos que ces lettres comme l'ensemble du recueil n'utilisent que le mot *osasun* (dérivé de *oso* "entier") pour dire "bonne santé" (antonyme *eritasun* "maladie" lettre 24), remplacé pratiquement aujourd'hui par l'impropriété *osagarri* (littéralement "qui donne la santé, remède") déjà en ce sens chez Dechepare (1545) et Oyhenart (1657).

La séquence phonétique basque assez régulière, sauf en Soule et généralement dans certains emprunts (ici *presentean* etc.), de sonore après nasale *-nd-* qui a modifié la plupart des mots romans n'est pas régulièrement conservée par la même épistolière qui écrit *sentimendu*, *puntutic* pour les plus communs *sendimendu* "sentiment" et *p(h)undu* "point". C'est peut-être un effet de correction romanisante, qu'on lit aussi dans la lettre 24 pour l'emprunt *errencurac* "les plaintes" ou "réclamations", mot pris du gascon de même sens *rencure* (parfois adapté à la mode basque en *arrancure*) et de même origine que le français "rancœur", aujourd'hui couramment utilisé en forme mieux adaptée à la phonétique basque avec sonore après nasale *arrangura*.

Dans les deux lettres la conjugaison est particulièrement précise pour l'emploi des modes propres au

basque, hors des simples formes de réel présent ou passé. Le terme *baldin* "supposition" est utilisé par Marie Dihix pour introduire la proposition conditionnelle: *baldin jainc(o)ac eguiten badu* "si Dieu fait", mais pas au mode éventuel dans *causitcen bacine* "si vous vous trouviez", *entçuna banins* "si j'étais entendue" de même. La lettre de Betri d'Etcheberri ne met aussi que le préfixe verbal suppositif *ba-* dans *possible bada* "s'il est possible", *hartsen baduçu* "si vous prenez", *conbeni baçαιο* "s'il lui convient". Les deux lettres ont la même formule normale de potentiel en *-ke* pour exprimer le futur de conditionnel: à la lettre 11 *desiratcen nuque* "je désirerais" (répété trois fois par une mère visiblement autoritaire et exigeante); à la lettre 24: *desiratcen ginduque* (aujourd'hui *ginuke*) "nous désirerions" répété aussi au pluriel puisque Betri d'Etcheberri parle au nom de toute la famille. Le même utilise le second auxiliaire avec radical verbal pour ce qu'on nomme parfois le "subjunctif basque": avec l'auxiliaire transitif radical **ezan* dans *berriac jaquin bacintça* "que vous sachiez les nouvelles"; avec l'intransitif **edin* dans *plaçà bacinteci* "que vous vous placiez". La forme *bazintexi* en ce sens, unique dans l'ensemble de ces lettres comme l'indique le glossaire verbal de l'édition, et par ailleurs inusitée au lieu de l'actuel *zinte* de vousoiement de politesse (pluriel *zintexte*): cf. *Grammaire ...* de P. Lafitte qui donne en ce sens *zinte(z)* § 542. Le *-xi* final se comprend comme une reprise pléonastique de *z-* initial représentant le sujet *zu* "vous", comme un rappel de la formule du verbe pronominal français "se placer" dans "vous vous plaçassiez", ce qui peut correspondre aussi à un usage de parler local par analogie avec le vrai pluriel *zintexzte*. Cette relative anomalie correspond bien au style très déférent de père à fils qui caractérise comme on l'a noté cette lettre.

III. 1810-1857. 14 lettres et autres textes basques en pays d'Ossès au début du XIXe siècle.

Ces textes issus d'une documentation privée sont, à l'exception du premier et du dernier, un témoignage de l'art épistolaire familial et familial en basque dans un autre domaine dialectal précis: le navarro-labourdin méridional en pays d'Ossès, à la seule exception de la première lettre (2. 1.) qui porte des marques dialectales du bas-navarrais oriental en Pays d'Ostabarès. Ils présentent de plus pour la plupart l'intérêt d'illustrer les incidences locales d'une importante émigration en Argentine dès les premières décennies du XIXe siècle. S'y ajoute évidemment, comme dans d'autres textes du même genre antérieurs telles les lettres précédentes du XVIe au XVIIIe siècle ou postérieurs déjà connus, l'intérêt proprement linguistique d'une pratique écrite et familière du basque en un lieu et un moment donnés de sa longue histoire. Chacun des textes basques, tous reproduits comme les précédents en italiques, est suivi de sa traduction en français accompagné de notes explicatives pour situer les personnages et les faits cités, et l'ensemble d'une analyse et d'un commentaire linguistiques et stylistiques.

1. Les textes avec traduction française.

1 a. 1815-1830. Liste partielle de créanciers et de recettes de la maison Ibarrendiburu, extraite d'un "livre de raison" manuscrit en 58 feuillets, le feuillet 47 comportant le début d'une liste de créanciers daté du 10 avril 1815, et le feuillet 58 et dernier daté de mai 1830 des recettes pour une somme totale de 8.050 francs (*).

1° Feuillet 47 daté du 10 avril 1815.

"Eguina horçan apirilaren hamarrean 1815.

*j*barmendibourouco Çorren Condou ossoua Ceinac C(...) baitira Ezçontceco Contratian Erranac Contratou hortan Somma hounen jntresac horo Çorrac Ceinec Ecartcen baitousté hourte bacarrían ere jntres bacouna hotas Canpo berbalian horono madalen

domingo arroqui

peyo mendilaharsou

gana chetre

maribaurra benat

ajngourianeco anderia

hapal

jdiartaaré

martin bidart

aminyac

Sistoneco anderiac

Catalin Chidroç

marachourieneco anderiac

petan etchepare

Philipe louis

gabardou Etcheerrico premia

gabardou Etcheerrico alaba ganagaste

gabardou Etchaareco anderia

racionnia pagatcera obligarasten guionstena

hosta Cordobico

Hourti barguina - tauletariç

baigorri behere Etcheco alaba

gana louis dendaria

*oseba barachart (...)" (**)*

(*) Ibarmendiburu, l'une des maisons franches médiévales du quartier de Horça dans l'ancienne "vallée d'Ossès", est citée depuis le XIV^e siècle, et fut au début du XIX^e celle du notaire et

maire Jean-Pierre Merchot, plusieurs fois nommé dans ces lettres, avant de changer de main à la fin du siècle.

(**) Le livre de raison dont sont extraits ces feuillets avait été commencé en 1793 en français par Jean Mendilaharsou (1756-1809) 3ème fils de Pattarrena et arpenteur qui avait épousé le 28 septembre 1786 Marie Ithurralde héritière d'Ibarmendiburu, et continuée en basque après sa mort peut-être par sa fille Anne-Pouponne Mendilaharsou (1793-1833) dite "Pouponne" ou "Pou-pounne", épouse du notaire Jean-Pierre Merchot depuis 1813 (allusion au contrat de mariage: *Ezçontzeco Contratian*) et maîtresse héréditaire d'Ibarmendiburu, dont on retrouve l'écriture assez semblable et la signature dans l'une des lettres qui suivent. Le texte reproduit exactement le basque oral quotidien assez négligé, sans aucun souci de correction en particulier dans les noms de maisons du feuillet 47 pourtant très correctement écrits par les notaires, Merchot compris, à la même époque. Par exemple *jdiartaaré* est la prononciation locale courante et exacte de "Iriartegarai" maison d'Ahaïce, et *gana louis dendaria* nomme de même "Jeanne (de la maison) Luisena la couturière". Dans la traduction qui suit on rétablit tous les noms de maison sous leur forme pleine ancienne diversement altérée dans l'usage oral courant.

2°. Feuillet 58 et dernier de mai 1830:

"*Eguina horçan mayatçaren* (*) 1830

*Condou bat Errecebitia horçaiçe jbarmendibourouco
andere Cabarrac beretaco bacarric bere Semetaric*

<i>(Amerique)taric lehenbico aldian</i>	# 200
<i>bigarren aldian 3 hounça hourre ci</i>	240
<i>hirugarren aldian 12 hounça hourre</i>	960
<i>laugarren aldian ci</i>	5400
<i>borsgarren aldian 5 hounça</i>	400 #
<i>seigarren aldian Cilarr barran</i>	300
<i>aldi berian Cunelatic. 8 quintal eta 84 precioa</i>	550
	8050 #"

(*) Le jour n'est pas inscrit.

1° Feuillet 47.

N.B. Les noms, prénoms et noms de maisons couplés ou seuls, sont traduits en forme française courante pour les premiers et rétablis en graphie basque normale et en forme complète si nécessaire pour les seconds avec l'adjonction de la préposition "de" entre parenthèses. La ponctuation est ajoutée ou mise aux normes habituelles comme dans tous les textes qui suivent.

"Fait à Horça, le dix avril 1815.

Compte complet des dettes d'Ibarmendiburu qui sont (...) dans le contrat de mariage; dans ce contrat sont dits tous les intérêts de cette somme; lesquelles dettes apportent aussi pour chaque année un intérêt unique; en dehors de ceux-ci dans le (procès-)verbal, de plus () Madeleine,*

Dominique Arroki,

*Pierrot Mendilabarsu (**),*

Jeanne Xetre,

Marie-enfant (de) Benatena,

La dame d'Ainguriarena,

Aphal,

Iriartegarai,

Martin Bidarte,

Amiña,

La dame de Sistorena,

Catherine Xidro,

La dame de Marixurirena,

Bertrand Etxepare,

Philippe (de) Luisena,

L'aîné d'Etxeberri de Gabardu,

Jeanne la jeune, fille d'Etxeberri de Gabardu,

La dame d'Etxagare de Gabardu,

La ration qu'on nous oblige à payer,

*De Hosta Cordohi (***)
 Hourti le maçon, des planches,
 La fille de Beberetxe de Baïgorry,
 Jeanne de Luisena la couturière,
 Oncle Baratxart (...)"*

(*) Le texte basque porte *borono* forme orale altérée de l'ancien *orano* (on dit encore couramment en oral relâché *oono*) pour l'habituel *oraino* qui se comprend "jusqu'à présent" ou "encore, de plus", ce qui laisse supposer une liste préalable qui n'est pas restée dans la documentation. L'aspiration initiale comme dans d'autres mots de ces documents est plus analogique à l'écrit que réelle dans la prononciation (voir le commentaire linguistique).

(**) Ce Pierre ou Pierrot ("Peyo") Mendilaharsou cadet de Pattarrena (1794-1844) est cousin germain paternel de Pouponne M. épouse Merchat.

(***) Le mot très clairement écrit ne correspond pas à un nom de maison connu de Hosta en Ostabarès. On peut comprendre "pour Cordohi de Hosta" (*bosta Cordohico*).

2° Feuillet 58 et dernier.

"Fait à Ossès le mai 1830 ()*

un compte reçu par la maîtresse ancienne d'Ibarmendiburu

*(**) seulement pour elle, de ses fils:*

<i>des Amériques la première fois:</i>	#200
<i>la deuxième fois 3 onces d'or ci (***):</i>	240
<i>la troisième fois 12 onces d'or:</i>	960
<i>la quatrième fois ci (***):</i>	5400
<i>la cinquième fois 5 onces:</i>	400 #
<i>la sixième fois en lingot d'argent</i>	300
<i>la même fois de Cunela, 8 quintaux et 84, prix</i>	650

8050#"

(*) Le jour est laissé en blanc.

(**) La "maîtresse ancienne" est Marie Ithurralde épouse Mendilaharsou dont les fils sont les auteurs de l'essentiel de la correspondance argentine qui suit, où l'on trouvera référence aux onces d'or. La formulation peut faire douter, malgré l'écriture, que cette partie du compte soit de la main de sa fille Pouponne.

(***) L'indication *ci* répétée deux fois pourrait représenter l'abréviation de *cilar* "argent métal" cité en basque pour le lingot.

1 b. Les Lettres.

Lettre 1. 12 janvier 1810. De Marie-Anne Etcheverry à J.-P. Merchat.

"Juxue le 12 janvier 1810

Ene eçagun M. Merchat

Nola da ene iceba mariegalant yadanic galdegin dicit hil ala biciden eta ez dicit erheposturic içan eroçu ene farteç bicibada ene aita gaichoaz eta hartaz orboitcen niçala haren lagun içandela eta denboraberean ene icebadela nic ere baduala lagun bat hona bainan mundu huntaco itxu eta besteco ayan merechimendu handirekin eroçu M. Merchat ihauteri labour hu(n)tan desira-tcen nukela yndain ni nun biciniçan çombait egunen phasatzera yndain trankil ene lagunac ere desiratçendici maluroski ez dicit begieç ikhusico bainan bai hunen desira den beçala ardura yenden elbatçea eta huntan alegueratçen eta denbora (a)ise phasatçen eroçu trankil yndain çuri areç eta bere iloana nic ez dicit yabe () buran handiric maluroski oro galdiac bainan badicit seme bat Jainco maiteac emanic ene yabe eta ene penen ahantzeco*

M. Merchat nola cira eta nola duçu çure familia ez dicit aspaldian cien berriric yakin ni ene familiarekin aski untsa niç eta othoi igorzkiatçu beriac chebeki eta hanitç plazer eginendaçu mila goraintci izeba Marigalanti eta çure areber

Çure eçagun bethicotç

Marie-anne etcheverry"

(*) "*Jabe*" au sens dialectal de "parent" et non de "possesseur, maître".

"Juxue le 12 janvier 1810.

Ma connaissance (*) M. Merchet,

Comment se porte ma tante Marie-Galante? J'ai déjà demandé si elle est morte ou vivante et je n'ai pas eu de réponse. Dites-lui de ma part si elle vit que je me souviens de mon pauvre père et d'elle, qu'elle a été sa compagne (***) et qu'en même temps elle est ma tante, que moi aussi j'ai un bon compagnon (***) mais aveugle pour ce monde-ci et, souhaitons-le, avec grand mérite pour l'autre. Dites-lui, M. Merchet, que je souhaiterais que durant ce court carnaval elle vienne (voir) (***) le lieu où je vis, qu'elle vienne tranquillement passer quelques jours. Mon compagnon aussi le désire, malheureusement il ne la verra pas de ses yeux mais selon son désir qui est de parler souvent avec les gens et en ceci il se réjouit et il passe aisément son temps. Dites-lui qu'elle vienne tranquillement, d'elle à vous (****), et vers sa nièce, moi je n'ai pas beaucoup d'autres parents proches, malheureusement tous perdus. Mais j'ai un fils donné par le bon Dieu, de ma parenté et pour oublier mes peines.

Comment allez-vous M. Merchet et comment va votre famille? Il y a longtemps que je n'ai pas su de vos nouvelles. Moi avec ma famille je suis assez bien et s'il vous plaît envoyez-moi les nouvelles en détail et vous me ferez beaucoup de plaisir. Mille saluts à tante Marie-Galante et à vos sœurs.

Votre connaissance pour toujours.

Marie-Anne Etcheverry."

(*) Lettre d'une écriture régulière très soignée, non ponctuée. L'expression exactement traduite "ma connaissance" (*ene*

eçagun) laisse entendre qu'il n'y a pas de lien de parenté directe de l'épistolière avec les Merchet installés à Ossès et originaires d'Iholdy. Certaines marques dialectales du texte, natives ou acquises, sont bien d'Ostabarès où est Juxue et non du pays d'Ossès ni d'Iholdy.

(**) L'absence de marque grammaticale de genre en basque, sauf dans le verbe tutoyé, et faute de connaître le contexte comme pour "sa compagne" (*baren lagun*) plus haut, fait que le masculin "un compagnon" (pour *lagun bat*) de la traduction n'est au mieux qu'une probabilité.

(***) Le verbe infinitif "voir" (*ikustera* littéralement "à voir") complémente à l'adlatif de la proposition "qu'elle vienne" (*jindain* pour *jin dadin* en forme pleine) indispensable au sens a été oublié.

(****) C'est bien le sens de *çuri arez* dans le texte, ce qui laisse penser qu'un élément de phrase a été omis ou que le sens voulu était "de vous à elle".

Lettre 2. 9 juillet 1825, de Gaste Mendilaharsou à sa mère. (*)

"Buenos Airesen Egina ustilaren 29an 1825

Ene Ama Maitia

*yschiribaçen daiçut Ene eta Annaïen beriac osagari bonbat dugu pensacen dut Çuïec ere hala dueçula. beras orai baino Lehenago pensaçen nuelaric Çerbait ten igorçea bain(...) oraira Esliçate gai(s)to baldin balis beras Lorenzo Brocas Donibaneco guiçon gaste batec igorçen dio Musiu Barati procurança bat Baçuela Corcuian irabaçia Cembait diru pusca heien Cobraçeco yndar guiciac Musiu Baratec ditu uste dut eguinen duen Egin halguçia duru horen cobraçeco eta içaten bada dus Catalinec (**)*
emanen daiçu çuri eta emplegatuco dituçü Çure beharrennetan baldin dussere içaten bada Eguinen duçu paperbat ene icenean pensatu beharda nic irabasten dudan diria ungi necaturic ditudala esnaisçela hon persetic eguiteco bainan bethi nic behar içan artino Cerbiçatuco Çistetela eta Cembat ten niri içiribatuco daitaçue Çeren nic hemen pagatu behar baituc Çuïec hor erreçebitu duçuen

beçembat berçe gaineracoan Maria ren diru hortas Musiu Baratec harapaçen balu hunat diruia hunat egorribehar duien Cembait nic hemen paganiela horrec hor harçen balu seguraçen abalda orai mem(en)to huntan eçin ycan artean esdadin iconmea hunat lehenbiçico pasaierra ieten denean igorrico duçu 15 urtetaco mutico baten egineco esculari thipi bat eta berçe handibat horiien erosteco diria orai bi hurte eman guinacon Donibaneco louçuneco pol bolaiderearen semeari 200 libera habanarat gaiteco eta handic Çuri igorçeco baldi içan esbaistuçu duru hori galdeguinen dacoçu orai duela hurte bat bere familian da hor Donibanen eta igorrico dataçu pagatuia denes paperra esdut igorçen piarres Etchevericoac orobat baçuien içaten baduçu dirua orietaric igorrico daitaçu doçena bat edo bia choocolet eguyteco escu harri tipi hetaric manatuco dituçu bacoçba 20 libera egiteco pisu ene errepetuiac pupunari berçe adischide guçier finiçen dut Çure errespeztuiaren beguira besarçaçen Çitutdalaric Ene bi bessus -

Gaste Mendilaharsu

ama hunat letrac igorçeco Bordelerat emanen duçe adreça hauc paper Churian A Dn Juaquin Manuel dela Carreas eta guero harec niri entregatuco ditu A Bordeo adreça huntan eta lett(r)aren ganian A Sr. Don Migel Escuti de Conberçio para entregar A yuan Mendilaharsu A Buenos A

Chouan"

(*) Jean Gaste Mendilaharsou 3ème des 11 enfants de Marie Ithurralde héritière d'Ibarmendiburu et de Jean M. né en 1795 était parti en Argentine en 1822 âgé de 26 ans, et ses "frères" cités dans la lettre, Dominique né en 1799 ("Domingo" lettre 6) et les deux autres Jean, ici nommés Ganis et Mendilaharsou (à moins que ce soit Dominique) nés en 1797 et 1802, en même temps ou peu après. On peut lire la généalogie des successeurs en Argentine de Juan Gazte Mendilaharsou dans l'ouvrage *Los Vascos en la*

Argentina, fundación Juan de Garay, Buenos-Aires 2000, p. 716-717.

(**) Catherine Mendilaharsu sa sœur née en 1805.

"Fait à Buenos-Aires le 29 juillet 1825.

Ma chère mère,

Je vous écris mes nouvelles et celles de mes frères. Nous avons une bonne santé, je pense que vous aussi vous l'avez ainsi. Donc alors que, avant maintenant, je pensais envoyer quelque chose, mais pour maintenant aussi ce ne serait pas mal s'il y en avait (*). Donc Laurent Brocas un jeune homme de Saint-Jean envoie à Monsieur Barat une procuration, qu'il avait gagné à Corcua quelque somme d'argent; pour les toucher je crois que Monsieur Barat fera tous ses efforts, tout ce qu'il peut pour toucher cet argent, et s'il y a quelque chose Catherine vous le donnera à vous et vous les employerez pour vos plus grands besoins. S'il y a quoi que ce soit vous ferez un papier à mon nom. Il faut penser que l'argent que je gagne moi je l'ai après m'être bien fatigué, que je ne suis pas bon pour composer des vers, mais que toujours tant qu'il le faudra je vous servirai vous autres, et vous m'écrirez combien c'est, parce que moi je dois payer ici autant que vous avez reçu là. Pour le reste à propos de cet argent de Marie (**) si Monsieur Barat trouvait quelqu'un qui doit envoyer l'argent ici il peut s'assurer que moi je le paierais ici si lui le prenait là. Maintenant en ce moment on ne peut l'avoir, en attendant qu'il ne se dérange pas.

Quand le premier passager viendra ici vous enverrez un petit gant (***) de la taille d'un garçon de 15 ans et un autre grand, l'argent pour les acheter nous l'avions donné il y a maintenant deux ans au fils de Paul le boulanger de Saint-Jean-de-Luz, 200 francs pour aller à

La Havane et de là pour vous l'envoyer à vous. Si vous n'avez pas reçu cet argent vous le lui demanderez, depuis maintenant un an il est dans sa famille là à Saint-Jean, et vous m'enverrez si c'est payé. Je n'envoie pas le papier, Pierre d'Etxeberri (***) l'avait aussi. Si vous avez (obtenu) l'argent vous m'en enverrez une ou deux douzaines de ces petites pierres à main (***) pour faire du chocolat, vous les commanderez chacune à 20 francs pour faire poids.

Mes respects à Poupounne, à tous les autres amis. Je termine en attente de votre réponse en vous embrassant de mes deux bras.

Gazte Mendilaharsou

Maman, pour envoyer des lettres ici vous mettez ces adresses sur papier blanc:

A Don Juaquin de la Carreas, à Bordeaux (*****)
et ensuite lui me les remettra à cette adresse et sur la lettre :

A Mr. Don Miguel Escuti de Conbercio, pour remettre à Jean Mendilaharsu

Jean" (*****)

(*) Il s'agit évidemment d'envoyer de l'argent. Cette lettre comporte plusieurs tournures et formules maladroitement qui ne se retrouvent pas ou moins dans les suivantes du même auteur. Jean-Gaste, qui était le 2ème Jean de la famille après un premier né en 1791 et décédé la même année, a dû être surnommé en basque *gazte* "(le) jeune", pour le distinguer du frère aîné disparu ou de son père également Jean Mendilaharsou: pour la graphie et la prononciation de ce prénom-surnom voir plus loin l'analyse linguistique.

(**) Marie est l'une des sœurs de Jean-Gaste née en 1794.

(***) Ce "gant" au singulier, écrit *esculari* au lieu de *escularru* (voir les remarques linguistiques), est assez surprenant et contradictoire avec les douzaines demandées un peu plus loin: on y lit nettement en deux mots séparés *escu harri* "pierre à main" pour "deux douzaines", ce qui est assez incompréhensible et surprenant

pour un envoi par bateau en Argentine, même si, paraît-il, on s'est effectivement servi de pierres spécialement taillées pour la fabrication du chocolat et qu'on en a trouvé à Ossès.

(****) Il est le fils cadet né en 1800 de Pierre ou Betri Irigoïn maître d'Ettxeberri de Horça et de Marie Ithurralde cadette de la maison Sala.

(*****) "Bordeo" séparé dans le texte semble pour l'espagnol "Burdeos" (Bordeaux).

(*****) Le mot "Chouan" séparé est ajouté à la fin par une autre main et semble représenter une prononciation familière ou dialectale de l'espagnol "Juan" pour Jean.

Lettre 3. Lettre du même du 5 juin 1827.

"Buenos Airesen egina eca(i)naren 5an 1827

Ene Ama Maitia

ysciribaçen daicut gure ossagarriaren berriac onsa guira iencoari Esquerrac plaser nuce Çuieç ere hala basinete

badu Çembait dembora esdugula isciribatu demborac (es) hala Premetitu içanes eta nihaur etorrigo nisalaco ilisione bat içanes bainan oraino deliberatu dut urte bat hemen pasaçea bainan Esperancha dut etorrigo nisala faltaric gabe ni eta berçe Annaiac ignal urte baten buruco

Beras ungui orroitcen gira horrat igorçeco 5 mila libera Es daicu egiten diruiac faltaric eta es borondateac bainan bai ocasioneric es içannac badaquiçue nasqui hemen Çembait dembora huntan herri hoc esdirela tranquil badela Cerbait nabasqueria munduiaren artean beti = eta nic hunat Etorçea esdudala neborrere Conselaçen eta Çuieç ere Esdeçaçiela Conselatuco nebor hunat etorçea Çeren arras gasqui dira memento huntan lecu hoc

beras ene ama maitia orroiçen quira gure 3 arebes ia adinetara ari direla gure aldetic lagunduco ditugu egin aballas bainan esdute abiatu behar edo nola buru arinquerias erranabi baita isturiat ondo eta errient eta garda eta gapella buruan Eçarçen duten guiçon affer halacotaric ibilico direla urun nabi badute anneytaric behatiac içan beras ene ama maitia otoisten

Caitugu mundu huntan biçi çaitela Çure hontasunac acabatu artian egon gabe miserian Çure cemen daco behar dituçula beraitu lehennere isciribatu daiçut gnaesa bera hordirenac acabatu orduco bethi numantic es da faltatuco nic ganden urtean bi Colpes igorri dut mila libera uste baitut es duciela batere recibitu hemendic 4 egun lequetan baita Ganis eta 200 lequetan mendilaharsu ganden astein errecibitu dut bacocharen ganic 3 mila libera Çuri igorceco bainan es dut igorcen memento huntan Comoditateric es içannes

Ene fartes milaca gorai(n)çiac ianpiareri eta abride eta ene gaste lagun guçier eta partiquilacoqui pilipe luisri finicen dudalaric Çure seme fidel besarçaçen Citudalaric bi besues

Gaste Mendilaharsu"

"Fait à Buenos Aires le 5 juin 1827.

Ma chère mère,

Je vous écris pour vous donner de nos nouvelles, nous sommes bien grâce à Dieu, j'aurais plaisir si vous aussi vous étiez ainsi.

Il y a quelque temps que nous n'avons pas écrit le temps ne l'ayant pas permis et avec l'illusion que je viendrais moi-même. Mais j'ai décidé de passer encore une année ici, mais j'ai espoir que je viendrai sans faute moi et mes autres frères aussi au bout d'un an.

Donc nous nous souvenons bien d'envoyer là 5 mille francs, l'argent ne nous manque pas ni la volonté, mais oui de n'en avoir pas eu l'occasion. Vous savez je pense que depuis quelque temps ces pays-ci ne sont pas tranquilles, qu'il y a toujours quelque embrouille parmi le monde, et que moi je ne conseille à personne de venir ici et que vous ne conseillerez non plus à personne de venir ici parce qu'en ce moment ces lieux sont tout à fait mal en point.

Donc ma chère mère nous nous souvenons de nos 3 sœurs (*), que déjà elles arrivent à l'âge (mûr). De notre

côté nous les aiderons autant que possible, mais elle ne doivent pas commencer n'importe comment en tête légère ce qui veut dire qu'elles iront loin des anciens étudiants (***) et des instituteurs et des douaniers et de tels hommes paresseux qui mettent le chapeau sur la tête, si elles veulent être considérées de leurs frères. Donc ma chère mère nous vous prions que vous viviez dans ce monde en attendant que vos biens soient épuisés sans rester dans la misère (sous prétexte) que vous devez les conserver pour vos fils; autrefois aussi je vous ai écrit la même chose, dès que ce qui est là sera terminé il n'en manquera pas toujours de quelque part. Moi l'an passé j'ai envoyé en deux fois mille francs, et je crois que vous ne les avez pas du tout reçus. Comme "Ganis" (***) est à 400 lieues d'ici et Mendilaharsou (***) à 200 lieues, j'ai reçu la semaine dernière de chacun d'eux 3 mille francs à vous envoyer mais je ne les envoie pas n'ayant pas de commodité en ce moment.

Saluts par milliers de ma part à Jean-Pierre et aux frères et sœurs (****) et à tous mes compagnons de jeunesse et en particulier à Philippe "Louis" (*****), tandis que j'achève (comme) votre fils fidèle en vous embrassant de mes deux bras.

Gaste Mendilaharsu"

(*) Outre Anne-Pouponne née en 1793 mariée à Jean-Pierre Merchet en 1813, il y avait Marie née en 1794, Catherine née en 1805, "petite" Marie née en 1806 et Joséphe née en 1808.

(**) On traduit ainsi la formule basque inhabituelle *isturiat ondo* (littéralement "post étudié").

(***) "Ganis" est une forme familière et plus connue comme labourdine que bas-navarraise du basque Joanes (Jean) permettant de distinguer l'un des deux autres Jean de la fratrie, l'un né en 1797 et l'autre en 1802, et le nom de famille Mendilaharsou semble de même nommer ou le troisième Jean ou Dominique né

en 1799: peut-être a-t-il hérité de la maison Mendilaharsu qui jouxte Ibarmendiburu. "Janpiarre" est la forme basque habituelle pour Jean-Pierre (Merchot) le beau-frère.

(****) Le texte met *abride* déformation orale ou simplement graphique de (*h*)*aurride* "frères et sœurs, fratrie": pour cette fermeture et consonnification de *-u-* (en fair *w* semi-consonne en diphtongue) en *-b-* voir ci-dessus des exemples dans les lettres labourdines de 1754.

(*****) Cet "à Philippe Louis" (*pilipe luissi* dans le texte basque) nomme la maison Luisena disparue au début du XXe siècle qui se trouvait de l'autre côté de la route immédiatement derrière Ibarmendiburu.

Lettre 4. Lettre tutoyée de Pouponne Merchot à sa fille Marianne (*) du 14 octobre, sans année mais antérieure à juillet 1833 date du décès de Pouponne.

"borçaicen Eguina hourriaren 14

Ene alaba mariana

yaquin tinagoun mariana hire berriac pilipe Calanac Erranic placerrequin, ossagarri honbat dounala gouere honsa guitoun familia goucia memento hountan iceba Catalin ere hunsá doun lettra egoun Errecebitou dioun cerca nahi dougounian youan guitela mariana hire lebenbícico denbora destinatia abanzou guin doun bainan nola lebenbícico hilabetian ez baihien hanits baliatou horren orde bertce bat edo bia destinatcen tinagoun baldin bihaurec bihaurec nahi badoun segouric erranen dacon ethecoanderiari, eta guero hire ondotic nahi liquen hire plaça harismendico andere zaharrac bere alaba josefaren, ygorrico daucoun heure sendimendiaren berri, aítac ere guin gogo din laster laster çouyen jcoustera mandatari guisacoric Causitcen balinbadout jgorrico denat errechimeta hounci gorri bat beteric, aita guiten denian edequico dacon mantoulet peçaco baten saria eta iceba Catalin guinen baita ycoustera hounequin yosico doun Etheco anderiac hautsiric, etchetan behar balin badoun lanic 30 Soseco liberabat libo erosan

*milaca goure Erespetic ossebari eta haren familia gouciari eta
goure adisquide goucier mantarres escas balinbais jgorrico denat bat
fina aitarequin Eguizan botois amarenzat eta aitarenzat
poupouna merchot"*

"Fait à Ossès le 14 octobre.

Marianne ma fille (*),

Nous avons appris, Marianne, tes nouvelles dites par Philippe Calena (**), que tu as une bonne santé, nous aussi toute la famille nous sommes bien en ce moment. Tante Catherine (***) aussi se porte bien, nous avons reçu la lettre aujourd'hui (que) nous allions (te) chercher quand nous voulons. Marianne, le premier temps prévu pour toi est presque arrivé, mais comme le premier mois tu ne l'utilisas pas beaucoup, à sa place nous t'en destignons deux ou trois, si du moins tu le veux toi-même, tu le diras à la patronne (****). Et ensuite après toi la vieille maîtresse de Harizmendi (*****) voudrait ta place pour sa fille Josèphe. Tu nous enverras ce que tu en penses. Ton père aussi a l'intention de venir très vite vous voir. Si je rencontre quelque bon mandataire je t'enverrai un plein pot de confiture rouge. Quand ton père viendra tu lui couperas pour le prix d'une pièce de casaquin; et comme tante Catherine viendra (te) voir tu le lui coudras, coupé par ta patronne. Si tu as besoin de travail dans les maisons achète une livre de lin pour 30 sous. Nos respects à l'oncle et à toute sa famille et à tous nos amis. Si tu manques de chemise je t'en enverrai une fine avec ton père. Prie pour ta mère et ton père.

Poupoune Merchot"

(*) Marie ou Marianne Merchot née en 1814 devait être selon la coutume apprentie chez une couturière de la région hors d'Ossès.

(**) "Philippe" Jaureguiberry de la maison voisine Kalenarena (anciennement Galanarena) du même quartier de Horça était forgeron.

(***) Catherine Mendilaharsou était née en 1805, décédée en 1849 "chez le curé d'Anhau" à 44 ans: sa nièce et peut-être filleule Catherine Merchet fille de Pouponne née en 1814 a donc 18 ans en 1832.

(****) Le contexte montre clairement que Catherine M. est en stage d'apprentissage chez une couturière de la région, la "patronne" du texte basque (*etbeco anderia* littéralement "par la dame de maison"), probablement à Saint-Jean-Pied-de-Port.

(*****) La "vieille" maîtresse de Harizmendi qui attend la même place pour sa fille Marie-Josèphe (née en 1816) était Catherine Harriague de Bonloc épouse Etcheverry.

Lettre 5. 15 juillet 1833. Lettre de Ganis Mendilaharsou (*) à sa mère.

"Baylandan Eguina ustailaren 15ean 1833

Ene Ama Maitia (...)

(...) faltatu dudan lanas?? Barcamendu galdacen daiçut comprome-ticen niçalaric hemendic haicina esnisala hain Laso içanen orai artinocoan becela.

Jeincoaren graciarequin batian letra hau Emanen daiçun laguna Espanol hescualdun bat da deicenda Eloise Ignacio Arrieta bere grados txa(...)inataco Capitaina. guiçon galanta. Ene adisquide Confidencia gucicoa (...) ene afera eta desira gucietan. beras hala (...) ene Chede hon guciac çuri Eraiteco Eta hamar (...)tan nic Ameriquetan pasatu ditudan hurte gusies relacione oso baten Çuri Emaiteco. beras Confiencia huntan gueldicennis. Recomendacen daisutalaric. Ene Adisquide handi hau cerbixa deçaçun bere behar orotan Ene presuna bailis becela.

desiracen nuque lagun hunen presenciac causa deçan çure baitan bederen hamar urtheren biciaren luçaçia. berce guisas esbada

ere Moyen hortas bederen ičan deçatan çure biciic harrapaxeco eta besarcaxeco placerra.

Açqueneco çure letrac leitus guerostic desesperacionetan Bicinis jaquinahis Pupunaren Eritasunac Cer erresulta ičan duen Berce aneyes questione badu 3 urthe ez dugula elgar icusi bainan baitut letrac iqusten dut unxa direla eta afera honetsac eguin ditustela.

*Cayet harrinecoa hemen Egoiten cen enequin eta Gastec galdaturic ganadela badu 3 ilabete. Nic Ere penxatu dut dembora Laurric barnian hec diren lejurat (**) gaitia Eta han arribacen ničan becen laster igorrico daisçugu gure Arreben fabore galdaçen duçun Errenunciacionea ya Conventia (...) horren gainian.*

Chocolet (...)lariant igorsen dausquiçut hirur onça urre espanol Ene Adisquide handi hunequin Eta bi (...) larru bat lanatia çureçat eta (...) Gabia Pupunarençat (...) serbixa diçaçuten (...)en aspico supasterrean eta (...) aicinian.

Lehenbicio aldian isquiriatuco dudanian jaquinendut Gastec hurte bat guehiago eguinez (...)co huntan igual eguiten ditut Ene Arrebac. Abaidiac. Eta Adisquide guciac. orori milaca ene Gorainciac

beras ene Ama maitia. Cerracendut huntan penxacen dudalaric dembora laurric barnian çure hor sorprendicias

Çure seme fidel

Ganis Mendilaharsu"

(*) "Ganis" forme plutôt labourdine de "Joanes" pour "Jean" est l'un des deux autres Jean M. nés en 1797 et 1802. Dans cette lettre d'une écriture penchée régulière et soignée l'encre est par endroits effacée d'où les points suspension (...).

(**) Il faut sûrement lire "lekurat" ("au lieu") la prononciation basque par la vélaire -k- de la "jota" castillane ayant en quelque sorte déteint sur l'orthographe.

"Fait à Bayland le 15 juillet 1833.

Ma chère mère,

(...) du travail que j'ai manqué? Je vous demande pardon en promettant que dorénavant je ne serai pas aussi relâché que je l'ai été jusqu'à présent.

Le compagnon qui en même temps que la grâce de Dieu vous remettra cette lettre est un Basque espagnol, il se nomme Eloise Ignacio Arrieta, pour son grade capitaine des (...), un homme galant, mon ami de toute confiance (...) en toutes mes affaires et mes désirs. Donc ainsi (...) et en dix (...) pour vous dire tous mes bons projets et vous faire une relation complète de toutes les années que j'ai passées aux Amériques. Je reste donc dans cette confiance en vous recommandant de servir ce mien grand ami dans tous ses besoins comme s'il était ma personne.

Je désirerais que la présence de ce compagnon cause en vous de prolonger votre vie au moins de dix ans, pour que, au moins par ce moyen si ce n'est autrement, j'aie le plaisir de vous trouver vivante et de vous embrasser.

Depuis que j'ai lu vos dernières lettres je vis dans le désespoir en voulant savoir quel résultat a eu la maladie de Poupoune (*).

A propos de mes autres frères, il y a 3 ans que nous ne nous sommes pas vus mais j'ai des lettres, je vois qu'ils se portent bien et qu'ils ont fait des affaires honnêtes.

Cadet de Harriena (**) restait ici avec moi et Gaste l'ayant demandé il y a 3 mois qu'il est parti. J'ai pensé moi aussi dans un laps de temps court aller à l'endroit où ils sont, et dès que j'arriverai là-bas nous vous enverrons en faveur de nos (***) sœurs la renonciation déjà convenue que vous demandez (...) au-dessus d'elle.

Pour (...) chocolat je vous envoie trois onces d'or avec ce mien grand ami espagnol et deux (...) de cuir l'un lainé et (...) sans pour Poupoune (...) qu'on vous les serve (...) au foyer du bas et devant (...)

La première fois que j'écrirai je saurai (si) Gaste en faisant une année de plus (...) en ceci je fais de même mes sœurs, alliés et tous mes amis. A tous mes saluts par milliers.

Donc ma chère mère j'arrête ici en pensant vous surprendre là dans un court laps de temps.

Votre fils fidèle.

Ganis Mendilaharsu."

(*) Pouponne M. sœur aînée de Ganis et épouse Merchot était déjà décédée le 10 juillet, âgée de "49" ans selon le registre d'église.

(**) "Cadet" est un prénom. On apprend par la lettre suivante qu'il est de la maison Harriena de Bidarray et non de celle du quartier Gahardou à Ossès.

(***) Les frères expatriés cèdent leur part d'héritage en faveur des sœurs restées au pays: on verra à la lettre 10 les hésitations de Jean Gazte sur le même sujet.

Lettre 6. 4 mars 1834. Lettre de Gaste M. à sa mère où il lui annonce son mariage avec Carmen Sarabia et lui demande son accord.

"Buenos Airesen eguina Marchoaren 4an 18(...) (*)

Ene Ama Maitia

Comunicatu behar daisut nabis ene obligasionia çen lehenago eguitia bainain esperancha dut sutan nola Beti izan dudan bezela ungui penzaturic eta refisioniac eguin dituzun ondoan ungui hartuco nausula badaquisu sortuguinela mundu huntara(...) adinbatetara heldus guerostic gure destinnuac hartu nabi ditugula guison guehienec. orai eguiten du 4 urte esagusac eguin ditudala ene 2 aneiec eta Corettec relacioneac eta nevosioac

situsten familia distingatu batequin beras erandudan dembora hortaric eta hunat banituen compromis bazu etche hortaco familico etch(e)co alabattequin soy(n)tan esta posible hisatu hal escapazia ene horeari falta eguines bertan orobat ene familia guziari eta orobat nabi bainuen hainis e(...) dudan nescato hori bere Calitate honen medios beras demboraric ez isanen suri avisaçeco hainis desira isanen nuen sure borondatearen yaquitiaz bainain obligatua isatutu nais gure compromisuac ala jsanes Esconxara erandudan neiscato hunequin ganden Abendoaren 2(...) de 1833 beras conzideratu behar dituzu gaste baten pasioneac (...) familia distingatu batetacoa da hisenadu neiscatoac Carmen sarabia Aita abocatadu deizen dena Martin Sarabia Salta eraiten dacoten herri batetacoac, hontaracos esperancha dut esdusun gaisqui hartuco eta abisatucu ditusu ene arebac eta cusiac eta nic obliaçone diotan presuna gusier geldisen naiselaric sure seme fidel bisi naiseno esperancha handienequin isanen dudan sure besarcaseco area ene emastiac eraiten daita ene aneya Domingo heldu dela encargaturic haren fartes suri isquiribacera bainain anea guelditu isan da Cordovan hunan etorri gabe soynaren respetuyac recibituco isquiribaceco comoditate hisan artino

Gaste Mendilalarsu"

(*) Deux lignes en français ont été ajoutées en petits caractères d'une autre main en tête de cette page à une date postérieure, la seconde ligne explicitant aussi, malgré la date du 6 avril, la lettre suivante:

"plus écrit le 7 mars 1836 à gasnu; par (...)"

"plus le 6 avril, M. Merchat lui a recommandé manech fecho de Baigorry"

"Fait à Buenos Aires le 4 mars 18...

Ma chère mère,

Je dois vous communiquer (*) quoique mon devoir fût de le faire plus tôt, mais j'ai espoir en vous

comme je l'ai toujours eu qu'après avoir bien pensé et avoir fait vos réflexions (**) vous me prendrez bien (*sic*). Vous savez que nous naquîmes à ce monde (et) qu'une fois arrivés à un certain âge la plupart des hommes nous voulons nous rendre maîtres de nos destins. Il y a maintenant 4 ans que j'ai fait la connaissance d'une famille distinguée avec laquelle mes deux frères et Coret (***) avaient des relations et des négoes. Donc à partir de ce temps que j'ai dit et jusqu'ici j'avais des engagements envers une fille de cette maison en quoi il n'a pas été possible de pouvoir échapper en manquant à mon honneur et à la fois aussi à toute ma famille. Et comme je voulais aussi beaucoup cette jeune fille que j'ai dite par ses bonnes qualités, donc je n'aurais pas eu de temps pour vous aviser, j'aurais beaucoup désiré savoir votre volonté, mais nos obligations étant telles j'ai été obligé au mariage avec cette jeune fille que j'ai dite le dernier 2 décembre passé 1833 (****). Vous devez donc considérer les passions d'un jeune. Elle est d'une famille distinguée, la fille se nomme Carmen Sarabia et son père avocat Martin Sarabia, ils sont d'un pays qu'on appelle Salta. Pour ceci j'ai espoir que vous ne le prendrez pas mal et vous aviserez mes sœurs et mes cousins et toutes les personnes à qui j'ai obligation, restant votre fils fidèle tant que je vis avec grand espoir que j'aurai l'occasion de vous embrasser. Ma femme me dit que mon frère Dominique arrive (qu'elle est?) chargé(e) de sa part de vous écrire mais mon frère s'est arrêté à Cordoba sans venir ici (vous) recevrez ses respects en attendant qu'il ait la commodité de vous écrire.

Gaste Mendilaharsu"

(*) La traduction est littérale: le verbe "communiquer" (dans *comunicatu behar daisut* "je dois vous communiquer") deman-

derait un complément qui a été omis, signe peut-être de la gêne de Gaste pour avouer à sa mère le mariage déjà fait sans la prévenir.

(**) Le pluriel *refisioniac* du texte basque, quoique inconnu du lexique des emprunts romans du basque, est une adaptation locale ou personnelle assez maladroite de "réflexions".

(***) Mme Coret "marchande" au quartier Horça décède le 29 avril 1842 âgée de 47 ans, et "Pierre Coré (sic) dit Hosta" pour être né dans cette commune d'Ostabarès en 1777 épouse en secondes noces à 65 ans le 9 octobre Catherine Tipy née en 1786. La rédaction de cette lettre est bien embarrassée surtout à la fin mais le sens est clair.

(****) Cette indication permet de compléter la date incomplète en début de lettre: 4 mars 1834.

Lettre 7. 9 mars 1834. Lettre à Jean-Pierre Merchat beau-frère de Gaste.

"*Buenos Airesen eguina Marchoaren 9.an 1834*

Ene Coinat maitia recebitu dut sure 9 octubre 1833 letra sendimendu hainissequin letra hartan igorri dusun beriaren iaquitas bainain beharda Consoillatu penzatus gusiec behardugula gausa bera eguin, letra hunen entregaiçalia da Ganistipi Beheran hasparneco guison gaste bat bere Etcherat turnazzen dena coinarequin igorsen daiquisut Çuri 40 libera horien mesac emanarasteco ene arebazenaren arimaren fagoretan suc recomendasen daitasun guison gaste hura esdut esagutu letra etorri isanda ene Etcherat horidela causa penadut Jan(n) gaste harec esnuelacos serbaitetan ocupatu hisanen bainuen hainis gostu servisacias largoquiago esdaysut isquiribasen demboraric esdudalacos ocupatua isanes memento huntas gueldisen naisselaric sure Coinat fidel bisinaisen

Gaste Mendilabarsu"

"Fait à Buenos Aires le 9 mars 1834.

"Mon cher beau-frère j'ai reçu votre lettre (du) 9 octobre 1833 avec beaucoup de sentiment d'apprendre la

nouvelle (*) que vous avez envoyée dans cette lettre. Mais il faut se consoler en pensant que nous devons tous faire la même chose. Celui qui remettra la présente lettre est petit Jean (**) Béhéran un jeune homme de Hasparren qui retourne chez lui avec lequel je vous envoie 40 francs pour en (***) faire donner les messes en faveur de l'âme de ma défunte sœur. Je n'ai pas fait la connaissance du jeune homme que vous me recommandez, la lettre est arrivée à ma maison (****). A cause de cela je regrette que ce jeune monsieur ne m'ait pas occupé à quelque chose car j'aurais eu beaucoup de goût pour (le) servir. Je ne vous écris pas plus longuement parce que je n'en ai pas le temps étant occupé en ce moment, restant votre fidèle beau-frère tant que je vis.

Gaste Mendilaharsu"

(*) Le décès de Pouponne Mendilaharsou épouse Merchot.

(**) "*Ganistipi*" lié dans le texte, *tipi* "petit" étant généralement un surnom familial de cadet (voir ci-dessus).

(***) Le texte basque très condensé dit "pour faire donner leurs (de ces 40 francs) messes": voir la lettre suivante.

(****) Il faut sans doute comprendre que G. était absent de chez lui.

Lettre 8. 9 mars 1834. Lettre de Jean Gaste M.

"*Buenos-Airessen eguina. Marchoaren 9an 1834*

Ene Ama maitia isquiribaçen daisut comoytate hon huntas baliazeco letra hunen ecarzailia isan behar da Ganis tipi Beberan haspandar bat bere Etchera turnažen dena, Recibitu dut çure letra Ekainaren 4.an eguin saytan plazer handibat hartu baitut çuen berien iaquitia guisa berian, recebitu ditut areba Catalinec Batistarequin eguin mocanesac, badu dembora hainis esdudala isquiribatu hiri huntaric campoan isanez badu 2 hilabate hemen naisela bainan partitu behaut 5 egunen buruban tucuman eraiten dacoten herri batetarat soi(n)tan nisala establisitianaisela badu hurte bat

eta erdi Larru apai(n)zeco fabrica bat baitut compainian Laurens Duarte Lubuseco mutico gaste batequin eta Jo(...) Curutchet tequin guisa huntan esperancha dut dembora gutiric artian serbait eguinen dugun

Lecu hoc guero eta pobreago doasi espaita hisanen nun diruric hirabas beti guerlan dira elgarren artian eta (...)liac, guizon batec estu seguritateric batere bere intresses eta es bere ontasunas, guisa berean recibitu ditugu suet igorcen dituzuen letra gusiatic orobat comprendituric gelditzen nais suc etan adisea emaiten duçun gausas, orobat recibitu dut ene areba maria tipiatic esquiribatu duen letra bat eraiten santalaric serbait lagunza nabisuquela nic hanis penadut es eguimic bainain esdut uzico baldudanian eguin nola esbaitiustet hanzi (a)halic isandudanian, Cadet Fagalde ontsa omenda eta irabasteco bide honian Cadet bidarre harrieneco (... manque une ligne)

hisanen guiren beti haren farteç eta ene farteç milacagure xe(...)iac haren aita eta amari eta familia gusiari

hainis pena hartu isandut ene areba pupunaren () galzia bainan behar dugu Consolatu gausa bera eguin behar dugula gusiec 40 libera igorzen daiscot Janpiarreri heien meza emanarasteco harebaren arimaren fagoretan memento huntan esta posible isatu guibiagoren igorsia bainain beris turnasen nicanian igorrico daisuet serbait oroysapen berçe aneac onxa direla badaquit ene fartes milaqa ene respetuiac ene areber Cadet isturizeco Mendilabarçuco (***) semeari eta Miguel Ybarnegarairi eta adisquide eta esagun gusier geldicen naizelatic sure seme fidel bizzi naiseno*

Gaste Mendilabarçu"

(*) "Anne-Poupounne" épouse Merchet et sœur de Gaste était décédée en juillet 1833 six mois après la naissance de son 7ème enfant Guillaume le 3 janvier. La lettre précédente exprime à J.-P. Merchet les condoléances pour ce décès.

(**) Le nom d'origine de la maison et de la famille Mendilaharsou d'Ossès était celui de cette maison ancienne d'Isturitz en Arbéroue (1249: *mendilla barsu*). La maison d'Ossès ainsi nommée

est une maison de bourg dépourvue de domaine foncier agricole hors du jardin attenant.

"Fait à Buenos Aires le 9 mars 1834.

Ma chère mère je vous écris pour profiter de cette commodité. Le porteur de cette lettre doit être petit Jean (*Ganis tipi*) Béhéran un Hasparrenais qui retourne à sa maison. J'ai reçu votre lettre le 4 juin, elle me fit un grand plaisir parce que j'ai appris vos nouvelles de la même façon. J'ai reçu les mouchoirs que ma sœur Catherine a faits avec de la batiste (*). Il y a beaucoup de temps que je n'ai pas écrit étant en dehors de cette ville, il y a 2 mois que je suis ici mais je dois partir au bout de 5 jours pour un pays qu'on nomme Tucuman où il y a un an et demi que je suis établi car j'ai une fabrique pour travailler les peaux avec Laurent Duarte un jeune homme de Louhossoa et Jo(...) Curutchet, de cette façon j'ai espoir que dans peu de temps nous ferons quelque chose.

Ces lieux-ci vont s'appauvrissant de plus en plus si bien qu'il n'y aura pas où gagner de l'argent. Ils sont toujours en guerre entre eux et (...) un homme n'a pas du tout de sécurité pour ses intérêts et ses biens. Nous avons reçu de la même manière toutes les lettres que vous envoyez et j'ai bien compris aussi les choses que vous y donnez à entendre. J'ai reçu aussi une lettre que ma sœur petite Marie (***) a écrite où elle me disait qu'elle voudrait quelque secours. Moi j'ai beaucoup de peine de ne l'avoir pas fait mais je ne vais pas l'abandonner quand je peux le faire comme je ne vous ai pas oubliés quand je l'ai pu. Il paraît que Cadet Fagalde se porte bien et en bon chemin pour gagner. Cadet de Harriena de Bidarray (... *manque une ligne*)

que nous serons toujours. De sa part et de la mienne par milliers nos (intentions?) à son père et à sa mère et à toute la famille.

J'ai pris beaucoup de peine de perdre ma sœur Poupoune, mais nous devons nous consoler (en pensant) que nous devons tous faire la même chose. J'envoie 40 francs à Jean-Pierre pour faire donner leur (*sic*) messe en faveur de l'âme de ma sœur. Il n'a pas été possible d'envoyer davantage mais quand je reviendrai je vous enverrai quelque souvenir. Je sais que les autres frères se portent bien. De ma part des respects par milliers à mes sœurs, à Cadet le fils de Mendilaharsu d'Isturits (***) et à Michel Ybarnegaray et à tous mes amis et connaissances, tandis que je reste votre fils fidèle tant que je vis.

Gaste Mendilaharzu."

(*) Toile fine de lin.

(**) Cette "petite Marie" (*maria tipiac* dans le texte basque) par rapport à Marie l'aînée née en 1794 est l'avant-dernière fille de Marie Ithurralde et Jean Mendilaharsou née en 1806.

(***) Les Mendilaharsou d'Ossès avaient gardé ou établi quelque lien avec la maison éponyme d'Isturitz en Arbéroue, maison médiévale dont le nom avait été transporté ensuite on ne sait pourquoi à la maison d'Ossès plus récente. Dans celle d'Isturitz s'était marié Jean Etcheverry cadet de Harizmendi (voir la lettre 4) et père du "Cadet" cité ici.

Lettre 9. 26 février 183...

"Madama maria yturralde de mendilaharsu

Buenos ayresen eguina oxailaren 26 = 183(...)

Ene ama aitia ysquiribatçen dausut ocasionen hon huntaz baliaceco ene adisquide hau bere familiara erretiratu baita Yaun huneq berac emanen dasquisnye hemengo beriac, niq baino guebiago: ni arras onxa niz ene familia guciarequin, baditut bi seme eta berce baten esperanza orobat, osarria dute ene bi aneeq

Cadet bidarraï harineco semeac orobat errecibitu nituen çuq naiturricco semearequin igorri letrac, eta gueroztic berze batçu, letra betan erraiten Çinautaten Josefa eta maria thipia esconzecoac çirela nic ene phartetic placer dut ein diton muthico languile sonbeitequin nic bethi lagunduco situstet abal dudon guciez: ene ama maitia isquiriatu behar dautasu cembat çor duzun gusietarat cembatez comprometituya çiren çure alaber dotiaren emaitiaz - ez dut esperancha galsen esdudala igorricco çuc çordusunen pagatçeco saria yaquitearequin sembat çor duzun, badu bilabethebat etorria nisala eta turn(a)tçecoa niz 15 egunen heina ganiseq, mendilah(a)rsuc, eta coretec esdutela isquiribatçen occasione huntan urrun direlacotz hemendic: orai orroitçen niaz miguel yribarnegarayec hemen pagatusuben çorçubena mendilaharsury jaunpiarrery eta ene berse arreber letra hau erreicibidiçatela bacotchary bat eguiten banu becela mila goraintçy gure adisquide gucier finitcen dut guelditcen nicelariq çuyen cerbitçuco neure abal guciez.

Gaste Mendilaharsu"

"Madame marie yturralde de mendilaharsu.

Fait à Buenos Aires le 26 février 1836.

Ma chère mère je vous écris pour profiter de cette occasion car ce mien ami se retire dans sa famille. Ce monsieur lui-même vous donnera les nouvelles d'ici, plus que moi. Moi je me porte très bien avec toute ma famille. J'ai deux fils et l'espérance d'un troisième, mes deux fils ont la santé et Cadet de Harriena de Bidarray aussi. J'avais reçu les lettres envoyées par vous avec le fils de Nagithurri (*), et d'autres par la suite. Vous me disiez dans ces lettres que Josèphe et petite Marie allaient se marier. Moi de ma part j'ai plaisir qu'elles le fassent avec quelque garçon travailleur. Moi je vous aiderai toujours de tout ce que je peux. Ma chère mère vous devez m'écrire combien vous devez en tout, pour combien vous êtes engagée pour donner une dot à vos filles. Je ne

perds pas l'espoir que je n'enverrai pas (*sic*) le prix pour payer ce que vous devez, en sachant combien vous devez. Il y a un mois que je suis arrivé (ici) et je dois retourner pour environ 15 jours. Ganis, Mendilaharsu et Coret n'écrivent pas parce qu'en cette occasion ils sont loin d'ici. Je me rappelle maintenant (que) Michel Ybarnegaray paya ici ce qu'il devait à Mendilaharsu, à Jean-Pierre et à mes autres sœurs: qu'elles reçoivent cette lettre comme si je la faisais à chacune. Mille saluts à tous nos amis. Je finis en restant de tout mon pouvoir à votre service.

Gaste Mendilaharsu"

(*) Jean-Noël Sala (*naiturrico semea*) fils de Pedro S. maître de Nagithurri maison ancienne du quartier Horça (1249 *nagithurri*) était parti à Montevideo le 7 décembre 1835.

Lettre 10. 1er août 1836. Lettre de Gaste suivi d'un post-scriptum en espagnol de sa femme Carmen Saravia.

"tucumanen eguina Aborilaren (sic) lehenian 1836

Ene ama maitia

Recibitu dut çure letra uriaren 24an eguina soi(n)tan plazzer handia izan baitut suien berrien iaquitias guziac onza siestela guere gusiac onza guira Jancoari escerrac sure letraren arabera icusten dut Cosefa () esconcen dela cosefa conten bada bere guisongeizas eta suiec niere conten nais desiracen dacotalaric bisi bon bat eremandesan bere senararequin*

Ama Maitia çure letran eraiten daitasu gure bo(te)reac igorseco gure fartiaco emaiteco gure areber nic esdaquit eman nahis badudan brondateric asqui memento huntan baditut bi seme batec baditu 19 hilabete eta berseac 6 hilabete ene ustes hainis triste da Aita batec bere semer eqensia bere areber emaiteco nola su esbaizira capable sure areber emaiteco sure alaber ecenduric

bainain hoiien gusien gatic esdut esperancha galsen ene areber pre(sent) honbatten eguiteco fortunac lagunzen banu esperancha dudan besela orobat suien icustera ene familiarequin

Esperancha dut serbait igorrico dudala suc ene areben dotea condatu orduco eta ene ustes ungui egin (...) comprometzias guero pagaseco eta luric es salzecco seren hemen fortuna ardura cambiasenda icusten dudanian serbaitequin dudala esnais isanen lehenisan naisen besela Ganis esdudala icusi badu 7 urte bainain beti iscribazendugu elgarri Mendilabarzu badu 7 bat hilabete ganzela hemendic 200 lequetan lola hura etori bear zen bidea elures estalzen baita esdaiteque etor oraino 3 hilabetes Cadet bidareco harienecoa hemenda escondua baditu semebat eta erdi

Ama maitia es ni eta es ene Aneyaric esqaira horraceo pobre eta etorzen baguira serbaitequin esdugu pretendituco gure parteric arosain hori dela causa hicusdesaguesu serden hoberena

Ene fartes milaca emanen daicosue ene goraizia Jampiareri ene areba gusier eta adisquide gusier gueldizen naiselatic sure seme fidel eta bon bisi naiseno

Gaste Mendilabarzu

Mi querida Madre supongo ala ya haya resivido el contesto de su muy apreciable el q.e fue remitido por conducto lo de mi cuñado Domingo. Me reservo escribir a V. en primera oportunidad no haciendolo haora por hayarme indispueta.

Suplico a V. tenga la bondad de aver presente mis cariñosos afectos à todos mis queridos cuñaditas quienes igualmente q.e V. dispondran del mejor afecto de su apacionada hija y S. S. g. B. S. M.

Carmen Saravia"

(*) Joseph M. ("Cosefa" dans le texte, prononciation ordinaire en basque par *k*- de la "jota" espagnole) est la plus jeune des sœurs de Gazte M. Elle est dite "Joseph Mendillaharsu femme Delisague" au registre des décès à 44 ans le 2 novembre

1853 dans la maison Iriarte de Gahardou dont elle avait épousé l'héritier. Le mariage est annoncé dans la lettre suivante de 1836.

"Fait à Tucuman le 1er août 1836.

Ma chère mère,

J'ai reçu votre lettre faite le 2 octobre dans laquelle j'ai eu le grand plaisir de savoir que vous êtes tous bien. Nous aussi nous sommes bien grâce à Dieu. D'après votre lettre je vois que Joséphe se marie. Si Joséphe est contente de son fiancé et vous aussi je suis content, lui souhaitant une bonne vie avec son mari.

Chère mère vous me dites dans votre lettre d'envoyer nos pouvoirs pour donner nos parts (*) à nos sœurs. Je ne sais pas si j'ai assez de volonté pour les donner à mes sœurs en ce moment: j'ai deux fils, l'un a 19 mois et l'autre 6 mois. Il est très triste à mon avis qu'un père enlève à ses enfants de même que vous n'êtes pas capable vous de donner à vos sœurs après avoir enlevé à vos filles. Mais malgré tout cela je ne perds pas l'espoir de faire à mes sœurs un bon présent si la fortune m'aide comme j'en ai l'espoir (et de venir) aussi vous voir avec ma famille.

J'espère que j'enverrai quelque chose dès que vous aurez compté la dot de mes sœurs et à mon avis (vous aurez) bien fait (de vous) engager pour payer plus tard et de ne pas vendre de terre, car ici la fortune change souvent. Quand je vois que j'ai fait quelque chose je ne serai pas comme j'ai été autrefois. Il y a 7 ans que je n'ai pas vu Ganis mais nous nous écrivons toujours. Il y a 7 mois que Mendilaharzu partit à 200 lieues d'ici, comme (***) il devait venir (et) que le chemin se couvre de neige il ne peut encore venir de 3 mois. Cadet de Harriena de Bidarray est ici marié, il a un fils et demi (*sic*).

Ma chère mère, ni moi ni mes frères ne sommes à ce point (***) pauvres et si nous venons avec quelque chose nous ne prétendrons pas notre part. Pour cette raison vous pouvez voir ce qui est le meilleur.

De ma part vous donnerez mille fois mon salut à Jean-Pierre, à toutes mes sœurs et à tous mes amis, restant votre fils fidèle et bon tant que je vis.

Gaste Mendilaharru." (*sic*)

(*Post-scriptum en espagnol de Carmen Saravia:*)

"Ma chère mère, je suppose que vous avez déjà reçu la réponse de votre très appréciable (****) qui vous fut remise par l'entremise de mon beau-frère Dominique. Je me réserve de vous écrire à la première opportunité ne le faisant pas à cette heure parce que je me trouve indisposée.

Je vous supplie d'avoir la bonté de présenter mes sentiments affectueux à toutes mes chères petites belles-sœurs de même que vous disposerez de la meilleure affection de votre passionnée fille et S. S. g B. S. M.

Carmen Saravia"

(*) Il s'agit évidemment des parts d'héritage sur les petites propriétés rurales traditionnelles selon les règles fixées après la Révolution par le Code civil.

(**) Ici le texte porte *lola* qui doit être pour *nola* "comme".

(***) Le texte porte *borracó* littéralement "pour là" qui doit sans doute être compris *borrelako* "à ce point-là".

(****) Manque un mot dans le texte qui est peut-être pour "fils".

Lettre 11. 8 novembre 18(...). Lettre tutoyée de Gaste à sa sœur Catherine.

"*Catalin Mendilaharsu*

Buenos Airesen (e)guina burularen 8 (...)

Ene Areba maitia ganden ilabetearen 28an isatu dinat amore gure coinatari Coreten alabari eta (...) igorsen nuielatic hire fagore mila liberaco letra (bat) eta orai igorsen dinat duplicatuia cobra deçan J(...) Laffargueri Jaun hau fartitu dun ganden hilabetearen 23 Aicainerat. Juan Bautista Durruti en Ech(...) diru igorren dine. Anaia Domingoc eta ene emasteac erdia hiretaco eta bersea gure amarendaco eta casualitate batez nic uste esdudan besela iancoac bereganat hereman b(adin) guçiac hiretaco ditun, Coreten alabaren ganic recibitu dinat letra bat çoinac eraiten baitata oraino hi nescato egoiten hisala campoan nic orrat igorri diruac ditun amoreac gatic eta hi Etchian egoiteco ama eta hi Etcheco erebenioac gosaçeco orai artean esbadun eguin nic erana orai uste dinat eginen dudan etorradi Etcherat eta hac emaiten dituen comoditateac o erebenioac o edo ontasun gusia hiretaco dun neoc ehaute incomodatuco ene ordennac isan artino eta bisicen haiseno hüçanenais orien nagusia edo iabe mila goraisi ene aurride gusier eta adisquide gusier geldicen nisalaric hire anaia on

Jn. Gaste Mendilaharsu

P. D Cuando quieras iscribir a nosotros en el sobre ponga asi

Sor. Dn. Manuel Escuti para entregar a Dn. Jn. Gaste Mendilaharsu."

"Catherine Mendilaharsu

Fait à Buenos Aires le 8 septembre.

Ma chère sœur le 28 du mois dernier j'ai eu plaisir lorsque j'envoyais à notre beau-frère et à la fille de Coret en ta faveur une lettre de mille francs et maintenant j'envoie le duplicata pour qu'il la touche à J(...) Laffargue. Ce monsieur est parti le 23 du mois passé à Ascain (*) chez Jean-Baptiste Durruti. Ton frère Dominique et ma femme envoient l'argent la moitié pour toi et l'autre pour notre mère. Et si par un hasard comme je n'y crois pas Dieu la ramène à lui tout est pour toi. J'ai reçu une

lettre de la fille de Coret dans laquelle elle me dit que toi tu restes encore fille à l'extérieur (**). L'argent que j'ai envoyé là est pour que tu restes à la maison, que maman et toi jouissiez des revenus de la maison; si jusqu'à présent tu n'as pas fait ce que j'ai dit je crois que maintenant tu le feras (***) : viens à la maison et toutes les commodités ou tous les revenus ou biens qu'elle donne sont pour toi, personne ne te gênera tant que tu as mes ordres et tant que tu vivras tu seras leur patronne ou propriétaire. Mille saluts à tous mes frères et sœurs et à tous mes amis, restant ton bon frère.

J(ea)n Gaste Mendilaharsu"

(*Post-scriptum en espagnol:*)

"P.D. Quand tu veux nous écrire mets ainsi sur l'enveloppe:

S(eño)r D(o)n Manuel Escuti à remettre à D(o)n J(ua)n Gaste Mendilaharsu"

(*) Bien que le texte basque porte *Aicainerat* il faut sûrement comprendre *Azkainerat* "à Ascain".

(**) Le mot basque *campoan* "à l'extérieur" veut dire selon le contexte "hors de la maison" *Ibarmendiburu*. Par *neskato* "fille" et "bonne" on peut comprendre qu'elle est en "service" dans une autre maison.

(***) Bien que le texte porte *eginen dudan* "que je le ferai" c'est une coquille pour *eginen dunan* "que tu le feras".

Lettre 12. 1er novembre 1843. Lettre de Gaste à sa mère.

"*Buenos Airesen eguina Asilaren lehenian 1843 =*

Madama Maria Iturralde de Mendilaharsu

Ene Ama Maitia ondareco u(r)tarilaren edo osailaren urte unen astian escribatu daisut igorri daiquisudalaric mila libera ene areba Catalinen adresan letra sandabales oraino esdut recibitu

*letra haren reposturic ori dela causa esdaquit recibitu dusuenes diru
ori lehenbisico ocasionean eranen daitasue serbait*

*dembora berian eraiten nausu ben pupunaren bi semeac
igorseco nic hemen pagatuco dut pasaia mutico horiena eta orai
eraiten daisubet guasa bera*

*Ganis eta Mendilaharsu onza dire eta suc eta ene areba
gusiec recibituco ditusube ene emastearen eta ene gorainciac badu 6
egun etorri nisala eta ababors egunen buruan ganennis berris
tucumanerat presatuia nisalacos es dausubet lusiago isciribasen
geldisen niscalari seme on bisi nisano*

Jn. Gaste Mendilaharzu"

"Fait à Buenos Aires le 7 avril 1843. (*)

Madame Marie Iturralde de Mendilaharsu,

Ma chère mère le dernier janvier ou février au début de cette année je vous ai écrit lorsque je vous ai envoyé mille francs à l'adresse de ma sœur Catherine par lettre "sandaval" (**). Je n'ai pas encore reçu de réponse à cette lettre. Pour cette raison si vous avez reçu cet argent, à la première occasion vous m'en direz quelque chose.

En même temps je vous disais d'envoyer les deux fils de Poupoune, moi je paierai ici le passage de ces garçons et maintenant je vous dis la même chose. Ganis et Mendilaharsu se portent bien et vous et toutes mes sœurs vous recevrez mes salutations et celles de ma femme et au bout de quinze jours j'irai de nouveau à Tucuman. Parce que je suis pressé je ne vous écris pas plus longuement, restant (votre) bon fils tant que je vis.

Jn. Gaste Mendilaharzu."

(*) L'enveloppe porte l'adresse suivante sur 4 lignes: "A Madame Marie Yturralde /Veuve à Ossès /Dept de Basses Pyrenèe / En france." Marie Ithurralde propriétaire d'Ibarmen-

diburu épouse Mendilaharsou, nommée en tête de lettre comme à la lettre 10 à la manière argentine avec le nom de jeune fille lié par "de" au nom marital, est décédée le 7 juin 1848 âgée de 80 ans.

(**) Le nom de personne Sandaval ou Sandoval a dû être celui de l'inventeur ou de l'utilisateur d'un système d'expédition de courrier.

Lettre 13. 7 novembre 18(43). Lettre de Gaste à son beau-frère Jean-Pierre Merchat.

" *Jampiare Merchat*

Buenos Airesen eguina asilaren 7 an 18(...),

Ene coinat maitia u(r)tarrilian edo (...) isquiribatu daisut orobat ene Amari eraiten dacotalaric nahi baditusu sure bi semeac igorri igorseco adresaturic a Dn Manuel Escutiri eta orai gausa bera eraiten daisut nahi baditusu igorri igorrigo ditusu Escutiri adresaturic nic hemen pagatuco dut eien pasaia igorrigo ditusu iaun guisa bestituric beras chapel onequin Emen esagutudut Esqualdun (...) capitán bat unec izemandat ecarrico dituela lagun hau donibane Loisuñeco da, eta igorsen daisut Capitán hunen et bordeleco bere conzinatariaren de(...) eta paper oren medios adresatuco sira igorsen badituçu

concluisen dut gueldisen nisalazu sure coinat (fidela)

Jn. Gaste Mendilaharsu"

"Jean-Pierre Merchat,

Fait à Buenos Aires le 7 novembre 18(...)

Mon cher beau-frère en janvier ou février dernier je vous ai écrit et aussi à ma mère vous disant si vous voulez envoyer vos deux fils (*) de les envoyer adressés à Don Manuel Escuti, et maintenant je vous dis la même chose: si vous voulez les envoyer vous les enverrez adressés à Escuti, moi je paierai ici le passage des deux. Vous les enverrez habillés en "monsieur" donc avec de bons chapeaux. J'ai connu ici un capitaine basque, celui-ci m'a promis qu'il les apportera. Ce camarade est de

Saint-Jean-de-Luz, et je vous envoie (...) de ce capitaine et de son consignataire de Bordeaux et si vous les envoyez vous vous adresserez au moyen de ce papier.

Je conclus en restant votre beau-frère fidèle.

Jn. Gaste Mendilaharsu"

(*) En 1868 au moment du procès sur la fontaine "Churruta" d'Ibarmendiburu ne restaient au pays que les 5 filles de J.-P. Merchet et de Pouponne Mendilaharsou. Il y avait eu trois frères Merchet d'Ibarmendiburu: Dominique né en 1823, Jean en 1825, les deux en âge de partir en Argentine après 1840, et Guillaume né en 1833.

Lettre 14. 29 mai 1857. Lettre voussoyée de Dominique Ithurralde à sa fille Marianne.

"Ossez le 29. Mai 1857

Mariana ene alaba Maitia

Erecebitou içan dout Çoure lettra maitia Mayatçaren hamacazpian placer handirequin yaquitiaz ossagary bonian aribatu cirela guisa berean anaya maitia hor causitu duçoula penxatzzen bainien engoitic hilla cela hainberce ourte huntan berriric ez igorciarequin Besarca çacu ene partez eta eroçou aras ahanci dienez bere ama bors ourte huntan nigar honic ichuri dudala haren penaz eroçou desiratcen nuquejela beraren escontic orai artinoco berri guciequin chebequi honac ala charrac içan ditien mariana maitia eraiten daucouçou maria escolatciaz bainan aurtan ourte charra baita ezdeçaquegou escolarat igor mutilic gabe pasatcen guira mariarequin artoac hamar libera eta oguiac hamabors libera eguiten dute eta hala hala mutilic gabe nahi guinouque pasatou milla gorainci mariac anayari eta anitz estimatou dou haren borondatia mariana maitia pena honic pasatou dut çouc Bayonan içan Cinitien nahi gabeç bainan orano ere badira hemen placerric harcen ez doutenac Çouc pasaren fite pagatceco esperançaz Bourouçourirenecoac () samurtou ciren Çou bercequin joanes*

*bainan orai acort guira çouc hortic berri honen igorteco esperançan
 St. marc atxian mendicoa donacabaretic heldou delaric ferietaric
 itbo içan da diote bilic artiqui dute dutela burerat Mariana maitia
 beriac igorsquiçou anayarenac eta bienac ardura eta othoitz eguiten
 dut yainco maitiary eta ama birginary othoi laguin Citçaten cien
 ossagarian eta cien burratxetan Ciec ere gomenda Çiezte beti
 yainco maitiary eta ama birginary eta horat yiteco içan duçun
 Couraye bera içan Çaçou Etcherat yiteco ene azquen egunac
 çourequin nahi nituzque pasatou esquerrac erendatou içan ditout
 San antonioco Beilarenac Guechena Etcheberri ezcondou da
 martinchoreneco semiarequin guechena chemeto chourirequin
 abaratcheneco premonja ezconcenda heletaco batequin St. martin
 merchot abendoan yoan cen paberat espert icastera milla gorainci
 mariac amabitchiri onxa orhoitcen dela çoutaz oseba Peyoc çouri
 eta anayari milla gorainci eta çouc Gorainciac igorri gucia abaide
 eta adisquide guciac huntan finitcen dut mariana maitia
 berasarcacen Citouztalaric bi seme alabac ene Bihotcaren erditic
 eta Guelditcen niz cien ama fidel tombaraino*

Dominique Ithurralde"

(*) Buruzurirena est une maison de Bidarray.

"Ossez le 29 Mai 1857

Marianne ma chère fille,

J'ai reçu votre chère lettre le dix-sept mai avec grand plaisir de savoir que vous êtes arrivée en bonne santé, et que de même vous avez rencontré là votre cher frère, car je pensais qu'à cette heure il était mort pour n'avoir pas envoyé de nouvelles depuis tant d'années. Embrassez-le de ma part et dites lui s'il a complètement oublié sa mère depuis ces cinq années, que j'ai versé de bonnes larmes de peine pour lui. Dites-lui que je désirerais (une lettre) de sa propre main avec toutes ses nouvelles en détail, qu'il les ait eues bonnes ou mauvai-

ses. Chère Marianne vous nous dites de mettre Marie à l'école (*), mais cette année comme c'est une mauvaise année nous ne pouvons l'envoyer à l'école. Avec Marie nous nous passons de domestique; le maïs fait dix francs et le blé quinze francs et ainsi nous voudrions nous passer de domestique. Marie (envoie) mille salutations à son frère et elle a beaucoup estimé sa (bonne) volonté. Chère Marianne j'ai eu bien des peines pour les contrariétés que vous aviez eues à Bayonne, mais il y en a encore ici qui ne prennent pas plaisir en espérant que vous paierez vite le passage (**). Ceux de Buruzurirena (***) se fâchèrent en voyant que vous partiez avec d'autres. Mais nous sommes encore d'accord dans l'espoir que vous enverrez de là de bonnes nouvelles. Le soir de la Saint Marc Mendicoa (***) revenant des foires de Saint-Jean-le-Vieux s'est noyé, on dit qu'on l'a jeté mort à l'eau. Chère Marianne envoyez souvent des nouvelles de votre frère et des deux et je prie le bon Dieu et la vierge Marie que par pitié ils vous aident dans votre santé et dans vos démarches. Vous aussi recommandez-vous toujours au bon Dieu et à la vierge mère. Et ayez pour venir à la maison le même courage que vous avez eu pour venir là, je voudrais passer mes derniers jours avec vous. J'ai rendu grâces au pèlerinage de Saint Antoine (****). Gracieuse Etcheberri s'est mariée avec le fils de Martinchorena (****), Graciane Chemeto avec Chouri (****), l'héritier d'Aberatchena (****) se marie avec quelqu'un de Hélette. Saint-Martin Merchot (****) partit en décembre à Pau apprendre (à être) expert. Mille salutations de Marie à sa marraine, qu'elle se souvienne bien de vous, et vous enverrez toutes vos salutations (à) tous vos parents et amis (*****). Je termine ici chère Marianne, en vous embrassant les deux, fils et fille, du

fond de mon cœur et je reste votre mère fidèle jusqu'à la tombe.

Dominique Ithurralde."

(*) L'auteure de cette lettre d'une écriture et d'une langue (parfois elliptique) extrêmement soignées se trouvant dans le dossier des Ithurralde-Mendilaharsou-Merchot n'est pas de la maison Ibarmendiburu, où le nom Ithurralde était entré en 1751 par le mariage de Jean Ithurralde propriétaire de Mariurdin de Gahardou avec Dominique Irigoisbéhère héritière, mais sans doute d'une branche latérale. Le nom Ithurralde, qui avait trois maisons anciennes éponymes dans la vallée puis la commune d'Ossès aux quartiers d'Ugarçan, Gahardou et Eyharce, est porté au début du XIXe siècle par au moins une quinzaine de familles dans l'ensemble des quartiers. Dominique Ithurralde qui écrit à sa fille Marianne partie en Argentine où son frère est déjà depuis 5 ans doit être cependant d'une branche de la famille de Marie Ithurralde épouse Mendilaharsou mère de Pouponne épouse Merchot sans qu'on puisse identifier la parenté exacte. Il est probable qu'elle est de la maison Charaboilena de Gahardou et veuve de Pierre Ithurralde décédé en 1835 à 40 ans, maîtres de la maison en 1828, de son nom "Dominica Etchevery", fille de "Jean Etcheberry maître ancien" décédé en 1821 à 93 ans.

(**) Il y avait des "écoles" primaires à Ossès, l'une au quartier Horça et l'autre à Ahaïce, mais il faut sûrement comprendre "collège" qui supposait une mise en internat dans l'un des établissements pour jeunes filles à Ustaritz ou Bayonne.

(***) C'est le seul mot qui indique qu'il s'agit bien d'une traversée pour "Montevideo" et l'Argentine. La phrase embarrassée laisse entendre que le prix du voyage devait être payé au passeur par la passagère elle-même une fois arrivée.

(****) Le personnages et les lieux qui peuvent être identifiés sont successivement:

"Buruzurirena": maison de Bidarray dont le fondateur au début du XVIIe siècle portait le surnom *Buruzuri* "tête blanche".

Mendikoaga: maison ancienne d'Ahaïce. La mort, probablement un assassinat crapuleux assez courant en retour de marché, de Jean Iriart maître de la maison et époux de Jeanne Minjonnet avait eu lieu le 26 avril 1857.

La chapelle de Saint Antoine est à Musculdy aux limites de la Soule et de la Basse-Navarre près du col d'Osquich.

"Gracieuse Etcheberri" est sûrement de son nom de baptême "Gracianne Aguerre" née le 24 septembre 1829, cadette d'Etcheberri de Horça (voir le texte suivant), Martintorena d'où est son mari est une maison d'Eyharcé à Arrossa.

"Chemeto" (Xemetorena) est une maison du quartier de Gahardou, comme plus loin "Aberatchena", et "Chouri" ("Blanc") qui semble un surnom est peut-être pour la maison Xuritena de Horça qui avait été acquise par Etcheverry-Harizmendi au début du siècle et mise en métayage.

"Saint-Martin" Merchot, un prénom local assez courant, était le fils de Raimond Merchot (1796-1846) - lui-même fils de Sauveur M. (1771-1801) capitaine des Chasseurs basques -, frère cadet de Jean-Baptiste M. (1770-1856) maître d'Aphalats, juge de paix et frère aîné du notaire Jean-Pierre M., et de Marie Erramoussé propriétaires d'Aphalats.

(*****) Le fin de la lettre est assez obscure dans sa formulation, soit par ellipse soit par confusion des marques de déclinaison basque.

1 c. 2 janvier 1840. Vente d'une partie de la cour d'Etcheberri de Horza pour agrandir la place.

*"Etcheberrico Corroilaren salçapena,
horçaco plaçaren handitceco, condicione hotan.*

*Egun urtharilaren bian, mila çorci ehun eta berrogoi garren
urthian, Cadet Aguerre eta Catalin irigoïn senhar emazte horça
Etcheberrico yaun anderec, salcen dute Amoztoiri, ibarrondori,
Manesh Garro Labordari eta Mr. Bordenave-florençari herriaren
icenan,*

*Bere etche aiticineco corroila eta basacurta, baratce pochi
batequin Mentaco isquinarèn liñan, sei ehun liberetan, ceinen
aldera eta errestaco errecebitu baitute*

Mr. Bordenave-ren ganic ehun libera.

*Erecebituco dute berce ehun libera hilabete huntan,
contratiaren eguiteco egunian; eta berce lau ehun libera ondarrac
hemendic bi urtheren barnian; eta soma hura ezpada pagatia*

ičaiten errana den becela, plaçaco emaiten duten lurra, hamar urtheren burian, beretaco ičanen dute lehen beçala.

Eta Etcheberricoec, ez eta beyen ondocoec ezdute hongarri-ric, samaxic, ez berce embrasuric batere eçarrico erran den lurraren gainian, eta ez tute eguinen pleintaric batere pilotarien contra yoiten badute beyen etheco pareta eta teilatia; Baina pleca artcetic debecatiac ičanen dira.

Etcheberricoec ezdute erresalbatcen berce dretchoric, salbu etheco sarcia eta jalgnitcia libroqui orai beçala.

Orai barreatuco diren murrietaco harriac Etcheberricoendaco ičanendira, salbu errabotiaren eguiteco necesario ičanen direnac.

Eta ez herriac eta ez eroslec ezdute obraric eguinen lur baren gainian plaçarendaco baicic.

Gaineraco baratciaren cerratceco murria eguinen du herriac mortero honez lehen beçala.

Lekhucoac dira Mrs. Gracian Mourguiart Ezponda eta Madonnat

Mourguiart Madonat bitta"

"Vente (*) de la cour de la maison Etxeberri pour agrandir la place de Horça, dans les conditions suivantes:

Aujourd'hui deux janvier, dans l'année mil huit cent quarantième, Cadet Aguerre et Catherine Irigoïn (***) mari et femme maître et maîtresse d'Etcheberri de Horça, vendent à Ameztoi, à Ibarrondo, à Jean Garro Laborde et à Mr. Bordenave-Florence au nom de la commune,

la cour et la basse-cour au devant de leur maison avec un peu de jardin dans l'alignement de l'angle de Menta (***) pour six cent francs, et pour cela et pour acompte ils ont reçu:

cent francs de Mr. Bordenave (****).

Ils recevront autres cent francs ce mois-ci le jour de faire le contrat, et les autres quatre cents francs d'ici dans le délai d'un an; et si cette somme-là ne se trouve pas payée comme il est dit, la terre qu'ils donnent pour la place, au bout de dix ans, sera pour eux comme autrefois.

Et ceux d'Etcheberri, ni leurs descendants ne mettront sur la dite terre pas du tout de fumier, de litière ni d'autre embarras et ils ne feront aucune plainte contre les joueurs de pelote s'ils frappent la paroi et le toit de leur maison, mais il leur sera défendu de jouer au blaid (*****).

Ceux d'Etcheberri ne (se) réservent pas d'autre droit, sauf d'entrer et de sortir librement de la maison comme maintenant.

Les pierres des murs qu'on détruira maintenant seront pour ceux d'Etcheberri, sauf celles qui seront nécessaires pour faire le rebot.

Et ni la commune ni les acheteurs ne feront d'autres travaux sur cette terre sauf seulement ceux qui seront nécessaires pour faire le rebot.

La commune fera le mur pour fermer le reste du jardin en bon mortier comme avant.

Les témoins sont M.rs Gracian Mourguiart-Ezponda et Madonat.

Mourguiart Madonat hitta"

(*) Les contrats rédigés en basque sont rarissimes, et celui qui est ici traduit littéralement comporte aussi une version française très peu différente dans la formulation. La maison Etxeberri de Horça qui occupait avec sa cour tout le centre du quartier est l'une des sept maisons infançonnes médiévales de la vallée. Avec une façade refaite en 1957, dépourvue de sa cour, de sa basse-cour et d'une partie du jardin prises par la place actuelle, elle occupe toujours le même emplacement.

(**) Catherine Irigoïn ou Irigoyen héritière née en 1795 avait épousé Samson-Jean Aguerre (1795-1856) cadet d'Iriberrigarai le 2 novembre 1817.

(**) Menta: maison en face de l'église, détruite récemment pour l'élargissement de la place et de la route. Ne reste que son ancien poulailler reconstruit en habitat et libtaire.

(***) Pierre Bordenave (1790-1862) fils du premier maire d'Ossès Jean-Baptiste B. (1736-1806) avait épousé une Anglaise "dame Finlay Amélie Smith".

(****) Comme toutes les maisons rurales Etxeberri étendait sa litière d'ajonc et de fougère (*samaxic* en partitif basque dans le texte) et ses tas de fumier (*bongarriric*) pour amender les terres dans la basse-cour.

(*****) Le mot *blaid* malgré son orthographe est l'adaptation par le béarnais *ble* "fronton" de l'espagnol *ple* "jeu de pelote", lui-même pris à l'anglais *play* "jeu". En basque on disait encore au siècle dernier *pleka* "à la pelote". Le petit fronton de pierres rouges (agrandi par la suite) de la fin du XIXe siècle sur la place de Horça contredit donc le contrat de 1840 qui n'autorisait que le "rebot" et interdisait le "blaid".

2. Langue et style épistolaire.

2. 1. Des écrits "au fil de la plume".

Il faut mettre à part le 1er texte (1815-1830) extrait d'un livre de comptes et d'une liste qui n'ont par définition aucun souci de style écrit, à l'exception des traits de la simple graphie et de la prononciation orale qu'elle reproduit plus ou moins fidèlement, et le dernier (2 janvier 1840) qui répond au contraire aux critères bien établis d'avance d'un contrat notarié ou du moins officialisé, si l'écriture très régulière et soignée est de l'étude notariale de Merchot et sans doute de lui-même quoique sans signature de lui. Mais les 14 lettres numérotées de 2.1 à 2.14 ont en commun de rester dans le cadre d'une prose familière et quotidienne non exempte de négligences diverses: lettres oubliées dans les mots (on en

rétablit quelques-unes entre parenthèses) ou mises à la place d'autres (comme *baituc* "car tu l'as" au lieu de *baitut* "car je l'ai" à la lettre 2), mots diversement mal écrits dans le mode graphique utilisé, omis ou inutilement répétés, ruptures de construction qui peuvent rendre le sens par exception problématique, la graphie du basque, assez variable dans une même lettre, posant dans ce cadre à la fois social, historique et culturel une question très spécifique.

Le plus étonnant sans doute, en dehors des sujets pratiques de la vie familiale traités ou évoqués dans les lettres, reste l'abondance et la fréquence de ces échanges, non seulement épistolaires dont elles ne forment sûrement qu'une anthologie fragmentaire et rescapée, mais réels par le moyen des voyages répétés. Alors que tout déplacement par mer de Bayonne ou de Bordeaux, les deux ports nommément cités, à "Montevideo" demandait au dire même des derniers témoins entendus un mois entier, les allers et retours sont répétés comme au siècle précédent entre le Labourd et le Canada: témoins les noms des porteurs de messages et parfois les visites annoncées qui ont dû être plus fréquentes qu'on ne pourrait le penser. On peut être surpris de tous ces mouvements dès les débuts du XIXe siècle, alors même que par ailleurs on signale les difficultés locales, les troubles politiques et les guerres en Amérique du sud. L'explication historico-économique transparente et avouée de ces mouvements, loin de la "soif d'aventures" romanesque, ressortit comme on le sait de la nécessité économique pour une société rurale trop peuplée et parfois endettée. Dans les lettres numérotées 3 et 6 les allusions au "chocolat" qui se fabriquait un peu partout au Pays basque et à Ossès même apportent une note plus inattendue.

Dans ces conditions, passé les embrassades et salutations aussi sincères que rituelles, les soucis de santé, les références religieuses habituelles et l'appel à la prière et à la protection divine, les informations sur les événements de la famille et du voisinage, le contenu des lettres "argentines" laisse peu de place à autre chose qu'aux préoccupations les plus pratiques et "matérielles". Avec le regret répété des silences et des oublis de correspondance, quelque souci de "morale familiale" notamment des frères à l'égard des sœurs bien dans l'esprit des convenances du temps et d'un milieu rural traditionnel, le thème dominant de cette correspondance familiale d'émigration reste l'argent, et hors correspondance dès le premier texte avec sa liste de créanciers, la dette, et en complément les recettes venues d'Argentine - monnaie, onces d'or et lingot d'argent - comptabilisées au nom personnel de Marie Ithurralde maîtresse "ancienne" d'Ibarmendiburu. La dernière lettre, de Dominique Ithurralde à sa fille, numérotée 2. 14. très soignée pour l'écriture et le style, montre la vérité économique concrète, la baisse des revenus agricoles, l'obligation de se passer de domesticité pour les travaux et l'impossibilité d'instruire convenablement la jeune fille restée à la maison.

La correspondance "locale" dans les textes traduits numérotés 2. 1. et 2. 4. reste au stade de l'information personnelle, amicale pour le premier texte, familiale de mère à fille en apprentissage de couture pour la seconde. Les trois lettres 2. 1., 2. 4. et 2. 14. ont la particularité d'être écrites par des femmes: Marie-Anne Etcheverry de Juxue, Pouponne Mendilaharsou épouse Merchant et Dominique Ithurralde d'Ossès maîtrisent parfaitement la langue et l'écrit basques sous leur forme orale quotidienne. Avec peut-être la manifestation d'une tradition

ancienne dans la classe la plus notable, commerçante ou un peu embourgeoisée, sinon la plus aisée du pays, où il y avait des "scolanies" dès le XVIIe siècle, c'est aussi et sans doute davantage, après le temps des Lumières, le résultat de "l'instruction publique" introduite par la Révolution et l'Empire.

2. 2. **Ecrire en basque: problèmes de graphie.**

Pour cette rapide analyse de la graphie basque des textes présentés on choisira le texte du contrat de vente de 1840 (n° 3) comme "pierre de touche" des principales variations contenues dans les lettres 1 à 14. C'est en effet le texte qui suit le mieux ce qui était déjà, depuis les écrivains des XVIe et XVIIe siècles et même sans tenir compte de la réforme plus systématique proposée par Oyhénart et restée assez largement lettre morte dans tous ses détails, une "norme" de l'écriture basque en France.

1° Le vocalisme très simple du basque, dépourvu en particulier des voyelles nasalisées et de l'opposition de voyelles "ouvertes" ou "fermées" du français, et de l'*e* dit muet, n'offrait pratiquement à l'écrivain basque de langue française, et compte tenu que la vélaire labialisée "u" du français écrite *ü* en basque est du seul domaine dialectal souletin, que la difficulté de transcrire le "ou" français écrit en basque dès les premiers textes médiévaux // comme en latin et en espagnol (pour ne parler que de cette langue voisine et jusqu'au milieu du XVIIe siècle officielle et notariale en Basse-Navarre), ce qui était réalisé aisément aux époques anciennes par des écrivains habitués au latin. On ne sait si c'était le cas aussi de l'écrivain du contrat de 1840, probablement le notaire et maire Jean-Pierre Merchot, ou peut-être Bordenave le fils du premier maire d'Ossès, bien qu'il ne signe pas le texte,

ou même de l'instituteur et chantre Mourguiart-Ezponda qui le fait. Mais, à l'exception de ce nom d'état civil francisé "Mourguiart" (en basque "Murgiar" maison citée depuis le XIII^e siècle) et de la signature du même, c'est un fait que tout le texte de 1840 écrit *u* sans exception, de même que les lettres des deux frères d'Argentine Jean-Gaste et Ganis Mendilaharsou beaux-frères de Merchat: lettres 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13.

Font exception les trois lettres 1, 4 et 14 écrites par les femmes. Dans la première, écrite avec soin à Merchat en 1810 depuis Juxue en Ostabarès, la graphie *u* quasi générale ne souffre qu'une seule exception: le mot *labour* pour *labur* "court", graphie peut-être inconsciemment attirée ou provoquée par le mot français "labour" (on est en pays de petite agriculture traditionnelle) et ses dérivés, ou par le nom de la province du "Labourd" (issu du latin *Lapurdum*, en basque "Lapurdi"), qui devaient se lire couramment dans les publications régionales en français.

Dans la lettre 4 signée de "Poupouna" épouse Merchat, la graphie française *ou* est largement dominante et exclusive sauf dans un cas précis, dans les diphtongues monosyllabiques, successivement: *hibaurec*, *daucun*, *heure*, *causitcen*, *hautsirik*. Sinon *u* sert à la manière française, comme presque dans toutes les autres lettres, à écrire les occlusives vélaires *-gu-* et *-qu-* devant *-e* et *-i:* *yaquin*, *placrerquin*, *guitoun*, *guero*, *liquen*, *edequico*, *bonnequin*, *guisacoric*, *adisquide*, *eguižan*. Dans le cas des initiales de *guin* (pour "jin"), *guiten* (pour "jiten") il s'agit de la réalisation d'un *yod* initial ou, selon les temps et les lieux, de l'occlusive apico-dentale palatalisée écrite *j* et parfois *dd* (voir aussi plus loin *younan* pour *joan*) qui l'a remplacée.

La graphie de la lettre 14 de Dominique Ithurralde à sa fille partie récemment en Argentine est beaucoup plus mélangée et même contradictoire pour les mêmes mots. En exceptant comme ci-dessus l'écriture "à la française" des occlusives vélares devant *-e* et *-i* (*bandirequin*, *yaquitiaz*, *guisa*, etc.), plusieurs mots n'apparaissent qu'avec *u*: *buntan*, *ichuri*, *guciequin*, *mutilic*, *hurerat*, *ardura*, *laguin* (épenthèse *-i-* devant nasale pour le commun *lagun* "camarade"), *hurratxetan*, *egunac*, *gucia*, *guciec*, *Ithurralde*. Les diphtongues conservent aussi la graphie *u*, indépendamment parfois du reste du mot: *causitu*, *daucouçon*, *aurten*. Le suffixe du participe *-tu* de *aribatu* ("arrivé) et *causitu* ("rencontre"), sans doute protégé ici par la diphtongue précédente, est en graphie française dans *pasatou*, *estimatou*, *samurto*, *heldou*, *erendatou*, *eẏcondou*.

Sur deux types de mots d'une grande fréquence la variation est extrême dans cette lettre 14: les pronoms personnels *ẏu* ("vous"), seul ou décliné ou inséré dans la forme conjuguée et *gu* "nous" de même, et le verbe et auxiliaire *du* ("il ou elle l'a": on rappelle que le basque n'a aucune expression morphologique du genre hors du verbe tutoyé) seul ou composant de formes conjuguées. Comme les deux mots s'agglutinent pour former *duẏu* "vous l'avez" ("vous" singulier) et *dugu* "nous l'avons" et leurs formes dérivées par les affixes des modes-temps, des subordonnants, du nombre, du genre (exclu dans ce texte voussoyé), des personnes actantes (sujet, objet, bénéficiaire: à l'exception notable des sujets et objets de 3e personne de singulier exprimés par omission), et éventuellement de l'allocutif (lettre 1), on a des variations considérables. Elles vont du plus simple au plus complexe successivement et sans les répétitions: *dout*, *duçoula*, *çaçu*, *eroçon*, *dudala*, *daoucouçon*, *eẏteçaquegon* (sur *-ẏa-* base du second auxiliaire transitif), *dute*, *guinouque*, *diou* (réduction

inhabituelle de *dugu* ou *dougou*), *dut*, *çonc*, *doutenac*, *çou*, *dutela*, *igorsquiçou*, *duçun*, *çourequin*, *nituzque*, *ditout*, *çoutaz*, *çouri*, *citouztelariç*. L'impression, plus nette que dans les deux lettres précédentes, est que l'écriture du basque, dans une Basse-Navarre où, à la différence du Labourd, la langue officielle notariale (témoins les contrats de mariage et quelques inscriptions de linteaux et de stèles discoïdales) avait été le castillan navarrais jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, tout en résistant, traverse une période d'adaptation où le modèle culturel et scolaire français finit par s'insérer sans parvenir à l'emporter complètement. Malgré la qualité de la langue et de l'écriture, hors des imperfections signalées, cette pratique épistolaire ne ressortit manifestement pas de la littérature basque des véritables écrivains déjà largement normalisée.

Dans les autres lettres, toutes écrites d'Argentine où le modèle de référence est l'espagnol, ce qui n'est peut-être pas l'unique raison, ni même la principale car on n'a aucune idée de la scolarité des fils Mendilaharsou avant le départ en Argentine, *ou* au lieu de *u* n'apparaît curieusement qu'une seule fois dans la première lettre de Gaste Mendilaharsou en 1825, pour le nom de Saint-Jean-de-Luz au génitif de lieu: *louçuneco* ("de Luz"), coquille possible pour *loizun* (dont procède Luz) plutôt que vestige des usages français. Il ne signe jamais, ni son frère Ganis, par son nom d'état civil en orthographe française "Mendilaharsou" mais *Mendilabarsu*, comme son frère ou comme dans le nom de sa mère en en-tête, ou (lettres 6, 10 et 12) *Mendilabarzu* qui est la transcription exacte en basque et partiellement en espagnol (qui prononce alors la "zeta") du français "-sou" (voir plus loin les consonnes sifflantes).

La voyelle initiale *i*- devant consonne (*yskiriba*-lettre 2) peut s'écrire parfois par *y* ou *j* ou *i* mais sans

aucune régularité, et de même le *yod* ou "i consonne" devant voyelle dans les mêmes conditions que ci-dessus (lettre 4) pour *yaun/jaun: yadanic, yn-, ya-* (lettre 1), *yndar, ieten* (lettre 2), *jeinco* (lettre 5) etc.

2 °. Consonnes vibrantes.

Le basque, qui n'a pas de vibrante initiale et doit adapter les mots étrangers par une prothèse vocalique (lettre 1 *erhepostu-* pour "réponse", contrat de 1840 *errecibitu* et plus couramment lettre 4 *errecebitou* "reçu" hérité du latin *receptu* comme l'espagnol "recibido"), oppose à l'intervocalique et quelquefois en finale (*ur* "eau" *urr* "noisette") deux vibrantes: une vibrante toujours apicale "à battement unique" *-r-* (souvent confondue par les scribes anciens et locuteurs étrangers avec la latérale simple *l*) et une vibrante forte "à battements multiples" écrite *-rr-* également apicale à l'époque des lettres, la vibrante uvulaire "grasseyée" du français, qui n'était guère ou pas du tout entendue dans le sud de la France au début du XIXe siècle, n'étant entrée chez les locuteurs et généralisée en Pays basque de France qu'à la fin du XXe siècle. Il peut y avoir manquement à la double vibrante après prothèse vocalique des emprunts: *erendaton* "rendu" (l. 14).

La liste du texte 1 (1815-1830) ne manque jamais cette opposition, la lettre 4 signée de "*poupouna mercho*" non plus: outre l'écriture c'est un argument pour penser que les deux textes sont de la même main. Le contrat de 1840 (texte 4) y manque une seule fois dans *urtharilaren* ("de janvier"), forme réduite habituelle du composé primitif *urta-berri-ila* ("la lune de l'an neuf"), alors que le même mot, encore plus réduit pourtant avec oubli du premier *-r-*, reproduit la vibrante forte dans la lettre 13, *utarrilian* pour *urtarrilean* ("en janvier") dont l'auteur,

Gaste Mendilaharsou frère de Pouponne, n'est pourtant pas avare de confusions. La lettre 1 de 1810 est contradictoire: pour n'y prendre que quelques exemples comme dans les autres lettres, à une ligne de distance on lit pour *berri* "neuf, nouvelle (nom)" *berriric* "de nouvelle" (partitif basque) et *beriac* "les nouvelles", l'impératif *eroçu* (pour *errozu* "dites-le-lui") sur le radical verbal *erran* "dire" est répété, *huran* "proche" est pour *hurran*. Mais *erbeposturic* y reproduit la vibrante toujours forte après prothèse vocalique des emprunts avec *r*- initial par une vibrante aspirée toujours fortement articulée et typique, comme les autres consonnes aspirées (voir plus loin), de l'ancienne phonétique basque. On l'a aussi dans la même lettre pour un mot ancien: *orhoitcen* "se souvenant" (dans la lettre 3 etc. *orroitcen* sans aspiration). La forme habituelle est dans *errepostu* "réponse", *errespetu* "respect" (lettre 2 etc.), et dans la lettre 5 de Ganis M. *erresulta* "résultat", *errenunciacionea* "la renonciation". Cette lettre 5 l'unique de Ganis semble, dans ce qui peut en être lu, particulièrement soignée aussi pour l'écriture des vibrantes, qui met *arriba* "sœur pour le frère" que Gaste écrit toujours à vibrante simple, et n'y manque qu'une seule fois pour le nom verbal *eraiteco* "pour dire" sur *erran* (voir ci-dessus), les dérivés de ce radical étant presque partout mal écrits pour une raison qui ne peut tenir à la prononciation, mais peut-être au fait que l'articulation uvulaire de la vibrante forte en prononciation française moderne du basque est encore ignorée.

3°. Consonnes sifflantes.

La principale et seule véritable complexité phonétique, et partant graphique, du basque (si l'on excepte les changements au contact: sourde après sifflante et sonore après nasale, comme *gente* latin > *jende* basque, ici *ezdute* et

eztute etc.: voir plus loin), qui met les épistoliers à rude épreuve, réside dans le système des sifflantes, dites "fricatives" sans occlusion initiale, ou "affriquées" avec occlusivisation initiale. Le basque, sauf dialectalement et tardivement en souletin, ne connaît que des sifflantes sourdes, et ignore les sonores ou "voisées" du français de *jeu* et *rose* etc. En précisant le mode d'articulation, les fricatives sont écrites par graphème simple *s* (apico-alvéolaire), *ʒ* (dorso-alvéolaire), *x* (dorso-palatale), les affriquées (jamais initiales sauf en domaine hispanique au contact du castillan pour la palatale) par les digraphes *ts*, *tʒ*, *tx*. Cette norme graphique déjà complètement établie par Oyhénart en 1657, n'a été généralisée qu'au XXe siècle, en particulier pour la palatale ou "chuintante": on n'aura donc dans nos textes que les graphies françaises habituelles *ch* et *tch* pour ces palatales et beaucoup de variation pour les autres.

Le contrat de 1840 offre la plus grande régularité, pas absolue toutefois:

s (fricative apico-alvéolaire sourde, propre au basque et inconnue du latin, du français etc.): dans *salçapena*, *basacurte*, *necesario*, *senbar*, *sei*, *erresta*, *embrasuric*, *erresalbatcen*, avec parfaite distinction des sifflantes différentes dans le même mot; ce phonème basque traduit en le changeant le *s* français (qui est dorsal) dans la plupart (pas tous: *assiette* > *azjeta* etc.) des emprunts romans récents (*basacurte*, *erresta*, *embrasuric*, *erresalbatcen*). Il peut y avoir doute pour *isquina*- qui se prononce partout *izkina* "le coin, l'angle" avec dorso-alvéolaire, en espagnol *esquina* idem (sans étymologie dans le Dictionnaire de l'Académie espagnole, mais le mot doit se reporter au francique *ʒkin* "aiguille" et "os de la jambe" comme le français "échine");

ts (affriquée correspondante) écrit par *x*, selon une tradition qui a eu cours assez longtemps, dans l'unique exemple de ce texte *samaxic* pour *samatsik* en graphie normalisée; la lettre 1 de 1810 a de même *itxu* pour *itsu* "aveugle", et aussi la lettre de Ganis de 1833 pour ce même phonème probablement *penxatu* "pensé" (on verra plus loin qu'il y a doute après nasale), mais il écrit aussi *harrapaxeco*, *besarcaxeco* pour l'affriquée dorsale *tʂ*;

ʂ (fricative dorso-alvéolaire) s'écrit généralement par les graphies variées du phonème français correspondant qui sont: *s*, *ss*, *c* et *t* devant *-i*, *ç* devant *-a*, *-o*, *-u*, mais le contrat n'emploie que *c* et *ç* à l'exclusion de *t* et de *s*: *salçapena*, *çorçi*, *ceinen*, *sarcia*, *errecebitu*, *plaçaren*, *salcen*, *berce*, *condicione*, où on doit remarquer et dans d'autres textes aussi, passant de la graphie à la phonétique, qu'après latérale, nasale et vibrante c'est la fricative qui apparaît et devait être prononcée, et non l'affriquée qui n'est pas du tout "de règle" dans ce cas comme on l'affirme parfois à tort (*salce*, *çorçi*, *sarcia*, *horça*, *berce*, *Florença*); la graphie *ʂ* apparaît aussi devant consonne, pour *Amoʂtoi* (assimilation vocalique généralisée dialectalement de *Ameʂtoi*) ici peut-être favorisée par l'écriture ancienne dans les noms de maisons; et pour *emaʂte*, *expada*, *eʂtute*, à côté de *eʂdute*: il s'agit ici de phonétique et de morphologie "agglutinante" que la normalisation graphique "officielle" n'a pas su encore aujourd'hui régler convenablement, malgré tous les exemples anciens et la prononciation réelle (voir plus loin);

tʂ (affriquée correspondante): *banditceco*, *baratce*, *jalguitcia*, *cerratceco*, la plupart de ces exemples et peut-être tous représentent ce qui est le suffixe le plus courant (à côté de *-te*) du nom verbal basque *-tʂe*;

x (fricative dorsale palatale) dans l'unique exemple *pochi* "peu"; car pour le second exemple du contrat,

Manesh Garro Laborda, la graphie anglaise de la palatale est tout à fait inattendue: *manex̣* ou palatalisé *manex* est une variante dialectale tard apparue de *Johanes* (avec apicale) "Jean". Le seul lien avec l'anglais est que l'épouse de Bordenave-Florence (fils du premier maire d'Ossès Jean-Baptiste Bordenave), premier payeur au nom de la commune avait une épouse anglaise, ce qui laisserait supposer aussi que le rédacteur de cet écrit très soigné serait non le maire Merchot mais lui: son père le maire quoique d'une famille d'origine béarnaise avait taquiné la poésie basque;

tx (affriquée correspondante): *etche* "maison" et dérivés, *dretcho* "droit" (nom) emprunt espagnol.

La lettre 4 de Pouponne Merchot est assez régulière pour la graphie des sifflantes: dorsales *ʒ* et *tʒ* basques représentées 1° pour la fricative par *c* ou *ç* (*borçaicen*, *placerrquin*, *goucia*, *iceba*, *errecebitou*, *çouien*, *plaça*, *destinatcen*, *hounci*) et aussi par *ʒ* (*amarenʒat*, *eguiʒan*, *ʒaharrac*, *peʒaco*), par le *s* français rarement (*mantarres*, *hotois*), 2° pour l'affriquée par *-tc(e)* dans *bertce* unique exemple de ces textes au lieu de *berce* (voir ci-dessus) mais qui était devenu et resté la prononciation locale courante au XXe siècle.

Même régularité générale pour les apicales *s* et *ts* avec un double *ss* parfois entre voyelles: *ossagarri*, *bonsa*, *ossebari*, *destinatia*, *segouric*, *yconustera*, *guisacoric*, *causitcen*, *soseco*, *erosan*, *hautsiric* *errespetou*. La graphie française n'apparaît que deux fois: dans *harismendi* pour *hariẓmendi* et *hanits* pour *(h)a(i)niṭʒ* "beaucoup". Le cas d'*adisquide* "ami" dans cette lettre comme dans toutes les autres est un peu problématique: on prononce normalement avec palatale ou chuintante (probablement hypocoristique vu le sens) *adix̣kide* mais non avec apicale *adiskide*, ni avec dorsale *adiẓkide* quoique ce soit l'étymologie très sûre *adin(e)ʒ-kide* "égal par l'âge, de même âge", avec le changement

sémantique du reste attendu. Les exemples des palatalisées sont *cherca* ("chercher"), *errechimeta* mot dérivé du vieux roman *raisinet* "jus de raisin" passé au sens de "confiture", et *etche*.

La lettre 1 de 1810 de Marie-Anne Etcheverry, encore plus régulière, portait les mêmes caractères d'ensemble, successivement dans le même ordre:

dorsales fricative et affriquée ζ et $t\zeta$: "à la française" par *c*, *ç*, *tc*, *tç*: *eçagun*, *iceba*, *dicit*, *bici*, *içan*, *eroçu*, *niçala*, *çombait*; *orhoitcen*, *igorçkiatçu*; et en norme basque par ζ , $t\zeta$: *eç*, *gaichoaz*, *hartaz*, *igorçkiatçu*, *niz*, *begiez*; *desiratzen*, *alegueratzzen*, *phasatzzen*, *bethicotç*, *ahantzetco*;

apicales *s*, *ts*: *desira-*, *pasa-*, *erhepostu-*, *hesteco*, *malerus-ki*, *aski*, *untsa*; la dorsale affriquée est rendue ici aussi une fois par *-tx-* dans *itxu* ("aveugle") ce qui fut une habitude assez répandue pour ce phonème avant l'écriture normalisée du XXe siècle;

palatales *x*, *tx*: *gaichoaz*, *merechimendu*, *chebeki*; *etcheverry*: ce dernier offre la graphie officielle du nom d'état civil restée de l'usage castillan ancien avec *v* pour *b* de *berri*, conservé partout quand il s'agit de nommer la maison elle-même (liste du texte 1, contrat de 1840 etc.).

Dans celle de 1857 également de main féminine les traits généraux de la graphie des sifflantes sont identiques, avec peu d'écarts:

dorsales ζ et $t\zeta$: *errecebitou*, *çouri*, *placer*, *cirela*, *hainberce*, *Mayatçaren*, *desiratcen*, *orhoitcen*, *çaçu* etc., avec un assez grand nombre de ζ surtout devant occlusive et en position finale comme *eç* "non": *hamacazpian* (comme souvent dans les textes anciens et dans ces lettres mêmes la cédille est omise ou oubliée), *yaquitiaz*, *penxatzzen*, *partez*, *escolatceç*, *eçdeçaquegou*, *gabeç*, *esperançaç*, *othoitç*, *dienez*, *penaz*, *açquen*, *nituzque*, *eçcondou*, *çitouçtelaric*, *niz*, dans quatre mots seulement et en finale c'est *s* français qui est écrit

pour la dorsale au lieu de ζ ou ξ : *bors* "cinq" et son composé *hamabors* "quinze" qui se prononcent avec affriquée *bortz*, *hamabortz* illustrant la tendance moderne à affriquer les fricatives finales en basque, mais qui a eu sans doute une ancienne fricative (voir ci-dessus la question des fricatives après consonne comme *gorainci*, *ezconcen*, et plus loin pour le changement dialectal) selon la graphie du XIIIe siècle *borçarorreta* ("lieu des cinq pâtures" 1279); *joanes* pour *joanez* "en allant", et le verbe impératif complexe *igorsquiçou* "envoyez-les";

apicales *s* et *ts*: *ossagari*, *guisa*, *causitu*, *aras*, *desiratcen*, *escoutic*, *pasa-*, *esperançaçz*, *samurton*, *esquerrac*, *semiarequin*, *espert*, *icastera*, *besarcatcen*, *oseba*, *besarcatcen*; le graphème *x* selon la tendance de l'époque déjà signalée représente la dorsale affriquée dans *atxian* (forme orale contractée de *aratsean* "au soir"), *burratxetan* ("dans les pas" au sens de "démarches, activités"), l'adverbe *onxa* "bien" où la fricative était pourtant probable anciennement et de même dans le participe du mot d'emprunt *penxatzzen* pour *pen(t)satzzen* "pensant";

palatales *x* et *tx*: fricative *ichuri*, *chehequi*, *charrac*, *martincho*, *guechena*, *chouri*, et pour l'affriquée *etcherat*, *abaratcheneco*, *amabitchiri*.

Dans les lettres de Gaste et celle de Ganis les variations sont beaucoup plus grandes, et d'abord pour les noms eux-mêmes dans les adresses et les signatures. "Gaste" étant pour les raisons déjà dites le surnom passé en prénom, comme encore jusqu'au XXe siècle à Ossès, pour *gazte* "jeune" qui ne se prononce jamais en basque *gaste* avec apicale, mais ordinairement *gaxte* avec palatale hypocoristique. On constate que l'auteur a signé toutes ses lettres avec la graphie française *-s* de son nom pour la sifflante, qu'il utilise aussi pour "jeune" dans *guiçon gaste*

"homme jeune" (1825 lettre 2), même en contexte linguistique argentin (donc espagnol) qui peut transparaître ici ou là par ailleurs. Issu de l'ancien *jobanes* la forme basque locale la plus courante *juanes* par occlusion et vélarisation de la semi-consonne initiale (voir les traits dialectaux) et réduction de la diphtongue faisait "Ganis" et se prononçait ordinairement avec palatale finale, comme pour le fameux (et contemporain de ces lettres) "Ganich de Macaye" né à Ossès. C'est donc encore la graphie du français en quelque sorte "officielle" qui a été gardée, peut-être d'ailleurs dans les deux noms pour une prononciation réelle et familière qui devait être palatalisée, pour "*Gachte*" comme pour "*Ganich*".

Un problème comparable est dans le nom d'état-civil en français "Mendilaharsou" (littéralement "mont où abonde la ronce"), issu du nom de maison transporté d'Isturitz à Ossès où la maison est en plein quartier central et plainier au bord de la route sur une discrète élévation de terrain. Ce qui d'ailleurs suffit partout à employer *mendi* "mont", comme justement sur le même plan pour la maison voisine, celle des épistoliers, et son complexe nom médiéval Ibarmendiburu ("bout du mont de plaine"). Le suffixe d'abondance en basque est documenté depuis toujours avec deux sifflantes distinctes, ou dorsale fricative $-(a)ʒu$ ou apicale affriquée $-tsu$, et de même emploi encore en basque moderne: par exemple *mukuzu* "morveux" et *euritsu* "pluvieux". La prononciation avec affriquée apicale est restée à la maison d'Ossès altérée en "Mendela(h)atsia", mais les signataires qui gardent la voyelle *u* du basque au lieu du français *ou*, mettent la sifflante dorsale sans affriquement après consonne donc fricative (voir plus haut) en graphie française *s* le plus souvent (lettres 2, 3, 5, 6, 7, 9). Gaste met aussi la graphie basque $ʒ$ dans des lettres les plus

tardives (8, 10) et les deux dans la dernière (12). Le contexte espagnol d'Argentine finit donc par éloigner la graphie française du nom, et il y est resté avec l'apicale ξ "Mendilaharzu" (op. cit. p. 716-717).

En ne retenant que quelques-unes des variations les plus significatives ou surprenantes des sifflantes dans les lettres des frères Mendilaharsou on peut relever:

lettre 2 de 1825:

dorsales ξ et $t\xi$ pour le fricative on a *c* ou *ç* dans *daicut* (cédille souvent oubliée), *çuiéc*, *cerbaiten*, *igorçu*, *procurança*, *beçembat*, *berçe* etc.; très souvent aussi *s* français parfois dans le même mot, dans *ustilaren* (pour *uztail* "juillet"), *beraz*, *esliçate*, *balis*, *gaste*, *irabasten*, *esnaicela*, *esbaistuçu*, *denes*, *eżdut* ...;

l'affriquée en particulier dans les suffixes de noms verbaux *-tze* n'est pas différenciée et s'écrit aussi *c* ou *ç* dans *ischiribaçen*, *pensaçen*, *igorçea*, *cobraçeco*, *harapaçen*, *harçen*, *seguraçen*, *besarçaçen*; dans la lettre 3 de Ganis ce phonème peut s'écrire par *x* dans *cerbixa*, *harrapaxeco*, *besarcaxeco*;

apicale *s*: régulièrement écrite *s* parfois *ss* dans *osagari*, *pensacen*, *pensatu* (voir plus haut pour les sifflantes après consonne), *Musiu*, *pusca*, *uste*, *deus*, *persetic*, *pasaiaren*, *erosteco*, *semeari*, *piarres*, *escu*, *pisu*; dans *bessus* contraction orale de *besoez* le redoublement marque la dorsale et la forme simple l'apicale finale; il peut y avoir doute sur la prononciation dans *yschiriba-* qui se prononce en général avec apicale *izkiriba-* ou *ixkiriba* avec palatale, *pisu* "poids" qui se dit avec apicale *piçu* quoique les deux mots soient d'emprunt latino-roman ce qui appelle le plus souvent la dorsale en basque, et *adischide* (voir ci-dessus); dans la lettre suivante de 1827 on lit même *cemen* ("des fils" génitif pluriel de *seme* "fils") sans cédille;

aucune affriquée apicale *ts* dans cette lettre, mais la lettre 5 de Ganis écrit *honetsac* (peut-être avec déplace-

ment à partir de l'espagnol "honesto"), *onsa*, *unxa*, *penxatu* (prononciation douteuse: voir ci-dessus);

palatales *x* et *tx*: *bacoçha* avec une curieuse cédille indiquant peut-être l'affriquée (forme régulière *bakoitz* ici au sens de "chaque, chacun"; mais la prononciation dialectale est celle de la lettre 9 *bacotchary*), *churian*, *Etchevericoac*.

L'utilisation ancienne a peu près systématique de *c* en occlusive palatale devant *a*, *o*, *u* ou en finale (le basque ignore les groupes *ct* et *cl* comme toutes les "muta cum liquida" et les transforme par anaptyx dans les emprunts latino-romans) et en sifflante, oblige les épistoliers comme tous les écrivains anciens, qui ne connaissent pas ou guère l'emploi de *k* déjà recommandé par Oyhénart, à trouver divers autres moyens d'écrire l'occlusive devant *e* et *i*. Fait exception toutefois l'épistolière de 1810 (lettre 1) de Juxue (Oyhénart et ses héritiers étaient propriétaires de plusieurs domaines en Ostabarès) qui se révèle ainsi la plus cultivée en lettres basques, et écrit toujours à l'intérieur des mots: *nukela*, *ikhusico*, *trankil*, *yakin*, *igorçkitatçu* (impératif "envoyez-les moi" pour *igorçkitazu* / *igorçkidaçu*). Le lettre 8 de Gaste comporte aussi un unique *ekainaren* "de juin" (diphthongue oubliée dans la lettre 3 *ecanaren* idem). En dehors de cet exemple, le plus souvent et excepté l'inattendu *ch* "à la grecque" de la lettre 2 du même Gaste *yschribaçen*, *adischide*, quand ce n'est pas *ca*, *co*, *cu*, comme en français, c'est le digraphe *qu*, dans toutes les lettres successivement:

comme élément lexical interne: *esquerrac* à côté de *nuce* (pour *nuke* "je l'aurais" lettre 3), *nasqui*, *tranquil*, *jaquinen*, *edequico*, *Ameriquetan* etc., inhabituel et inutile dans *esqualdun*, prononcé normalement *eskualdun* avec diphthongue, comme dans la lettre 5 de Ganis *bescualdun*;

infixe verbal de pluriel (-*zki*) : *dausquiçut*, *igorsquiçu*;
 suffixe-infixe de potentiel verbal: *liquen*, *suquela*,
nuquejela, *nituzque*;
 suffixe adverbial: *nasqui*, *gasqui* (pour *gaiçki*),
largoquiago;
 suffixe du cas sociatif ("avec"): *bunequin*, *aitarequin*
 etc.;
 exceptionnellement en finale (lettre 9): *huneq berac*,
niq, *çuq*, *ganiseq*;
 assourdisement phonétique régulier après sifflante
 mais comme on l'a déjà vu rarement écrit à cette époque
 dans *esqira* (lettre 10);

2. 3. Dialectismes et régionalismes.

Les dialectismes appartiennent à une zone dialectale différenciée du basque reconnue, tandis que les régionalismes qu'on pourrait aussi bien nommer "localismes" occupent un espace restreint à une vallée comme Ossès ou éventuellement une ou plusieurs communes.

1°. Phonétique.

Le trait le plus frappant est sans doute, même en zone dialectale basque aquitaine où l'aspiration et les consonnes aspirées ont été depuis toujours articulées et écrites (à l'opposé de la zone hispanique où elles ont progressivement disparu de l'écrit et de la prononciation), la véritable inflation des consonnes aspirées écrites, surtout à l'initiale. On a l'impression que cette inflation des initiales aspirées est un trait de localisme plutôt que de dialectisme véritable, lié peut-être aux noms mêmes d'Ossès: *Orçaiç(e)* anciennement parfois *Horçaiç(e)*, composé des noms des deux quartiers principaux *Horça* et *Ahaiç(e)*.

La lettre 1 de Juxue ne comporte à l'initiale que les aspirations traditionnelles des démonstratifs (*hartaç* etc.)

ou du lexique général (*handi*, *bur(r)an*), avec une petite inconséquence d'ailleurs généralisée entre *bon* ("bon") qui s'aspire dans toute la région et son dérivé *untsa* qui ne le fait jamais, ailleurs *onsa* avec diverses graphies (*onxa*, *onzá*), mais c'est la fermeture devant nasale *un-* qui s'est dialectalement généralisée comme dans l'unique *ungui* moins local (l. 10); même régularité attendue à l'intervocalique: *ihauteri*, *ahantzeco*, *chebeki*. Tout aussi traditionnelles sont les consonnes internes aspirées: vibrante (*orhoitcen*, ce qui a même comme on l'a vu entraîné l'aspiration inattendue de vibrante après la prothèse vocalique dans *erbepostu*), après latérale (*elbatzea*), occlusive palatale (*ikbusico*) et dentale (*bethicotz*, *othoi*, comme dans la lettre 14 *itbo* "noyé"). Il ne manque que la nasale aspirée (contrat du 1840 *senbar* "mari"), mais *hanitz* "beaucoup" est peut-être pour une anticipation écrite d'aspirée très courante dans les textes anciens de toutes zones et ici même (lettre 2 *balguçiac* pour *abal guçziak*), *anhitz* qui est la prononciation courante dans bien des endroits (cf. le *Dictionnaire* de Lhande p. 44).

L'initiale aspirée *ph-* de *phasatze* ("passer" nom verbal en basque) est aussi de règle ancienne en basque qui, n'ayant pas d'occlusive sourde primitive, les adaptait (ce réflexe étant de plus en plus perdu sous l'influence romane: voir les lettres suivantes), soit en les aspirant dans cette zone dialectale, soit le plus souvent en les sonorisant. Ce procédé a une autre conséquence, qui est de réaliser l'initiale *ph-* par la labio-dentale *f-* dans *fartez* pour *phartez* (de même dans plusieurs lettres suivantes), et dans la lettre 11 *fartitu* pour *phartitu* "parti", alors même que l'aspirée *ph-* est aussi l'un des moyens d'adapter cette labio-dentale *f-* absente du basque comme d'autres langues anciennes non indo-européennes en général, l'exem-

ple dialectal typique étant *fagu* > *phago* "hêtre" ou *filu* > *phiru* "fil".

Le contrat de 1840 a les mêmes types d'aspirations, initiales et intervocaliques de règle en général ou localement dans les démonstratifs et le lexique (*buntan*, *ehun*, *bongarri*, *hilabete*, *herri* ...), et aussi les consonnes aspirées: *senhar* "mari", *urthar(r)ila* "janvier" et son composant *urthe* "an" (bien qu'il s'agisse d'un suffixe *-te* au sens de "période" identique à celui du nom verbal: ici même *icaitte-*, *eguite-*), *lekhu-* "lieu".

La liste de 1815-1830 (texte 1) a des aspirationna initiales jamais entendues en basque actuel comme *horo* pour *oro* "tout, tous", *horono* pour *ora(i)no* "encore", *hourre* pour *urre* "or", *hounza* pour *onza* ou *unza* "once" (*huntz* est le mot basque pour "hibou"). Mais on écrit comme on prononce toujours *horza* ou *horça* et dans la liste *horzan* "à Horça" et de là *horzaize* "Ossès", puisque c'est ce nom du quartier approximativement central de la vallée, complété par *abaiç* nom de l'autre quartier principal de l'ancienne vallée administrative, qui fait le nom "Orzaiz" devenu en phonétique officielle romane "ossais" dès le XIIe siècle puis "ossez" à partir du XIIIe. L'articulation basque du groupe consonantique *-rç-* a été néanmoins maintenue dans l'usage basque et apparaît souvent dans la documentation ancienne. La forme "Horza" devenue habituelle avec aspiration initiale très probablement non étymologique a conduit l'auteur de la liste à écrire *horzaize* comme on le faisait déjà auparavant (*horçaitze* 1766) et de même *horçaicen* "à Ossès" dans la lettre 4, même si l'aspiration ajoutée s'est complètement perdue ensuite dans le nom du pays, à l'écrit comme à l'oral.

Cette lettre 4 de Pouponne, en plus de tous les cas d'aspiration habituels et déjà signalés, porte aussi des aspirations inhabituelles: *hourria-* ("octobre", dont la base

doit être *urr* "noisette" prononcé aussi localement avec aspiration *hurr* à l'inverse de son dérivé *urritz* "coudrier"), *hunsa* et *honsa* (voir ci-dessus), *hounci* "vase, pot". Dans les lettres de ses frères Mendilaharsou on relève ainsi: à l'initiale - outre l'aspirée anticipée dans *halguçiac* (pour *abal guziak*), *haldudanian* (lettre 8), *hal*, *horeari* (pour *oboreari* lettre 6), *hanzi* pour *abanzi* -, *hicus-* pour *ikhus-* (lettre 10) et *har(r)apaçen* ("attraper" lettre 2) dialectalement habituel, *hurte*, *hescualdun*, *hizanen* à côté de son radical sans aspiration *ican*; dans la lettre 5 de Ganis *hemendic haizina* (pour *aizina* "en avant"), et en consonne aspirée *thipia* "le petit" assez fréquent dans les écrits du XIXe siècle, *urthe-* à côté de *hurte*.

Cependant les dernières lettres présentent de plus en plus de mots ailleurs avec aspiration écrits sans elle, comme *utarila-* (sic: voir plus haut), *urte*, *on*, et ce fait touche aussi, parmi d'autres, les démonstratifs et leurs dérivés: *orien* (lettre 11), *unen astian* pour *hunen hastean*, *ori* pour *hori*; et encore *ababors* pour *hamaborz* "quinze" avec dénasalisation (lettre 12 de 1843), *emen* pour *hemen*, *unec* pour *hunec*, *izemandat* pour *hitzeman da(u)t*, *oren* pour *horren* (lettre 13), traces probables de la prononciation de l'espagnol argentin sans aspiration articulée aussi bien que des dialectes basques d'Espagne passés en Amérique.

On peut en rapprocher ce qui n'a rien à voir avec l'aspiration, l'articulation d'une bilabiale *b* épenthétique dans les diphtongues réelles après *u* qui rejoint un fait observé dans le labourdin des lettres du XVIIIe siècle (voir ci-dessus): lettre 8 *buruban* pour *buruan*, lettre 9 *çubena* pour *çuena*, lettre 12 *daisubet* pour *daiçuet*, *dansubet* pour *dauçuet*; *u* en diphtongue est occlusivé dans *abride* pour *(h)aurride* (lettre 3). Inversement *laurric* (lettre 5) est pour *laburrik* "court". En Argentine les frères Mendila-

harsou sont en contact quotidien avec des Basques parlant les dialectes hispaniques, qui ont éliminé l'aspiration (Azkue ignorant les textes les plus anciens en récuse même l'emploi et "l'utilité" dans son *Dictionnaire*) et introduit la bilabiale *b* pour couper les diphtongues devant *-u*.

On doit aussi à l'influence de l'espagnol mais au plan syntaxique le faux datif *zuri* "à vous" dans *suri avisaceco* (lettre 6) "pour vous aviser", qui est un calque classique du complément personnel précédé de la préposition *a* de l'espagnol. Mais c'est un trait phonétique du basque aquitain pour articuler la "jota" espagnole par l'occlusive *k* (comme "Koxé" pour "Jose") qui mène comme on l'a noté à écrire *lejurat* (lettre 5) pour *lekurat*. Le lexique est évidemment affecté, comme on le verra, par cette hispanisation.

Comme pour le prénom "Ganis" issu de *Joanes* pour "Jean" par altération du *yod* initial en occlusive palatale *g-* et réduction de diphtongue *-oa-* > *-a-*, le verbe *joan* "aller" se réalise parfois en Ossès *gan* comme souvent dans les lettres labourdines du XVIIIe siècle: ainsi Gazte seul écrit *gansela* pour *joan zela* "qu'il alla" (lettre 10), *ganden* pour *joan den* "qui est passé" (lettre 11), *ganennis* pour *joanen niz* "j'irai" (lettre 12), en liant participe et auxiliaire en un seul mot. De là était né aussi le nom de maison d'Ossès disparue aujourd'hui "Ganato" sur le féminin "Gana" issu de "Joana: Jeanne" et suffixe diminutif *-to* valant donc "Jeannette": "*jeanne Casamayor maitresse de ganatho du quartier de Galhardou*" (1806). Ce prénom devait être assez courant quoique perdu par la suite: ainsi dans la liste de 1815 (texte 1): *ganagaste* "Jeanne jeune" selon un type de composé nom-surnom courant autrefois.

Dans les diphtongues, en particulier les mots à finale vocalique comme les noms déterminés en *-a*, s'est

insérée dialectalement une épenthèse *yod* bien attestée et écrite dès le XVI^e siècle, comme chez Dechepare 1545: *munduyan*, *duyen*, *endelguyaz*, avant de se réduire à *mundian*, *dien*, *endelgiaz* à l'oral, pour *munduan*, *duen*, *endelguaaz* etc. en forme pleine régulière. Les voyelles *e* et *o* se sont fermées en *i* et *u* ou en semi-consonnes *yod* et *w* (ibidem: *iangoycua* pour *jangoikoa*, *urthia* pour *urthea* etc.). Dans la liste de 1815 *ossoa*, pour *osoa* "l'entier" trisyllabe, doit correspondre à *oswa* prononciation bisyllabique courante avec *w* (comme ci-dessus *jaungoikwa*). Ces changements ont abouti bien avant le temps de ces lettres à des formes généralisées dans le domaine dialectal basque aquitain: liste de 1815 (texte 1) *hamarrian*, *contratian*, *bacarrian* etc. pour *hamarrean*, *kontratuan*, *bakarrean* etc., et dans le contrat de 1840 (texte 3) *urthian*, *icenian*, *contratiaren*, *pagatia* etc., dans la lettre 1 (1810) *galdiake* pour *galduak*, *cien* pour *zuen* (pronom personnel pluriel au génitif "de vous"). Les lettres d'Argentine en ont beaucoup d'exemples en particulier dans les formes verbales quoique sans régularité: lettre 1 *maitia*, *diruia*, *diria*, *dirua*, *pagatua*, *baçuien*; lettre 3 *munduiaren*, *esdeçaçuela*, *duciela* etc. L'instabilité de la diphtongue monosyllabique d'origine *-ay-* dans *anaia* "frère" (avec *-a* organique), l. 11, l. 14 *anaia*, *anaya* "(le) frère", l. 1 *annaien* "des frères", l. 3 *annaiac* "les frères" (sujet intransitif), conduit à des graphies et prononciations variables encore entendues aujourd'hui: *anneietaric* "des frères" l. 3, prononciation locale comme l. 6 *aneieic* "les frères" (sujet actif), l. 5 *berce aneyes* "par les autres frères", l. 6 *ene aneya* "mon frère", 10 *es ene Aneyaric* "ni de mes frères", l. 8 *berze aneac* "les autres frères", l. 9 *ene bi aneeq* "mes deux frères".

On doit à des altérations phonétiques ou des erreurs d'écriture cette fois ponctuelles des formes comme *bolaidera-* qui se dit *bolanjera* "le boulanger" (lettre

2), *nevosioac* avec *b* écrit *v* pour *g* (espagnol *negocio* lettre 6), *brondate-* (lettre 10) qui se dit localement *borondate* (lettres 3 et 6, du latin *voluntate*), *aborilaren* pour *agorrilaren* "d'août" peut-être sous l'influence du dialectisme hispanique *abustu* idem, et *lola* pour *nola* "comment" (lettre 10), *ababors* (lettre 12 voir ci-dessus).

2°. Déclinaison nominale.

Ce qu'on nomme "déclinaison" en basque ne touche pas le mot "décliné" qui reste invariable et se suffixe tel quel pour exprimer les fonctions nominales à l'indéterminé et au déterminé singulier et pluriel. Pour l'écriture d'abord, il arrive que le suffixe soit très anormalement détaché du mot ce qui donne les graphies curieuses en deux "mots" comme au génitif *çerbait ten* pour *çerbaiten* "de quelque chose", *Maria ren* "de Marie" (lettre 1), au prolatif *cemen daco* pour *semendako* "pour les fils" (lettre 3), au sociatif *Curutchet tequin* pour *Kurutxetekin* "avec Curutchet", au partitif *seguritate ric* "de sécurité" (lettre 8), comme si les suffixes basques étaient pris pour des prépositions françaises postposées.

Inversement les liaisons graphiques s'étendent hors déclinaison à des groupes de mots comme *de(u)sere* pour *deus ere* (ibidem) etc. Elles étaient assez fréquentes dans les écrits anciens pour les groupes verbaux et les temps composés avec auxiliaire, et ici: *bicibada*, *içandela*, *yndain* pour *biz̃i bada*, *içan dela*, *jin dadin* respectivement "si elle vit, qu'elle a été, qu'elle vienne" (lettre 1); *ganden* pour *joan den* "qui est passé" (lettre 3), *deicenda* pour *deitzen da* "il se nomme", *jaquinendut* (lettre 5) "je le saurai" etc. (voir plus loin pour les préfixes assertifs en conjugaison). Le déterminant indéfini est comme le suffixe défini *-a* lié au mot déterminé dans *bonbat* "un bon" (lettre 1) ce qui était assez courant dans l'écrit ancien comme on l'a vu.

En déclinaison nominale le basque local ne se différencie que peu du système général. Pour la morphologie le prolatif en *-ko* (l'un des suffixes basques "à tout faire": lettre 1 *besteco* "pour l'autre"; lettre 2 *cobraçeco* "pour toucher" etc.) prend, en s'additionnant souvent au génitif dit "possessif" *-re* ou *-(r)en*, le suffixe complexe *-tako*, *-dako*; texte 1 *beretaco* "pour elle-même"; lettre 1 de 1810 *mundu huntaco* "pour ce monde-ci"; lettre 4 *çure cemen daco* pour *çure semendako* "pour vos fils"; lettre 11 *hiretaco* "pour toi", *gure amarendaco* "pour notre mère"; dans le contrat de 1840 *Etcheberricoendaco* "pour ceux d'Etxeberrri", *beretaco* "pour eux-mêmes" (pluriel selon le contexte), *plaçarendaco* "pour la place". Ce suffixe, le plus courant et même exclusif dans le parler local, alterne avec *-(t)zat*, dont il est d'ailleurs composé par l'addition phonétiquement usée de *-(t)zat-ko* (qui existe dans l'ordre inverse *-ko-tzat*) et qui est ressenti comme plus châtié ou même "littéraire". Il est dans la lettre 4 de Pouponne Merchot (*amarenzat*, *aitarenzat*, "pour ton père, pour ta mère"), qui a aussi un simple génitif équivalent de prolatif (*Josefaren* "pour Joseph"); et dans la lettre 5 de son frère Ganis *çureçat* "pour vous", *Pupunarençat* "pour Pouponne".

Le datif pluriel dialectal est toujours en *-err* avec renforcement à l'oral de la vibrante finale après chute de la marque propre du datif basque *-i* au singulier *-(r)i*. On lit donc sans exclusive dans les lettres: *areber*, *arreber* "aux sœurs", *guçier*, *goucier*, *gusier* "à tous", *semer* "aux fils", *alaber* "aux filles".

L'adlatif exprimant le "mouvement vers" (latin *ad*) alterne deux formes, en plus du simple *-a* qui semble avoir été la forme première (en expression figée dans la lettre 5 *hemendic haicina* littéralement "d'ici en avant"): *-ra* et *-rat*. La différence est d'emploi plus que de sens et les deux peuvent alterner sous la même plume, le second

plus fréquent mais non exclusif lorsqu'un endroit est désigné et avec des adverbes démonstratifs: lettre 1 *phasatzera* "(à) passer"; l. 2 *hunat* "vers ici", *Bordelerat* "à Bordeaux"; l. 3 *horrat* "là", *hunat* "ici"; l. 4 *jcoustera* "(à) voir"; l. 6 *mundu huntara* "à ce monde" (mais aussi comme ci-dessus *hunat*), *adin batetara* "à un âge", *esconxara* "au mariage", *isquiribacera* "à écrire"; l. 7 *Etcherat* "à la maison"; l. 8 *Etchera* (idem), *herri batetarat* "à un pays"; l. 9 *bere familiara* "à sa famille", *gusietarat* "en tout"; l. 10 *icustera* "(à) voir"; l. 11 *Aicainerat* "à Ascain", *bereganat* "vers lui-même", *Etcherat*; l. 12 *tucumanerat* "à Tucumán"; l. 14 *escolarat* "à l'école", *hurerat* "à l'eau", *horat* pour *horrat* réduction orale de la forme pleine *horrara(t)* "(vers) là", *Etcherat*, *paberat* "à Pau"; contrat de 1840 *ceinen aldera* "en échange de quoi".

La postposition ou suffixe, selon les textes et les auteurs, pour les noms de personnes compléments, (-)gan (inessif, remplacé en dialectes aquitains par *baitan* ou un simple inessif de personnel: *sutan* "en vous" lettre 6), et ses dérivés (-)gana(t) adlatif, (-) ganik élatif suivent un mot qui peut rester au nominatif ou se mettre au génitif qui est l'usage le plus courant et la tradition locale à Ossès, comme dans la lettre 3 *bacocharen ganic* "de chacun", et la lettre 11 *alabaren ganic* "de la fille". Mais la forme très contractée de la lettre 1 d'Ostabarès *bere iloana* représente *ilobagana* sans marque de génitif "vers sa nièce", ce qui peut être tenu pour un trait dialectal.

Le basque aquitain, à la différence de l'ibérique, a continué jusqu'au XXI^e siècle à traiter le nom verbal, tenu improprement pour un verbe infinitif (qui est le radical verbal en basque) sous l'influence romane envahissante, mais resté déterminable et déclinable à volonté, comme le véritable nom qu'il est, bien visible dans l'expression de 1840: *etxeco sarcia eta jalgnitcia* "l'entrée

(l'entrer) et la sortie (le sortir) de la maison". Son complément toujours antéposé se met au génitif en *-(r)en* s'il est déterminé, et se juxtapose sans marque de déclinaison s'il est indéterminé. Jusqu'à tout récemment les locuteurs ne manquaient jamais à cette règle, le contrat très soigné de 1840 non plus: *plaçaren handitceco* "pour agrandir la place", *contratiaren eguitceco* "pour faire le contrat", *errabotiareren eguitceco* "pour faire le rebot", *baratciaren cerratceco* "pour clôturer le jardin". La lettre 1 de Marie-Anne Etcheverry fait de même: *çombait egunen phasatcera* "passer quelques jours" (la pluralité impliquée par *çombait* pour *zenbait* indéfini "quelque" vaut détermination), *yenden elbatcea* "parler aux gens" (l'excellente expression basque dit "parler les gens" construction impossible en français); de même la lettre 4 de Pouponne Merchot: *çouyen iconustera* "vous voir" (litt. "au voir de vous"); la lettre 14 de Dominique Ithurralde met une fois *Maria escolatciaz* "de mettre Marie au collège" où le nom propre déterminé de nature mais sans marque de détermination peut expliquer la tournure, puis normalement *pasaren pagatceco* "pour payer le passage", *berri honen igorteco esperançan* "dans l'espoir d'envoyer de bonnes nouvelles", et *espert icastera* "apprendre (à être) expert" avec juxtaposition régulière de l'indéterminé. Dans la tournure basque *berriric ez igorciarequin* "avec (le fait de) ne pas envoyer de nouvelles", comme dans celle de la lettre 10 de Gaste *luric es salzeco* "de ne pas vendre de terre", la négation entraîne un complément basque indéterminé au partitif comme après un verbe conjugué, ce qui illustre bien le fait qu'en basque les catégories du verbe et du nom ne sont pas absolument distinctes.

Bien plus mêlées sont les lettres de Gaste et celle de Ganis. En forme régulière comme ci-dessus: 1. 2 *çerbait ten igorçea* "envoyer (l'envoi de) quelque chose", *heien*

(*boren*) *Cobraceco* "pour les (le) toucher", *hoïien erosteco* "pour les acheter", *chocolat eguiteco* "pour faire du chocolat" (indéterminé juxtaposé); mais sans génitif *letrac igorçeco* "pour envoyer les lettres", et avec un partitif peu régulier mais entraîné par le sens négatif de l'interdiction impliquée *persetic eguiteco* "de faire des vers" (littéralement "du vers"), où la juxtaposition attendue aurait suffi. La lettre 3 n'a que des exemples sans génitif qui sont exactement des calques romans y compris parfois pour l'ordre des mots, quoique avec des nombres ("une, mille") indéfinis de nature: *urte bat hemen pasaçea* "passer ici une année", *igorçeco 5 mila* "d'envoyer 5 mille"; lettre 5 de Gane de même mais avec pluriel défini en *-ak* dans *guciac çuri erraiteco* "pour vous les dire tous", au contraire une ligne plus bas régulièrement *oso baten çuri emaiteco* "pour vous donner un entier", et ensuite *biciaren luçacia* "de prolonger la vie", *çure biciic harrapaxeco* "de vous trouver vivante", *çure hor sorprendicias* "de vous surprendre là". La lettre 6 de Gaste est régulière (*borondatearen yaquitiaz, sure besarcacceco*), mais non la 7 qui a *horien mesac emanarasteco* "pour faire donner leurs messes" (*horien mesen* aurait fait deux génitifs pluriels successifs), ni la 8 qui est régulière pour *berrien iaquitia* "apprendre les nouvelles", *Larru apaiçeco* "pour travailler des peaux" (indéterminé juxtaposé), *guibiagoren igorsia* "d'envoyer davantage", mais irrégulière dans *heien meza emanarasteco* littéralement "pour faire donner leur messe", même si on évite encore ainsi deux génitifs pluriels successifs puisque *meza* ne peut être compris logiquement que comme un collectif indéterminé à sens pluriel implicite "leurs messes" qui ferait *heien mezen* et non comme vrai singulier (pour la tournure et le sens voir ci-dessus). Du même Gaste, après la lettre 9 où les emplois sont réguliers avec génitif (*dotiaren emaitiaz* "sur le fait de donner la dot", *çordusunen pagatçeco*

"pour payer ce que vous devez"), la lettre 10 a *botereac igorseco* "d'envoyer les pouvoirs" pluriel déterminé sans génitif, mais régulièrement *berrien iaquitias* "de savoir les nouvelles", *present honbatten eguiteco* littéralement "pour faire un bon présent" (cadeau), *suien icustera* "(à) vous voir". Bref, contact avec des hispano-parlants en Argentine et oubli partiel des anciens usages locaux laissent leurs marques dans la syntaxe basque des frères Mendilaharsou.

3°. Conjugaison et formes verbales.

Le verbe et auxiliaire intransitif *izan* "être" prend la place du transitif *ukan* "avoir": ce dernier, réduit dans l'usage au rôle de ce radical-participe et du nom verbal *ukaite* ("avoir" et "recevoir, obtenir") et de ses dérivés, et à la place duquel on ne conjugue que le radical inusité hors conjugaison **edu(n)*, est totalement absent de ces lettres alors qu'il est resté d'emploi systématique dans la région. Cet emploi de *izan* est en général senti comme labourdin et côtier, tout comme le participe perfectif *izatu* "été" (voir ci-dessus la lettre de Marie Dihix) dont le radical-participe *izan* tient normalement lieu comme dans tous les verbes anciens à finale *-n*: ici *esta posible hisatu* "il n'a pas été possible" (lettres 6 et 8), avec un curieux redoublement du suffixe emprunté au latin dans *obligatu izatutu nais* "j'ai été obligé" (lettre 6), où l'auxiliaire intransitif *naiɜ* "je suis" est normal puisque le basque dit "je suis été obligé" (pour l'alternance *niz/naiɜ* voir plus loin); *isatu dinat amore* "j'ai eu plaisir" (l. 11). Le nom verbal, à l'inessif indéterminé dans *ıcaten* (l. 2) (comme *egote* dans la lettre labourdine de Marie Dihix) est généralement et localement diphtongué *ıcaiten*.

Le verbe et auxiliaire premier transitif conjugué *-du-* "a, avoir" reçoit toujours le participe *izan* "été" au

sens et au lieu de l'habituel *ukan* "eu": lettre 1 *ezdicit* ... *içan* "je ne l'ai pas eu" (voir plus loin les formes dialectales et les allocutifs); lettre 2 *içan esbaistuçu* "si vous ne les avez pas eus", *içaten baducu dirua* "si vous obtenez l'argent"; lettre 5: *içan deçatan* ... *placerra* "que j'aie le plaisir" (le second auxiliaire transitif *eza-* de la conjugaison volitive très apparenté à *içan* a été parfois confondu avec ce dernier et peut avoir la même source étymologique); lettre 6: *beti içan dudan bezela* "comme je l'ai toujours eu" etc., de même dans les autres lettres, et dans le contrat de 1840: *beretaco içanen dute* "ils l'auront pour eux-mêmes".

Içan "être, exister" vaut *ukan* "avoir, recevoir" même hors des formes conjuguées: *nic behar içan artino* tournure nominale littéralement "jusqu'à moi avoir besoin" qui vaut en français "jusqu'à ce que j'aie besoin" (l. 2); *ilisione bat içanez* "ayant une illusion", *ocasioneric es içannac* (nominalisation déterminée du radical-participe) "le fait de ne pas avoir eu d'occasion", *comoditateric es içannes* "n'ayant pas de commodité" qui se comprend alors littéralement "n'existant pas de commodité" (l. 3); *demboraric es isannen* "de ne pas avoir de temps", *comoditate hisan artino* "jusqu'à avoir commodité" (l. 6); *ordeñac isan artino* "jusqu'à avoir les ordres" (l. 12). On peut se demander si dans cet emploi "transitif" de *içan* interfère le second auxiliaire transitif, radical inusité comme tel mais conjugué d'abondance **eçan* "avoir" dans la conjugaison basque dite "aoristique" ou "volitive" selon les auteurs: *cerbixa deçaçun* "que vous le serviez" (lettre 5).

L'ajout de l'auxiliaire *içan* au sens transitif peut servir à faire des formes surcomposées inhabituelles: *hanis pena hartu içan dut* "j'ai (eu) pris beaucoup de peine" (l. 8), *Errecebitu içan dut* "j'ai (eu) reçu", *erendatou içan ditout* "je les ai (eu) rendus" (l. 14).

La première personne conjugquée du présent de *izan* "être" est dialectalement et normalement *niz* "je suis" qu'on peut lire chez tous les épistoliers, exclusif chez certains, mais contrecarré par *naiɣ* forme plus labourdine et de formation probablement analogique comme dans beaucoup de paradigmes de conjugaison, devenue en un sens "régulière" ou "littéraire" dans l'ensemble du domaine basque et attestée dès la fin du moyen âge (1415 en Navarre *eznaiɣ* "je ne suis pas": voir plus loin les préfixes assertifs verbaux). N'ont que le "bas-navarrais" *niz* et ses dérivés la lettre 1 de Juxue (*niçala, biciniçan, niz*), les lettres 3 (*nisalaco*), 12 (*nisala, ganen nis, nisalacos, nisalaric*) et 13 (*nisalaric*) de Gaste, la lettre 5 de Ganis (*niçalaric, enisala, niçan*) et la lettre 14 de Dominique Ithurralde (*niz*). Gaste mêle les deux dans les lettres 8 (*nisala, nicanian* contre *naisela, nais, naiɣelaric, naiseno*), 9 (*onxa niz, nisala, turntcecoa niz, nicelariq* contre *orroitcen naiɣ*), et 11 (*hisala, nisalaric* contre *haiseno, içanenais*), mais ne met que *naiɣ* et ses dérivés dans les lettres 6 (*naiɣ, naicelaric, naiɣeno*) et 7 (*naiselaric, naiseno*). Ces choix de Gaste ne s'expliquent pas clairement, même d'un point de vue stylistique, sinon peut-être comme permanence ou retour de souvenirs familiaux pour *niz*, et d'usages plus généraux ou même littéraires, s'il a acquis par exemple une culture scolaire ou personnelle en basque, ce dont on ne sait rien, pour *naiɣ*.

Des formes contractées courantes ou même généralisées à l'oral émaillent les lettres, certaines davantage, et elles touchent particulièrement les formes verbales, dans une conjugaison basque dont la complexité morpho-phonétique est bien connue. La liste de 1815 en a deux exemples: *baitousté* contraction par haplogogie de

baitituzte: préfixe causatif *bai(t)-* englobant le préfixe de présent *d-* assourdi en *t-*, suivi de l'infixe de complément pluriel *-it-* ensemble complexe exprimé par le simple *-t-*, suivi du radical verbal *-u-* ("avoir"), suivi enfin du double suffixe (*-z-* est redondant) de pluriel sujet toujours suffixé de verbe actif *-zte*, quand ne s'y ajoutent pas les suffixes subordonnants correspondant aux relatifs et conjonctions du français, comme dans *guioustena* pour *gituztena* "qu'ils nous ont". La lettre *l* de Juxue a successivement *baduala* pour *badutala* "que je l'ai", *igorzkiatçu* pour *igorzkeita(t)çu* "envoyez-les moi", *eginen daçu* pour *da(u)tazu* "vous me ferez" (le futur est auxilié ou composé en basque): les trois formes orales éliminent l'infixe-suffixe *-t-* qui est "je" sujet dans *badu(t)ala*, et "à moi" datif dans *igorzkei(t)azu* et *dau(ta)çu* où "vous" sujet actif *-çu* occupe nécessairement la place finale (en absence de subordonnants). L'affaiblissement de la dentale *-t-* intervocalique en *-d-* a fini par son amuisement à l'oral, selon une règle phonétique générale, du reste propre à la phonétique romane en particulier, car le basque régional d'Ossès et environs continue, dans tous les cas et malgré la sonorisation admise (paradoxalement) comme régulière et en réalité dialectale, à prononcer (et écrire) toujours la dentale sourde de *dutala* "que je l'ai" etc. Même en absence apparente de l'actant principal, la structure très rigoureuse de la forme verbale basque évite toute incompréhension ou ambiguïté de sens.

On relève ainsi lettre après lettre diverses formes contractées, peut-être parfois par simple erreur graphique:

1. 2: *paganiela* "que je le paierais" est sans doute une réduction par oubli du suffixe perfectif de futur *-tuko* de *pagatuko nu(i)ela* plutôt que la réduction considérable très inhabituelle et fautive en principe en conjugaison "aoristique" d'éventuel avec radical verbal et second

auxiliaire transitif *eza-* de *paga nezeela* "que je le leur paierais"; *esbaistuçu* "(si) vous ne les avez pas" pour *eḫbadi(z)tuḫu* (la sifflante de pluriel est redondante et même incorrecte dans ce cas); inversement *Çitudalaric* "alors que je vous ai" additionne le local régulier *-t* sujet "je" au *-d-* qui en est la forme sonorisée (voir ci-dessus). A la lettre 3 *basinete* "si vous étiez" se dit avec sifflante *baḫineḫte*, sifflante redondante puisque le pluriel du sujet est exprimé par *-te*: quoique devenue inhabituelle la forme est donc correcte.

La lettre 4 tutoyée au féminin de Poupoune Merchet à sa fille Marianne comporte plusieurs formes orales contractées, certaines allocutives (voir plus loin): *tinagoun* pour *ditinagoun* "nous les avons" (avec *-n* allocutif féminin "à toi" répété), *dioun* en forme pleine *dinagun* (la forme réduite évite ici la répétition d'allocutif ...*n*...*n*), *balinbais* pour *balin babiḫ* ("si tu es": suppression de l'infixe sujet *-b-*), *eguizān* impératif auxilié de forme orale courante réduite de *egin ezān* "fais-le" ce qui évite l'ambiguïté: sans l'auxiliaire ce serait en effet au féminin *egin* (forme aussi du radical-infinitif) parallèle au masculin *egik*.

La lettre 5 de Ganis très soignée pour les formes verbales met pourtant *baitut* pour *baditut* "je les ai", et au contraire écrit une diphtongue analogique au préfixe causatif *bai(t)-* mais fautive à l'éventuel *bailis* pour *balisḫ* "s'il l'était" (imparfait modal en français). La lettre 7 met *daiquisut* pour *dauḫkizut* "je vous les ai", où l'on remarque aussi le changement de la diphtongue *-au-* du radical verbal d'auxiliaire transitif en *-ai-* qui se retrouve un peu partout, en particulier dans les formes pluripersonnelles à datif ou bénéficiaire, ce qui amène à confondre pour la forme les auxiliaires transitif et intransitif: ici *daitasun* pour *dautasun* "que vous m'avez", *esdaisut* pour *eḫtāutzut* "je ne vous ai pas" qui est la prononciation locale; dans la

lettre 8 *eguin zaytan* pour *zautan* "elle me fit". La diphtongue originale se conserve dans la lettre 4 *daucoun* pour *daunkun* "que tu nous as", la lettre 6 *nausula* "que vous m'avez", la lettre 9 *dausut* "je vous l'ai", *dautasu* "vous me l'avez" à côté de *dasquisuye* pour *dauzkizue* "il vous les a". La lettre 8 a *esbaitustet* qui ne manque que d'une sifflante de l'infixe *-tʒ(it)-* représentant *ʒu* "vous pluriel" pour *ezbaitʒituztet* prononcé *ezpaitʒituztet* "car je ne vous ai pas" (voir plus loin les préfixes assertifs) - comme dans la lettre 12 *daiquisudalaric* pour *dauzkizutalarik* - et *behant* forme orale courante de *behar dut* "je le dois". Dans la lettre 10 *siestela* réduit *zirezʒtela* "que vous êtes", d'où la prononciation locale habituelle *züzʒtela*. L'impératif auxiliaire *etorradi* "viens" (le simple serait *atorr*) de la lettre 11 est une réduction de *etorr hadi* où la marque de 2ème personne *h-* est normalement entendue. Enfin à la lettre 4 *dienez* est pour *duenez* passé à *duyenez* avec *yod* intervocalique avant réduction à l'oral, et alors analogique aux nombreuses formes verbales de *du(-)* commençant par *di-* (l. 2 *dio* à côté de *daco-* pour *daunko* etc.).

Hors de ces faits de morpho-phonétique, les formes conjuguées complexes, avec premier ou second auxiliaire et suffixes subordonnants, sont dans l'ensemble très régulières. Fait exception et erreur manifeste à la lettre 3 *esdeçaciela conselatuco* "que vous ne conseillerez pas" qui met le second auxiliaire transitif *-eʒa-* avec un participe futur qui demande le premier auxiliaire *-edu-* soit *eʒ duʒuela conseilatuko*, dans un segment qui a d'autres irrégularités, comme l'absence de marque dative *-i* dans *etorçea esdudala neborr(i)ere conselaçen* "que je ne conseille aussi à personne la venue".

Cette conjugaison dite aoristique ou volitive à second auxiliaire obligé et radical verbal (au lieu du

participe) se lit, avec parfois les altérations phonétiques de l'usage oral déjà signalées, chez tous les épistoliers: *yndain* pour *jin dadin* "qu'elle vienne" (l. 1), *biçi çaitela* "que vous viviez" (l. 3), *youan gaitela* pour *joan gaitela* "que nous allions" (l. 4), *cerbixa deçaçun* "que vous le serviez", *causa deçan çure baitan* "qu'elle cause en vous", *içan deçatan* "que je l'aie" (l. 5), *ein diten* pour *egin daiten* "qu'elles se fassent" (l. 9), *esdaiteque etor* "il ne peut pas venir", *hicus desaguesu* pour *ikus deçakeçu* "vous pouvez le voir" (l. 10), *etorradi* pour *etor hadi* (l. 11: voir ci-dessus), *besarca çaçü* "embrassez-la", *esdeçaquegou (...)* *igor* "nous ne pouvons pas l'envoyer (...)", *laguin citçaten* (avec épenthèse *-i-* devant nasale *-n* courante ailleurs) pour *lagun çitçaten* "qu'ils vous aident", *gomenda çieçte* pour *çaitçte* "recommandez-vous" (l. 14).

L'affixe allocutif qui exprime en basque la personne non actante (ni sujet, ni objet, ni bénéficiaire) à qui l'on s'adresse, ou datif dit "éthique" du latin et autres langues, apparaît plus naturellement en basque dans le dialogue tutoyé. Ainsi dans la lettre 4 de Pouponne à sa fille Marianne *tinagoun* pour *ditinagun* sans allocutif serait *ditugu*, l'affixe de tutoiement féminin *-n* (suffixe sujet dans *doun* pour *dun* "tu as" etc.) y est exprimé deux fois, et la forme verbale elle-même est modifiée, de même dans *guitoun* pour *gira* "nous sommes", et *dioun* forte réduction d'un complet *dinagun* qui sans allocutif serait *dugu* "nous l'avons", *nabi liquen* qui est la forme allocutive de féminin courante pour l'éventuel sans allocutif *nabi luke* "elle le voudrait", comme *din* pour *du* "il l'a".

Le tutoiement aujourd'hui devenu rare sauf chez les locuteurs d'un certain âge, ignoré dans les écoles (où l'on croit dire "tu" quand le basque a *çu* "vous", comme chez les anglophones *you* qui est étymologiquement "vous"), se pratiquait très souvent mais avec bien des

variations locales, de parents ou adultes à enfants, entre frères et sœurs et camarades d'école etc. On le retrouve donc avec les allocutifs dans la lettre 11 de Gaste à sa sœur cadette "Catalin": *dinat* pour *dut* "je l'ai", *dun* pour *da* "il est", *ditun* pour *dira* "ils sont".

Faute de lettre tutoyée au masculin l'affixe masculin *-k* de 2ème personne est absent de ces lettres de même que son emploi allocutif. Mais la lettre 13 de Gaste à son beau-frère notaire et maire de 1832 à 1840 Merchot a l'allocutif de vousoiement *zu* dans la formule finale de salutation, comme signe de familiarité déférente sans doute: *geldisen nisalazu sure coinat* "tandis que je (vous) reste votre beau-frère...". La lettre 1 de Juxue a d'autres allocutifs vousoyés, mais ce sont là des marques dialectales typiques du bas-navarrais cizain et oriental: *dicit* répété pour *dut* "je (vous) l'ai", *ducu* avec oubli de cédille (peut-être prononcé à la manière souletine voisine d'Oztibar/Ostabarès *düzü* comme le "u" français?) soit *dizi* comme ensuite *dici* pour *du* "il (vous) l'a".

L'un des problèmes de l'écrit basque, avec ses conséquences phonétiques, est de n'avoir pas su s'en tenir à l'usage ou à la "règle" simple de tous les écrivains anciens (et locuteurs évidemment) pour les préfixes assertifs des verbes conjugués, positif *ba-* qui reste toujours préfixé, et *ez-* négatif. On s'est mis à partir du XVIIIe siècle, par imitation consciente ou non du latin et des langues romanes et autres (un excellent latiniste comme Oyhénart s'y refusait absolument), à les détacher du verbe conjugué, dans l'ignorance parfaite ou voulue du caractère fondamental (on dit parfois avec quelque emphase "le génie") d'une langue agglutinante comme le basque. Vu les conséquences de ce détachement à l'écrit des assertifs pour la pratique orale qui se dégrade en

conséquence et en particulier pour l'enseignement de la langue, il faut répéter qu'il est incroyable que ni les instances linguistiques officielles ni les écrivains postérieurs au XVIII^e siècle n'aient eu encore le bon sens (ou le courage?) de s'en tenir à cette règle de la plus ancienne tradition orale et écrite "classique", ou d'y revenir.

La préfixation de la négation *eɣ*- a deux conséquences phonétiques auxquelles un bon locuteur n'a jamais manqué jusqu'à récemment:

1° la sifflante du préfixe assertif *eɣ*- entraîne d'une part l'assourdissement automatique en basque des anciennes consonnes initiales qui suivent auparavant sonores ou "voisées": *dut* "je l'ai", *eɣtut* "je ne l'ai pas";

2° devant les préfixes verbaux *n*-, *b*- personnels et *l*- modal c'est le préfixe négatif *eɣ* qui perd la sifflante et se réduit à *e*-. Les lettres témoignent de ce conflit entre le nouvel usage écrit et la tradition ancienne (la citation de 1415 *es nais* est à cet égard déjà "savante" à quelque titre, puisqu'on disait et qu'on dit souvent et normalement *enaiɣ* ou *eniɣ* "je ne suis pas"), qui parvient néanmoins à se maintenir encore. A côté de tous les exemples où le préfixe, lié ou séparé (successivement de lettre en lettre: *eɣ dici/badicit*; *esliçate*, *esnaiçsela*, *esdadin*, *esbaistuçu*, *badu*, *esdugula*, *es daicu*, *esdeçaciela*, *esdute*, *badute*, *es du*, *esduciele*, *esdut*, *eɣ baihien*, *esnisala*, *esbada*, *eɣ dugula*, *ba(d)itut*, *badu*, *badaquisu*, *banituen*, *esdirela*, *badela*, etc.), n'entraîne pas de modification phonétique apparente, émergent quelques graphies héritées de la prononciation qu'on peut dire traditionnelle du préfixe d'assertion négative: *guizon batec estu* "un homme ne l'a pas" (l. 8), *esqira* "nous ne sommes pas" (lettre 10), *ehaute* "ils ne t'ont pas" (l. 11), et dans le contrat pourtant linguistiquement très "contrôlé"

de 1840 on lit *ezpada* "s'il ne l'est pas", et *eztute* "il ne l'ont pas" précédé et suivi de plusieurs *ezdute*.

4°. Quelques traits lexicaux.

On a déjà noté, outre la masse des emprunts romans habituels du basque aquitain, quelques intrusions de lexique castillan plus ou moins adaptées au basque sous la plume des épistoliers d'Argentine, qui devaient être inusitées dans le parler basque du pays d'Ossès, malgré la proximité historique et l'usage du navarro-castillan administratif jusqu'au milieu du XVIIIe siècle. La lettre 2 a ainsi *cobra(ceco)*, *procurança*, *igual*, la l. 6 *compromis*, la l. 7 *entraga(zaile)*, la l. 8 *octubre*, la l. 9 *comprometi(tu)*, la l. 11 *casualitate* et *o* pour *edo* "ou" et les deux répétés dans *o edo* "ou ou".

C'est plutôt la forme phonétique de certains mots et leur emploi qui expriment un parler local étendu du reste à un territoire beaucoup plus large que la vallée d'Ossès. On peut d'abord mettre à part l'emploi de l'interrogatif *zein* "quel" et de ses dérivés en équivalents des pronoms relatifs français en position détachée ou séparée de l'antécédent et à valeur explicative ou circonstancielle. Cet emploi est très manifestement un calque roman assez généralisé à l'écrit, comme on l'a vu dans les lettres précédentes: d'Etxaux aux Labourdins du XVIIIe siècle et même auparavant (voir la partie 1), mais à peu près totalement inusité et ignoré des simples locuteurs, qui mettent dans ce cas un pronom démonstratif, comme dans la lettre 6 *letra betan* "dans ces lettres" au lieu de *zein(e)tan* ou se contentent du verbe préfixé en *bai(t)-*. Pour la forme l'interrogatif *zein* a subi dans tout le domaine dialectal l'attraction des autres interrogatifs *nor* "qui ?" et *non* "où ?" altéré en *nun* par fermeture vocalique ancienne devant nasale (d'où la

bizarrerie de la lettre 3 *numantic* pour *nunbaitik* habituel de *nonbaitik* "de quelque part"), pour devenir dialectalement *zoin* et dérivés. Seuls échappent à cette altération phonétique de la série la liste de 1815 qui a *ceinac ... baitira* "lesquels ... sont" (sujet pluriel d'intransitif au nominatif), *ceinec ecartcen baitousté* "lesquelles apportent" (sujet pluriel de transitif à l'ergatif), et le contrat de 1840: *ceinen aldera* "en échange desquels".

Dans les lettres *zoin* et ses dérivés sont diversement cacographiés, ce qui peut signaler pour l'interrogatif-relatif *zoin* (mais non pour ses dérivés qui ont d'autres emplois que relatifs) un certain artifice ou inhabileté d'emploi, sans penser forcément que le texte épistolaire a été au moins en partie conçu en français (ou en espagnol?) avant d'être écrit en basque: lettre 6 *soytan* pour *zointan* "en quoi", *soynaren respectuyac* "les respects duquel"; lettre 7 *coinarequin* "avec lequel"; lettre 8 et 9 *soitan* pour *zointan* "dans lequel"; lettre 11 *çoinac erraiten baitata* "laquelle me dit". Les dérivés *zenbait* "quelque" (altéré d'un primitif *zeinbait*) et *zenbat* "combien" (de *zeinbat*) s'écrivent dans ces lettres de deux manières, reproduisant ou la forme originale: lettres 1 et 2 *çembait dembora* "quelque temps", lettre 6 *cembat çor duzun* "combien vous devez", lettre 9 de même *cembat*; ou la forme altérée: lettre 1 *çombait egunen* "quelques jours"; lettre 9 *sonbeitequin* "avec quelque".

Le déterminant possessif, en réalité génitif archaïque du pronom en basque, est partout *ene* "de moi, mon" (lettres 1, 2, etc., l. 5 *enequin* "avec moi") génitif usé de *ni* "moi" (qui a dû être *nire* resté ou restitué dans certains dialectes) et son datif local toujours *eni* "à moi": on ne trouve pourtant ce datif exprimé que dans la lettre 2 de Gaste et deux fois sous la forme *niri* "à moi".

L'altération phonétique dialectale *beste* de la lettre 1 de Juxue, appelée à se répandre tardivement à partir des dialectes hispaniques d'abord puis du souletin à la fin du XVIIIe siècle seulement (voir la partie 1), n'est pas encore parvenue au reste du domaine basque aquitain et toutes les autres lettres, comme celles du Labourd au XVIIIe siècle, ont comme on l'a vu *berze* ou *bertze*. Dans la même zone orientale *jabe* est "parent" (l. 1 *ene yabe* "mon parent") tandis que le mot garde ailleurs et à Ossès le sens de "propriétaire, possesseur": l. 11 (tutoyée au féminin) *orien nagusia edo iabe* "leur patronne ou possesseuse". Et la parenté s'y exprime par *abaide*: l. 5 *Abaideac* "(mes) parents".

Le nom régional de "septembre" *buruil* a perdu sa diphtongue étymologique (*il* "lune, mois") en pays d'Ossès comme à la lettre 11 *burularen* "de septembre". En revanche "novembre" s'y dit en général *bazaro* quoique *bazila* (écrit *asila* sans aspiration dans les lettres 12 et 13: voir plus haut) s'y comprenne aussi. Le nom verbal *kehentze* "enlever", issu sans doute d'un renforcement expressif en sourde aspirée de l'initiale sonore de *gentze* (Lhande p. 354), prend en Ossès comme en Baïgorry une prothèse vocalique comme dans la lettre 10: *egensia* pour *ekhentzea* "enlever", et *ecenduric* pour *ekhendurik* "l'ayant enlevé".

*

**

Table des matières

- I. Correspondance basque à la fin du XVIe siècle (1595-1598)----- p. 2
II. Du XVIe au XVIIIe siècle: 1584, 1626, 1757 -- p. 54
III. 1810-1830. Lettres et textes en pays d'Ossès -- p. 85